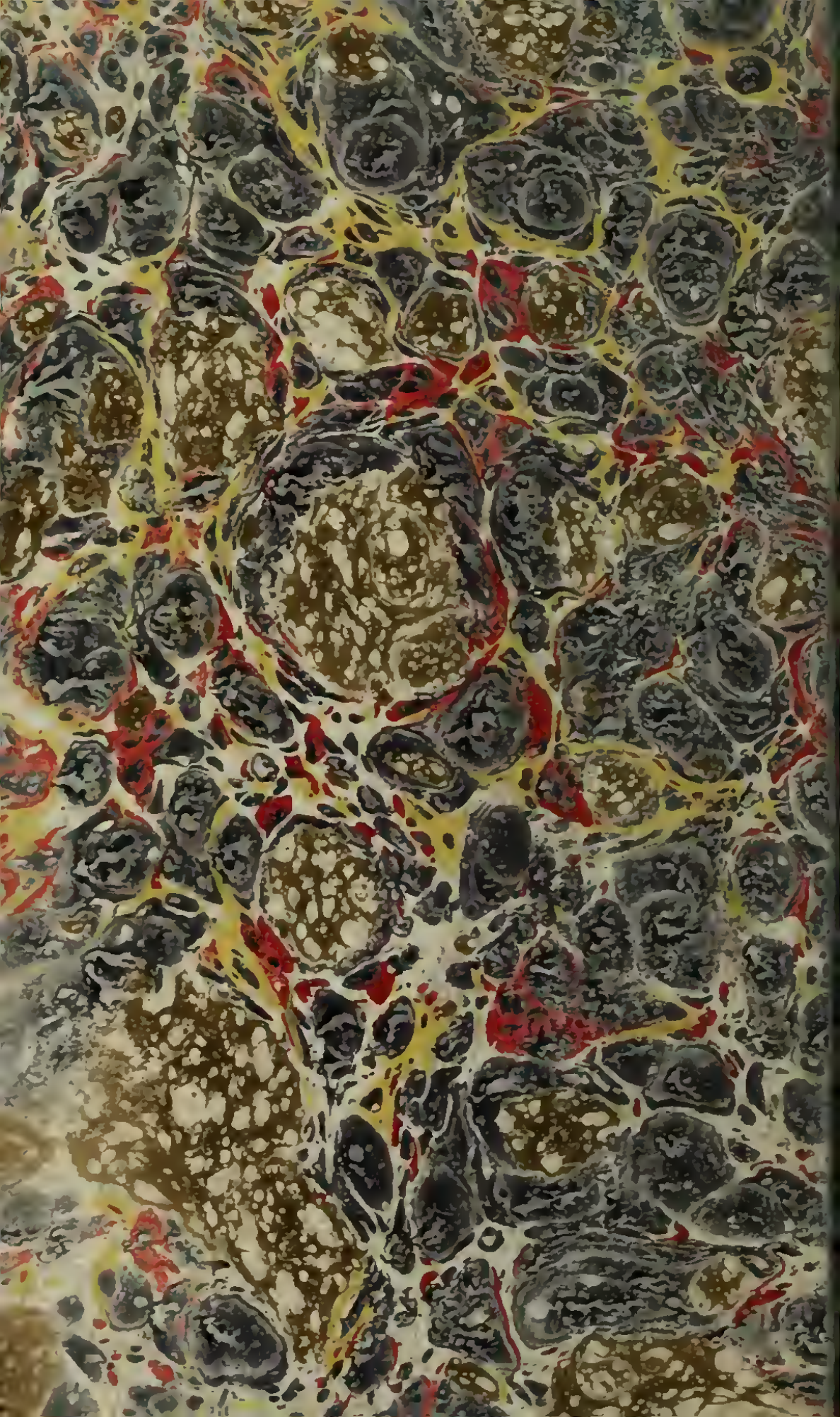

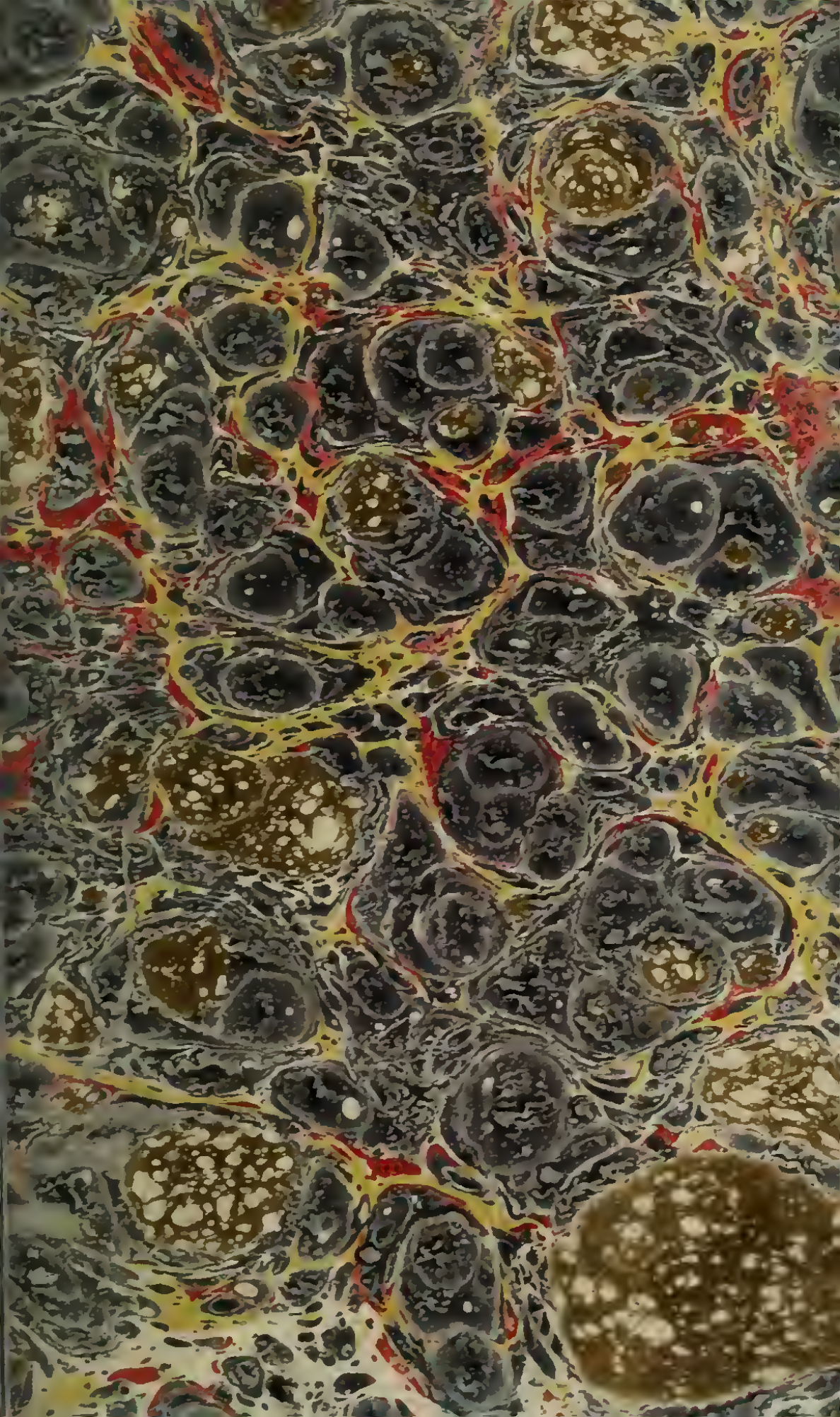

PQ
2240
.E9
RH
1836
SMRS

MORTS FUNESTES
DES IMPIES.

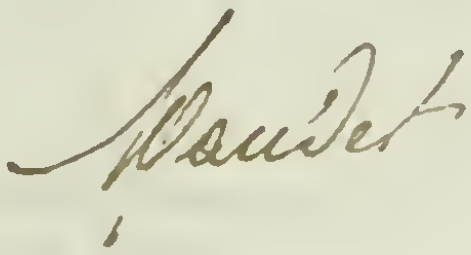

Tout exemplaire qui ne sera pas revêtu de la signature ci-dessous sera poursuivi comme contrefaçon.

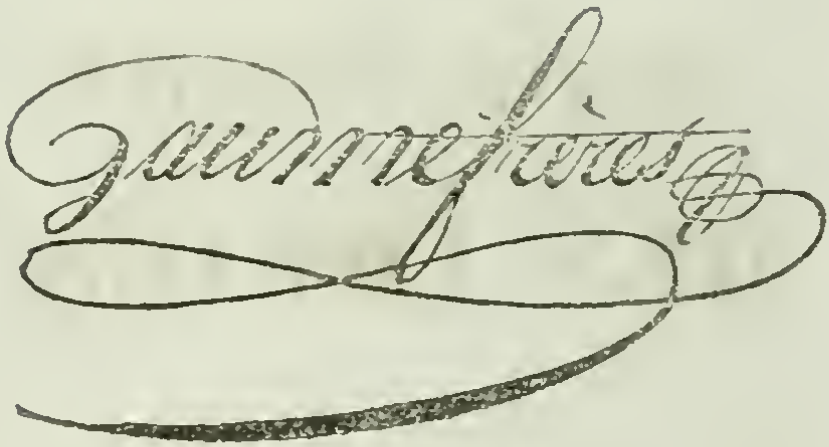

IMPRIM. DE CARDON. — TROYES.

RECUEIL
DES MORTS FUNESTES
DES IMPIES
LES PLUS CÉLÈBRES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE
JUSQU'A NOS JOURS.

PAR M. B. D'EXAUVILLEZ.

QUATRIÈME ÉDITION.

PARIS,
GAUME FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE DU POT-DE-FER, N° 5.

1836.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/recueildesmortsf00exau

AVANT-PROPOS.

La religion, la raison et l'expérience de tous les siècles se sont toujours accordées à prédire aux coupables l'inévitable châtiment de leurs crimes, même dans ce monde : « La route des impies « conduit à la mort [1], » a dit depuis long-temps la première, par la bouche du sage Salomon : « Quelque lente « qu'elle paraisse à venir, a dit la se- « conde par la bouche d'un poète latin. « rarement cependant la peine manque « à atteindre le coupable qui fuit de- « vant elle [2]; » et en effet, à quelques exceptions près, que Dieu a pu permettre parce qu'il est éternel. et que sa vengeance, pour être différée, n'en est pas moins assurée, l'événement est toujours venu confirmer la vérité de cette

[1] Iter impiorum ducit ad mortem. (*Prov.* 12.)

[2] Raro antecedentem scelestum,
Deseruit pede pœna claudo.
(*Horace*, 3, *od.* 2.)

effroyable prédiction; c'est une partie des faits nombreux qui en attestent l'irrécusable accomplissement, que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, comme le motif le plus puissant à les écarter pour toujours d'une voie qui les mènerait infailliblement aux plus grands malheurs dans ce monde et dans l'autre; et pour leur faire mieux comprendre combien il est rare et difficile d'échapper à cet arrêt de la justice d'un Dieu tout-puissant, ce sera dans l'histoire du monde entier, depuis son origine, que nous puiserons les exemples que nous en citerons. Quand nous aurons ainsi prouvé qu'en tout temps et en tout lieu il a constamment reçu son exécution, quel moyen restera-t-il encore à l'impiété de nier l'existence d'une providence divine qui poursuit de ses châtimens, même dans ce monde, le criminel qui a osé se révolter contre les lois bienfaisantes qu'elle a établies pour le bonheur commun des hommes?

RECUEIL

DES MORTS FUNESTES

DES IMPIES.

CHAPITRE PREMIER.

TABLEAU DU SORT DES IMPIES CITÉS DANS LA BIBLE.

Ce premier tableau, que nous extrairons en entier, à l'exception de l'article *Balaam*, du *Mémorial de l'Ecriture sainte*, par M. l'abbé Jolly, nous présentera des leçons d'autant plus frappantes, que la main de Dieu y est plus visiblement marquée, et que souvent même elle s'y montre à découvert par des miracles éclatans.

Nous ne nous arrêterons pas à la punition du fratricide Caïn, à la vengeance signalée que Dieu retira des crimes de la terre, qu'il ensevelit sous les eaux d'un déluge universel; nous ne citerons pas l'embrasement des coupables villes de

Sodome et de Gomorrhe; nous ne parlerons pas de l'endurcissement de Pharaon, de ses cruautés envers les Juifs, de sa fin déplorable dans les eaux de la mer Rouge; ces faits sont trop généralement connus; nous commencerons notre narration au moment où les Juifs, après avoir reçu la loi que Dieu leur donna, furent devenus son peuple priviligié, dépositaires de ses promesses, et, comme tels, l'objet plus spécial des soins de sa providence, préférablement aux autres nations, ensevelies dans les ténebres de l'ignorance et de l'idolâtrie.

Dans la loi qu'il avait donnée à son peuple, Dieu avait marqué les sacrifices par lesquels il voulait être honoré, et jusqu'aux détails mêmes les plus minutieux des cérémonies religieuses : il leur avait enjoint de ne jamais s'en écarter en rien : Nadab et Abiu (an 2514) ayant pris leurs encensoirs, y mirent *un feu etranger*, et offrirent de l'encens au Seigneur; à l'instant *un feu*, sorti du tabernacle par l'ordre du Seigneur, *les devora*. Ce fut ainsi que Dieu les fit périr.

Israëlites punis de leurs murmures (an 2514). — Un murmure s'éleva, au sujet de la manne, contre le Seigneur, parmi

les Israélites; ils dirent : « Qui nous « donnera de la viande pour nous « nourrir? nos yeux ne voient que de la « manne. » Un vent excité par le Seigneur amena des cailles dans le camp, en grande abondance. La chair de ces oiseaux étaient encore entre leurs dents, lorsque la fureur du Seigneur s'alluma contre eux, et les *frappa d'une très grande pluie*, ce qui fit appeler ce lieu *sépulcre de concupiscence*.

Marie et Aaron (an 2514). — Marie et Aaron s'élevèrent contre Moïse, leur frère, par jalousie envers son épouse, qui était Ethiopienne. Ils dirent : « Est-ce « que le Seigneur n'a parlé qu'à Moïse? et Marie parut *toute couverte d'une lèpre blanche* comme de la neige : elle fut exclue du camp pendant sept jours.

Israélites punis de leurs murmures (an 2514). — Le Seigneur dit à Moïse dans le désert : « Envoyez des hommes qui « examinent la terre de Chanaan. » Moïse envoya des espions qui, à leur retour, racontèrent qu'ils avaient vu, dans ce pays, des hommes de la race des géans, descendans d'Enac, des villes puissantes et bien fortifiées. A ce récit, les enfans d'Israel se livrèrent au murmure, et dirent : « Plût au ciel que « nous fussions morts en Egypte! éta-

« blissons-nous un chef, et retournons « dans ce pays. » Le Seigneur irrité dit : « Tous ceux qui ont vu les mira- « cles que j'ai faits en Egypte ainsi que « dans le désert, et qui m'ont déjà « tenté dix fois différentes par leurs « murmures, *ne verront point la terre que « j'ai promise à leurs pères* avec serment. « Caleb et Josué seront seuls exceptés « de cette punition générale. »

Coré, Dathan, Abiron et Hon (an 2515). — Coré, Dathan et Abiron, ainsi que Hon, et deux cent cinquante des principaux dans l'assemblée des enfans d'Israel, s'élevèrent contre Moïse, et lui dirent : « Pourquoi usurpez-vous le « pouvoir sur le peuple du Seigneur ? » La terre se rompit, et, s'entr'ouvrant sous leurs pieds, elle les engloutit. Ils descendirent tout vivans dans les enfers : en même temps, le Seigneur lança un feu qui consuma les deux cent cinquante hommes, leurs complices, qui offraient de l'encens.

Israélites punis de leurs murmures (an 2515). — Le lendemain de la punition de Coré et de ses complices, les Israélites murmurèrent contre Moïse et Aaron, et leur reprochèrent de faire périr le peuple du Seigneur. La colère de Dieu s'alluma contre eux, et les frappa

d'une plaie terrible; quatorze mille sept cents périrent. Aaron conjura le Seigneur, et la plaie cessa.

Balaam (an 2539). — Balaam, prophète, mais prévaricateur et infidèle; selon d'autres, faux prophète, jongleur et magicien, fils de Beor ou Bosor, était, selon la plus commune opinion, de Péthor ou Pathura, sur l'Euphrate : il suivit les ambassadeurs de Balac, roi des Moabites, qui l'avait envoyé chercher pour maudire le peuple d'Israel. Un ange, tenant une épée nue, l'arrêta au milieu du chemin. L'ânesse sur laquelle il était monté ne voulut plus avancer, et parla miraculeusement pour condamner la cruauté de son maître qui l'assommait; l'ange ordonna à Balaam de ne dire que ce que Dieu lui mettrait dans la bouche. Les incrédules ont fait des railleries insipides sur le langage de cette brute, qui n'est cependant pas bien difficile à expliquer. Celui qui donne le mouvement à toute la nature, l'imprima, pour un instant, à l'organe d'un animal, comme il eût pu l'imprimer à quelque être inanimé. On ne voit pas pourquoi il serait plus indigne de Dieu de faire parler un animal, que de faire entendre une voix en l'air, ou de se servir d'un autre signe pour in-

timer ses volontés. « Je ne sais, dit un « auteur, si ceux qui ont plaisanté sur « ce langage d'un animal, ont réfléchi « que nous faisons parler tous les jours « les pies et les merles : ils croient « sans doute la divine puissance moins « efficace que nos leçons. » L'apôtre saint Pierre remarque que Dieu choisît ce moyen d'avertir Balaam, comme le plus propre à faire rentrer en lui-même ce prophète aveugle et insensé, confondu par l'organe d'une brute. *Correptionem habuit suæ vesaniæ : subjugale mutum animal, hominis vore loquens, prohibuit prophetæ insipientiam.* (II, Pet. 2.) Si Balaam n'en parut point effrayé, c'est que sa colère lui ôta l'usage de la réflexion. Ceux qui le font magicien disent que, apprivoisé avec les opérations de l'art qu'il professait, il regarda d'abord cet événement comme l'effet de quelque puissance maligne, évoquée par ses adversaires. Quoi qu'il en soit, Balaam, étant chez Balac, ne prononça sur les Hébreux que des bénédictions, au lieu des malédictions que celui-ci avait demandées. Il prédit qu'*il sortirait une étoile de Jacob, et un rejeton d'Israel, etc.* Le roi, trompé dans son attente, renvoyait le devin sans présens, lorsque cet homme avare

lui conseilla d'engager les Israélites dans l'idolâtrie et l'impudicité, l'assurant qu'alors, abandonnés des secours de Dieu, ils deviendraient la proie de leurs ennemis. Ce conseil ne fut que trop suivi. Les filles Moabites invitèrent les Hébreux aux fêtes de Béelphégor, où, livrés à tous les crimes, ils abandonnèrent Dieu et en furent abandonnés. Dieu ordonna à Moïse d'en tirer vengeance; les Israélites prévaricateurs furent mis à mort par leurs propres frères, qui étaient demeurés fidèles; et Balaam fut enveloppé dans le carnage que l'on fit des Madianites, qui avaient été plus ardens que les Moabites à corrompre les Hébreux.

(Ext. du Dict. hist. de Feller.)

Israélites punis de leurs murmures (an 2552). — Les enfans d'Israel ayant quitté leur campement près la montagne de Hor, commencèrent à s'ennuyer de la longueur et de la fatigue du voyage. Le peuple parla contre Dieu et contre Moïse, en disant : « Pourquoi « nous avez-vous fait sortir de l'Egypte? « le pain nous manque; nous n'avons « pas d'eau; notre cœur se soulève « maintenant à la vue de la manne, « de cette chétive nourriture ». C'est pourquoi le Seigneur envoya contre ce

peuple des serpens de feu, qui en blessèrent et en firent mourir un grand nombre. Moïse implora la miséricorde du Seigneur, qui lui dit : « Faites un « serpent d'airain et placez-le comme « un signe dont la vue sauvera ceux « qui porteront sur lui leurs regards. »

Israëlites punis de leurs mauvaises mœurs (de 2591 à 2850). — Après la mort de Josué, les enfans d'Israel firent le mal en présence du Seigneur : et le Seigneur les punit en les livrant entre les mains de Chusan-Rhasataïm, roi de Syrie, en 2591. En 2662, il les fit tomber sous le joug d'Eglon, roi de Moab. En 2699, il les abandonna à Jabin, roi de Chanaan. En 2752, ils furent soumis aux Madianites. En 2798, les Philistins et les Ammonites les réduisirent en servitude. En 2840, nouvelle humiliation de la part des Philistins. Les enfans d'Israel, joignant souvent de nouveaux péchés aux anciens, en furent punis par de grandes calamités. Dieu suscitait des juges pour les délivrer; et quand le juge était mort, ils se livraient à de plus grandes iniquités; mais de quelque côté qu'ils voulussent se tourner, la main de Dieu était toujours sur eux.

Sichimites et Abimélech (an 2759).

— Lorsque Gédéon fut mort, les Israélites se détournèrent du Seigneur, et se prostituèrent au culte de Baal. Abiméleeh, fils de Jérobaal (Gédéon), leva à prix d'argent une troupe de gens misérables et vagabonds, qui le suivirent. Il fit mettre à mort ses frères au nombre de soixante-dix. Les habitans de Sichem, que la crainte avait rendus les complices et les instrumens de sa cruauté, l'établirent pour roi; mais le Seigneur envoya un esprit de haine et d'aversion entre Abiméleeh et les habitans de Sichem, qui commencèrent à le détester et à lui imputer le meurtre horrible des soixante-dix fils de Jérobaal (ou Gédéon). Abiméleeh prit de vive force la ville de Sichem, en massacra les habitans, la détruisit, et sema du sel au lieu où elle était placée Il s'avança vers Thèbes qu'il assiégeait, lorsqu'une femme lui jeta, du haut d'une tour, un morceau de meule de moulin, qui lui brisa la tête et en fit sortir la cervelle. Ce fut ainsi que Dieu punit le crime horrible qu'Abiméleeh avait commis à l'égard de son père, en faisant périr ses soixante-dix frères.

Héli, Ophni et Phinées (an 2888). — Héli, fort avancé en âge, apprit les désordres et les excès de ses enfans en-

vers tout Israel; il se contenta de leur dire « Pourquoi agissez-vous ainsi? » Le Seigneur dit à Samuel : « Je susci-« terai contre la maison d'Héli tous les « maux que je lui ai annoncés, parce « qu'étant instruit de la conduite in-« digne de ses enfans, il ne les a point « réprimés » Vers ce même temps, les Philistins s'assemblèrent pour combattre les Israélités : le peuple d'Israel fit prendre à Silo et apporter au camp l'arche du Seigneur; elle était accompagnée par les deux fils d'Héli, Ophni et Phinées. Les Philistins livrèrent la bataille; Israel fut taillé en pièces, l'arche fut prise, et les deux enfans d'Héli furent tués : un homme courut du champ de bataille porter ces nouvelles dans la ville de Silo; lorsque, en les racontant, il eut parlé de la prise de l'arche, Héli tomba de son siége à la renverse, se brisa la tête et mourut. L'épouse de Phinées, qui était enceinte, accoucha et périt

Saül (an 2909). Il existait, dans la tribu de Benjamin, un homme nommé Cis; cet homme avait un fils appelé Saül, jeune homme distingué par les qualités de l'esprit et du corps; Samuel, après l'avoir sacré roi, dit au peuple d'Israel : « Vous voyez que celui

« que le Seigneur a choisi n'a point « son semblable en Israel. » Et tout le peuple criait : *Vive le roi !* Il se trouva des enfans de Bélial, qui méprisèrent ce nouveau roi ; Saül eut l'air d'ignorer leurs propos injurieux. Bientôt les Philistins s'avancèrent jusqu'à Machmas, pour combattre les Israélites ; Saül campa à Golgal ; il y attendit Samuel jusqu'au septième jour, comme ce prophète le lui avait dit : voyant alors qu'une partie de ses troupes se dispersait, il se fit apporter ce qui devait être offert en holocauste, et offrit le sacrifice. Samuel arriva et lui dit : « Vous « avez commis une grande faute, et « n'avez point observé les commande- « demens du Seigneur votre Dieu ; le « Seigneur s'est choisi un homme se- « lon son cœur, pour vous punir de « votre infidélité. » Le Seigneur fit encore dire à Saül : « J'ai examiné « tout ce qu'Amalec a fait contre Is- « rael, faites-le périr, et détruisez tout « ce qui lui appartient, ne l'épargnez « point. » Saül et le peuple d'Israel épargnèrent Agag, et réservèrent ce qu'il y avait de meilleur dans les troupeaux et parmi les dépouilles. Samuel dit alors à Saül : Le Seigneur vous a « rejeté ; il ne veut plus que vous soyez

« roi; le refus d'obéissance aux ordres « du Seigneur est un crime égal à celui « d'idolâtrie. » Cette menace s'accomplit quarante ans après; Saül ayant été vaincu dans un combat qu'il livra aux Philistins, se tua lui-même, et la couronne passa sur la tête de David

Absalon (an 2984). — Après avoir fait périr Amnon, son frère, Absalon s'enfuit à Gessur. Il y demeura trois ans. Apaisé par Joab, le roi David, son père, cessa de le poursuivre, et dit à ce général : « Je cède à vos sollicita- « tions. Faites revenir Absalon. » Quelque temps après, ce prince, de retour, se fit faire des chariots, et s'environna d'hommes à cheval. Il disait : « Qui « m'établira roi, afin que je puisse « juger tout le monde selon les règles « de l'équité ? » Lorsque quelqu'un s'approchait de lui pour le saluer, il l'embrassait, et sollicitait à la révolte les enfans d'Israel par tous les genres de séduction. Lorsqu'il eut obtenu de David la permission d'aller à Hébron, un courrier vint annoncer à ce prince que tout Israel suivait le parti d'Absason. David dit alors aux personnes qui lui était attachées : « Levez-vous et « fuyons. » Cette révolte finit par un combat dans la forêt d'Ephraïm. L'ar-

mée d'Absalon y fut taillée en pièces par celle de David. Le général Joab perça Absalon de trois coups de lance, et dix de ses écuyers achevèrent de le tuer.

Seba (an 2984). — Après la mort d'Absalon, David revint à Jérusalem Un enfant de Bélial, nommé Seba, dit : « Aucun lien ne nous attache à David. » Tout Israel suivit ce séditieux; mais Juda resta fidèle à ce prince. Seba se retira dans la ville d'Abela. Joab en faisait le siége avec son armée pour saisir ce rebelle : alors une femme d'Abela dit à ce général : « Nous vous jetterons « la tête de Seba du haut des murail- « les. » Et en effet, les habitans de cette ville coupèrent la tête à ce rebelle, et la jetèrent à Joab, qui fit aussitôt sonner la retraite, et s'éloigna de la ville d'Abela.

Sémei (an 2992). — David, obligé de fuir devant son fils Absalon révolté contre lui, passa par Bahuri. L'on vit paraître tout-à-coup en cet endroit un homme nommé Sémei, qui lui jetait des pierres et le chargeait de malédictions. Après la mort de David, Salomon monta sur le trône de son père, et dit à Sémei : « Je vous ordonne de « rester dans Jérusalem. Sachez que le

« jour où vous en sortirez vous serez « mis à mort. » Sémei dit au roi : « Vo- « tre serviteur a entendu votre ordre, « il s'y conformera. » Trois ans après, Sémei alla à Geth, pays des Philistins. Le roi lui dit alors : « Le Seigneur a « fait retomber votre malice sur votre « tête. » Il commanda à Banara de le frapper, et Sémei fut mis à mort à l'instant même

Roboam (an 3029). — Lorsque Roboam monta sur le trône, le peuple lui ayant demandé du soulagement, les jeunes courtisans qui avaient été élevés avec lui furent d'avis qu'il répondit : « Mon père vous a imposé un joug pe- « sant, et moi je le rendrai plus pesant « encore. » Jéroboam s'étant présenté à la tête du peuple, le roi leur fit une réponse pleine de dureté et de hauteur, selon le conseil des jeunes courtisans. Il n'acquiesça en rien aux demandes du peuple, parce que le Seigneur irrité avait détourné ses regards de dessus lui. Les enfans d'Israel se retirèrent dans leurs tentes, et choisirent pour roi Jéroboam, qui, pour consolider cette usurpation, établit un veau d'or à Béthel et un autre à Dan.

Nadab (an 3031). — Nadab, fils de Jéroboam, marcha dans la voie de son

père, et commit les mêmes fautes. Baasa le fit périr et régna à sa place Il fit périr aussi toute la race de Jéroboam, sans en épargner un seul individu, comme le Seigneur l'avait annoncé par la bouche de son serviteur Alius de Silo, en punition des crimes de ce prince.

Baasa et Ela (an 3075). — Baasa, roi d'Israel, se livra au mal et fit périr le prophète Jehu. Il mourut, et Ela, son fils, lui succéda. Au bout de deux ans, Zambri leva l'étendard de la révolte contre Ela, le tua, ainsi que toute la famille de Baasa. L'un et l'autre s'attirèrent ce châtiment en péchant, et en faisant pécher Israel.

Zambri (an 3075). — Après le meurtre d'Ela, les dix tribus choisirent pour roi Amri qui commandait l'armée. Pendant qu'elles assiégeaient la ville de Thersa, Zambri, qui s'y était réfugié, se brûla avec toute la maison royale, et mourut après sept jours de règne.

Achab (an 3106). — Achab, fils d'Amri, l'emporta par ses crimes sur tous ses prédécesseurs. Il adora Baal, lui éleva un autel, et planta des bois en l'honneur des faux dieux. Jézabel, son épouse, écrivit en son nom des lettres pour faire périr Naboth; cet Israé-

lite fut lapidé, et alors elle dit à Achab : « Levez-vous, et mettez-vous en pos-« session de la vigne de Naboth ; il « n'existe plus. » Cet Achab, roi d'Israel, et Josaphat, roi de Juda, marchèrent contre Ramoth-Galaad, et lui livrèrent une bataille. Dans la mêlée, un soldat ayant tendu son arc, et lancé une flèche au hasard, cette flèche vint frapper Achab, roi d'Israel, et ce prince mourut le soir même.

Ochozias (an 3108). — Ochozias, fils d'Achab, régna deux ans, sans cesser de suivre la voie de son père, et de Jézabel, sa mère Etant tombé par la fenêtre de l'un de ses appartemens, il envoya consulter Beelzébut, dieu d'Accaron, ville des Philistins, et mourut, selon cette parole qu'Elie lui avait fait entendre : « Parce que vous avez en-« voyé consulter Beelzébut, votre ma-« ladie vous conduira au tombeau »

Joram (an 3115). — Après la mort du pieux Josaphat, Joram son fils lui succéda; lorsqu'il se fut affermi sur le trône, il fit mourir tous ses frères avec quelques-uns des princes d'Israel. Il marcha dans la voie des rois de Samarie. Il avait pour épouse Athalie, fille d'Achab. Sa conduite fut criminelle en présence du Seigneur. On lui apporta

de la part du prophète Elie des lettres dans lesquelles il était écrit : « Voici ce que dit le Seigneur : « Parce que vous « avez livré Juda aux fornications de « l'impiété, imitant celles de la maison « d'Achab, et fait périr vos frères, le « Seigneur vous frappera d'une grande « plaie, vous et votre peuple. » Le Seigneur suscita donc contre Joram les Philistins et les Arabes. Ils pénétrèrent dans le royaume de Juda et le ravagèrent : ils pillèrent le palais du roi, et enlevèrent ses fils et ses femmes. Outre ces fléaux, le Seigneur frappa encore Joram d'une maladie d'entrailles incurable et si violente qu'il rejetait ses propres viscères. Consumé par de longues douleurs, il périt victime du genre d'infirmité le plus affreux.

Ochozias (an 3120). — Ochozias, fils de Joram, roi de Juda, ne régna qu'un an. Sa mère se nommait Athalie. Il se livra au mal comme la maison d'Achab : il s'unit même à Joram, roi d'Israel et fils d'Achab, pour aller combattre Hazael, roi de Syrie, devant Ramoth-Galaad. Joram fut mis à mort par Jéhu, qui donna l'ordre de jeter son corps dans le champ de Naboth de Jézabel, comme le Seigneur l'avait prédit par son prophète. Jéhu fit aussi poursuivre

Ochozias, qui fut frappé à la descente de Gaver, et mourut à Mageddo.

Jézabel (an 3120). — Après avoir mis à mort Joram et Ochosias, Jéhu se rendit dans la ville de Jezrahel. Instruite de son arrivée, Jézabel se peignit les yeux, orna sa tête de toutes ses parures, et se présenta à sa fenêtre; Jéhu la voyant, ordonna de la précipiter du haut en bas, ce qui fut exécuté à l'instant même. Son corps fut foulé aux pieds des chevaux; et lorsqu'on alla pour lui donner la sépulture, l'on ne trouva plus que le crâne, les pieds et les extrémités des mains. Jéhu en étant informé, dit : « C'est l'accomplissement de la parole que le Seigneur a « fait annoncer par son prophète Elie « en ces termes : Les chiens mangeront la chair de Jézabel dans le « champ de Jezrahel, comme le fumier sur la face de la terre, et tous « ceux qui passeront diront en la « voyant : Est-ce donc là cette Jézabel? »

Athalie (an 3126). — Athalie, mère d'Ochozias, roi de Juda, ayant appris la mort de son fils, fit périr tout ce qui restait du sang royal. Josabet, fille du roi Joram et sœur d'Ochozias, sauva le jeune Joas de la mort, en le tenant

caché dans le temple, ce qu'elle fit pendant six ans La septième année, le souverain pontife Joïada montra et fit reconnaître ce jeune prince, fils du roi Ochozias : il fut proclamé roi, et reçut l'onction royale au milieu des cris de *Vive le roi!* Athalie ayant entendu les cris du peuple, se rendit au temple du Seigneur. Elle vit le roi placé sur son trône, selon la coutume, et s'écria : « Trahison! trahison! » Saisie à l'instant même, elle fut mise à mort hors de l'enceinte du temple, et tout le peuple s'en réjouit.

Jous (an 3165). — Après la mort du souverain pontife Joaïda, les princes du Juda vinrent trouver le roi Joas et lui témoignèrent un profond respect. Ce prince, gagné par leurs soumissions et leurs flatteries, céda à leurs désirs; ils abandonnèrent le temple du Dieu de leurs pères, et s'attachèrent au culte des idoles, ainsi que des bois consacrés aux faux dieux. Ce péché attira la colère du Seigneur sur Juda. Dieu leur envoyait des prophètes pour les engager à revenir à lui; mais ils refusaient de les écouter. Excité par l'esprit divin, le grand-prêtre Zacharie, fils de Joaïda, leur adressa ces paroles : « Voici ce que dit le Seigneur : Pour-

« quoi transgressez-vous ma loi ? trans-
« gression qui ne vous sera point avan-
« tageuse. » Le roi Joas fit périr Zacharie. Un an après, l'armée de Syrie marcha contre Joas, mit à mort tous les chefs du peuple de Juda, et envoya à Damas toutes les dépouilles qu'elle avait enlevées pour les offrir au roi de Syrie, dont cette ville était la capitale. Le Seigneur livra aux Syriens une immense multitude de Juifs ; ils traitèrent Joas lui-même avec la dernière ignominie, et le laissèrent en proie à de pénibles langueurs ; ses propres serviteurs s'élevèrent contre lui pour venger le sang de Zacharie, fils de Joaïada. Il fut frappé et tué dans son lit par Josaphat et Josabat.

Azarias (an 3246). — Azarias (le même qu'Ozias), fils d'Amasias, roi de Juda, régna cinquante-deux ans. Le Seigneur le dirigea dans toutes ses démarches, tant qu'il fut attaché à son service, et de nombreuses victoires rendirent son nom célèbre : mais lorsqu'il fut devenu très puissant, son cœur s'enfla d'orgueil : ce qui prépara son malheur. Il n'écouta plus la voix du Seigneur son Dieu. Etant entré dans le temple, il voulut y offrir de l'encens sur l'autel des parfums. Le souverain

pontife Azarias et les prêtres s'opposèrent à son entreprise téméraire, et lui dirent : « C'est aux prêtres, et non à « vous, qu'il appartient d'offrir de l'en- « cens au Seigneur ; sortez du sanctuaire. » Le roi Ozias, emporté par la colère, menaça les prêtres ; mais tout-à-coup son front parut couvert de lèpre. Ils le chassèrent promptement du temple : lui-même, saisi d'effroi, s'empressait d'en sortir, parce qu'il avait senti sur-le-champ que c'était la main de Dieu qui le frappait de cette plaie honteuse. Ce prince fut lépreux jusqu'au jour de sa mort, et habita dans une maison séparée. Joathan son fils conduisit sa maison et gouverna le royaume de Juda. Lorsqu'il mourut, on l'enterra dans le champ des sépultures royales, mais non dans le tombeau des rois, parce qu'il était lépreux.

Zacharie. — Zacharie, fils de Jéroboam II, régna sur Israel. Il suivit les traces de Jéroboam Ier, qui avait fait tomber Israel dans le péché. Sellum conjura contre lui, le tua, et régna à sa place.

Manahem. — Manahem tua Sellum et lui succéda ; il fit le mal devant le Seigneur, mourut, et eut pour successeur son fils Phaceia, qui imita son père.

Phacée (de 3232 à 3283). — Phacée, fils de Romélie, tua Phaccia, et s'empara du trône.

Phacée offensa le Seigneur : Osée, fils d'Ela, le fit périr, et fut le dernier roi d'Israel

Osée. — Osée, roi d'Israel, fit le mal en présence du Seigneur. Salmanasar, roi des Assyriens, s'avança contre lui avec son armée ; il prit Samarie, sa ville capitale, et transporta les dix tribus d'Israel en Assyrie.

Sennacherib (an 3291). — La quatrième année du règne d'Ezéchias, Sennachérib, roi des Assyriens, pénétra dans la Judée, attaqua toutes les villes fortifiées, et les prit. Il envoya Thartan, Rabsaris et Rabsacès à Ezéchias Rabsacès parla ainsi à ce prince : « Voici ce que dit le grand roi, le roi « des Assyriens : Quelle est cette es- « pérance sur laquelle vous vous ap- « puyez ? En qui mettez-vous votre « confiance ? Est-ce sans l'ordre du Sei- « gneur que je suis venu aux portes « de cette ville pour la détruire ? Les « dieux des nations les ont-ils délivrées « des mains du roi des Assyriens ? Où « est le dieu d'Emath et d'Arphad ? « Qu'est devenu le dieu de Sepharvaïm, « d'Ana et d'Ava ? Quels sont parmi

« tous les dieux de la terre ceux qui ont « pu soustraire leur pays aux coups de « mon bras invincible ? Croirez-vous « après cela que le Seigneur votre Dieu « peut arracher de mes mains la ville « de Jérusalem ? » Eliacim et Sobna, députés d'Ezéchias, rapportèrent à ce prince les paroles de Rabsacès. Le roi déchira ses vêtemens, se couvrit d'un habit de deuil, entra dans la maison du Seigneur, et implora sa miséricorde. Sennachérib chargea de nouveau ses envoyés de dire à Ezéchias : « Ne vous « laissez point séduire par votre Dieu, « dans lequel vous mettez votre con- « fiance. Où est maintenant le roi « d'Emath, le roi d'Arphad, et le roi « de Sepharvaïm ? » Ezéchias exposa en la présence du Seigneur les lettres insolentes de Sennachérib, et adressa au Tout-Puissant cette prière : « Sau- « vez-nous, Dieu d'Israel, qui êtes seul « le Dieu de tous les rois de la terre, « sauvez-nous, afin que tous les em- « pires de l'univers sachent qu'il n'y a « point d'autre Seigneur, d'autre Dieu « que vous seul. » Dans cette nuit même, l'ange du Seigneur extermina les 185,000 hommes qui étaient dans les camps des Assyriens. Sennachérib s'enfuit dans ses états, et quelque

temps après, Adraméleeh et Sarasar, ses fils, le tuèrent à coups d'épée, au moment où il adorait son dieu Nesroch dans son temple.

Holoferne (an 3347). — Arphaxad, roi des Mèdes, avait subjugué plusieurs nations. Nabuchodonosor Ier, roi des Assyriens, attaqua Arphaxad et le vainquit. Alors son empire devint beaucoup plus puissant, et l'orgueil s'empara de son cœur; il assembla les généraux et les officiers de son armée; et dans le secret de son conseil, il leur dit qu'il avait le dessein de soumettre toute la terre à son empire. Tous ayant approuvé ce projet, il appela Holoferne, commandant de ses troupes, et lui dit : « Partez, et allez attaquer tous les états « de l'Occident. » Holoferne se mit en route; sa marche répandit l'effroi de tous côtés. Les enfans d'Israel furent saisis de frayeur. L'on annonça à Holoferne qu'ils se disposaient cependant à lui opposer de la résistance. Il en fut transporté de fureur. Il dit à Achior, chef des Ammonites : « Vous nous « avez prophétisé que le peuple d'Is- « rael serait défendu par son Dieu, et « moi, pour vous montrer qu'il n'y a « pas d'autre Dieu que Nabuchodono- « sor, je vous ferai périr vous-même

« par l'épée, lorsque j'en aurai frappé « tous les Israélites. » A ces mots, il ordonna à ses serviteurs de conduire Achior dans Béthulie. Le lendemain il fit avancer son armée pour attaquer cette ville. Bientôt les gémissemens et les cris retentirent de toutes parts dans Béthulie, parce que les citernes et les autres réservoirs d'eau étaient épuisés. L'on proposa de se rendre à l'ennemi. Judith, femme veuve, d'une grande beauté, remplie de la crainte du Seigneur, jeûnant tous les jours, excepté les jours de sabbat et de fête, honorée universellement, exempte de tout reproche, possédant des richesses considérables, que lui avait laissées son mari; Judith, apprenant qu'Osias avait promis de livrer la ville au bout de cinq jours, lui dit : « Qui êtes-vous pour « tenter le Seigneur? » Se prosternant ensuite, elle implorait la miséricorde divine, en disant : « Donnez-moi, ô « mon Dieu, la force d'ame nécessaire pour mépriser Holoferne et « pour renverser ce redoutable ennemi. » Judith, tout en priant Dieu, passa les portes de Béthulie avec Abra sa servante; les gardes avancés des Assyriens l'arrêtèrent, et la conduisirent à la tente d'Holoferne; dès qu'il la vit,

il fut épris de sa beauté. Quatre jours après, ce général fit un festin à ses officiers; Judith y assista. Lorsque la nuit fut venue, chacun s'empressa de se retirer dans sa tente. Holoferne était étendu sur son lit, plongé dans un profond sommeil causé par l'ivresse. Judith, pleurant et priant, dit à Dieu : « Fortifiez-moi, Seigneur. » Elle détacha le sabre qui était suspendu à la colonne du lit, et coupa la tête à Holoferne. Son armée, en apprenant cette nouvelle, fut remplie de trouble. Saisi de crainte et d'effroi, chacun ne chercha son salut que dans la fuite. Les habitans de Béthulie suspendirent la tête d'Holoferne aux murailles de leur ville. Chaque partie de la Judée envoya des soldats à la poursuite des Assyriens; d'autres ramassèrent les dépouilles que l'ennemi avait abandonnées dans sa fuite. Judith chanta un cantique d'actions de grâces au Seigneur, en disant ; « Glorifiez et invoquez le « nom du Tout-Puissant, qui a livré « Holoferne entre les mains d'une « femme, et l'a fait périr. Seigneur, « vous êtes grand, vous faites éclater « votre puissance, et nul ne peut ja- « mais vous surmonter. Que toutes vos « créatures vous obéissent, parce que

« vous avez dit, et elles ont été faites;
« et nul ne résiste à votre voix. (*Par*
« *vous*) les montagnes seront ébranlées
« jusque dans leurs fondemens; mais
« ceux qui vous craignent Seigneur,
« seront très grands devant vous en
« toutes choses. »

Aman (an 3485). — Sous le règne d'Assuérus (ou de Darius, fils d'Hystaspes), dont l'empire s'étendait de l'Inde à l'Ethiopie, il existait à Suze (ville d'Assyrie) un juif nommé Mardochée, qui se chargea de l'éducation de la fille de son frère, appelée Esther. Cette nièce de Mardochée fut choisie par le roi Assuérus, de préférence à toutes les autres femmes, et il ceignit son front du diadème royal. Ensuite Assuérus éleva Aman, qui était Amalécite, de la race d'Agag; il lui donna le premier rang parmi tous les princes de sa cour. Chacun rendait les plus profonds respects à Aman, car le roi l'avait ainsi ordonné. Le seul Mardochée ne fléchissait point les genoux et ne l'adorait pas: Aman en fut vivement irrité, et voulut anéantir la nation entière des Juifs. Il demanda au roi un ordre pour la destruction de ce peuple; le roi lui donna son anneau, et Aman envoya dans les provinces des

lettres scellées avec cet anneau pour faire mettre à mort tous les Juifs. Ayant vu Mardochée, assis aux portes du palais, ne point se lever devant lui, il fut saisi d'une violente indignation. Après avoir rappelé à ses amis et à Zarès, son épouse, la grandeur de sa puissance et de ses richesses, il ajouta : « Je comp-« terai pour rien toute cette fortune, « tant que je verrai Mardochée assis « aux portes du palais. » Sa femme lui dit : « Faites préparer une potence « très élevée, et obtenez demain matin, « du roi, l'ordre d'y faire pendre Mar-« dochée. » Ce conseil lui plut, et il fit élever cette potence. Des eunuques du roi vinrent lui commander, de sa part, de se rendre promptement au festin préparé chez la reine; il s'y rendit avec ce prince. Le roi dit à Esther : « Quel « est l'objet de votre demande? » La reine lui répondit : « Seigneur, sauvez-« moi la vie, ainsi qu'à mon peuple; « nous sommes livrés pour être égorgés « et périr tous : nous avons un ennemi « dont la cruauté retombe sur le roi « lui-même. » Assuérus dit : « Quel est « cet ennemi? quel est l'homme assez « puissant pour oser faire ce que vous « dites? » Esther répondit : « C'est le « perfide Aman. » Horbonna (l'un des

eunuques d'Assuérus) dit alors à ce prince irrité : « Il y a une potence pré-« parée par Aman pour Mardochée » Le roi répondit : « Qu'Aman y soit « pendu sur-le-champ. » Cet ennemi des Juifs fut donc attaché à la potence qu'il avait élevée pour y faire perdre le juif Mardochée.

Joachaz (an 3394). — Joachaz, fils de Josias, régna trois mois dans Jérusalem ; il fit le mal en présence du Seigneur. Néacho, roi d'Egypte, le prit et le mena captif dans son royaume, où il mourut.

Joakim (an 3394). — Joakim, frère de Joachaz, régna onze ans dans Jérusalem. Il fit le mal en présence du Seigneur. Nabuchodonosor, roi de Babylone, entra dans la Judée, réduisit Joakim en captivité pendant trois ans. Ce prince, après sa mort, fut jeté hors des portes de Jérusalem.

Joachim (an 3405). — Joachim (le même que Jéchonias), fils de Jéokim, succéda à son père pendant trois mois; mais il fit le mal en présence du Seigneur, et Nabuchodonosor le mena en captivité à Babylone.

Sedécias (an 3416). — Sedécias (troisième fils de Josias) régna onze ans dans Jérusalem. Il fit le mal en pré-

sence du Seigneur, qui était irrité contre Jérusalem et contre Juda. Il se préparait à les rejeter de devant sa face. Nabuchodonosor arriva avec son armée; Jérusalem fut assiégée, prise et ravagée. Sédécias s'enfuit ; il fut pris et amené au roi de Babylone. Ce prince tua les fils de Sédécias en présence de leur père, lui fit crever les yeux, le chargea de chaînes, et l'emmena à Babylone. Tous les guerriers qui étaient avec lui se dispersèrent et l'abandonnèrent. Sédécias fut retenu dans une prison jusqu'à sa mort.

Israélites réduits en esclavage à cause de leurs impiétés (an 3416). — Nabuzardan, commandant de l'armée, mit le feu au temple et aux maisons de Jérusalem ; il en renversa les murailles, et emmena le reste du peuple juif en captivité à Babylone. Il y fit aussi transporter les vases d'or, d'argent, et tout l'airain, qui se trouvèrent dans le temple du Seigneur. Juda fut arraché de son pays, parce que le roi Sédécias, s'endurcissant dans le crime, s'était opiniâtré à ne point retourner au Seigneur; et parce que tous les princes des prêtres et le peuple entier s'étaient abandonnés à toutes les prévarications, le Seigneur leur envoyait des prophètes;

mais ils se raillaient de ses envoyés et méprisaient leurs discours. Ils insultèrent ses prophètes jusqu'au jour où sa vengeance fit tomber sur ce peuple des fléaux auxquels il n'y a plus de remède. Ceux qui purent échapper au glaive meurtrier des Babyloniens furent conduits à Babylone, devinrent les esclaves du roi et de ses enfans, jusqu'au jour où Cyrus, roi de Perse, se rendit le maître de cet empire.

Héliodore (an 3526). — La piété du pontife Onias, la sage disposition des esprits remplis d'aversion pour le mal, faisaient régner dans la cité sainte une exacte observation des lois et une paix profonde. Les rois et les princes voisins honoraient le lieu saint, et ornaient le temple du Seigneur par de magnifiques présens. Simon, préposé à la garde de ce temple, tramait quelque machination funeste à sa patrie : voyant qu'il ne pouvait vaincre le courage du pontife Onias, il alla trouver Apollonius, commandant de la Célésyrie et de la Phénicie. Il lui dit que des sommes innombrables étaient renfermées dans le trésor du temple de Jérusalem, et qu'il était possible de faire passer toutes ces richesses dans les mains du roi de Syrie, Séleucus Philopator. Apollo-

nius ayant rapporté ceci au roi, ce prince appela Héliodore, qui avait l'intendance de ses affaires; il lui ordonna d'aller à Jérusalem, et d'enlever cet argent. Le grand-prêtre Onias représenta à Héliodore que c'était des dépôts ou de l'argent consacré à la nourriture des veuves et des orphelins; mais Héliodore répondit que ces sommes devaient être portées au roi; et à l'instant il entra dans le temple pour s'en emparer. L'alarme était grande dans toute la sainte cité; les prêtres invoquaient au pied de l'autel le Dieu qui a établi la loi des dépôts. Le visage décoloré du grand-prêtre annonçait la profonde douleur dont son ame était pénétrée. Les femmes et les vierges conjuraient le Seigneur, les mains étendues vers le ciel. Tout le peuple réuni et confondu attendait avec effroi la suite de cette entreprise sacrilége. Héliodore, secondé par ses satellites, en poursuivait l'exécution : mais tout-à-coup le bras du Tout-Puissant se fit reconnaître d'une maniere bien éclatante; on vit paraître un cheval monté par un cavalier dont l'aspect était terrible. Ce cheval frappa Héliodore des pieds de devant à coups redoublés : l'on vit en même temps deux jeunes hommes

armés de fouets, flageller sans relâche cet audacieux, à droite et à gauche, et le couvrir de nombreuses plaies. Héliodore est subitement renversé, et on l'enlève environné des ombres épaisses de la mort : porté sur un brancard, il est jeté hors du temple, et la force invincible du Très-Haut éclate à tous les yeux. Par sa divine vertu, ce sacrilége était étendu à terre sans voix et sans espérance de salut; quelques-uns de ses amis prièrent le pontife Onias d'implorer pour lui la miséricorde du Tout-Puissant. Pendant que ce pontife conjurait le Seigneur, les mêmes jeunes hommes se présentèrent à Héliodore, lui dirent : « Rendez grâces au grand-« prêtre Onias; car Dieu vous a sauvé « la vie à cause de lui : ayant donc été « ainsi châtié par le Seigneur, annon-« cez à tout le monde ses merveilles et « sa puissance. » Héliodore, après avoir offert un sacrifice au Seigneur, et rendu grâces à Onias, rejoignit ses troupes et retourna vers le roi. Il publia de tous côtes les œuvres merveilleuses dont le Dieu tout-puissant l'avait rendu le témoin.

Andronic (an 3834). — Après la mort de Séleucus, roi de Syrie, ce trône fut occupé par Antiochus Epiphanes,

En ce temps Jason, frère d'Onias, grand-prêtre, ambitionnait cette dignité, et promettait au roi de Syrie, pour l'obtenir, trois cent soixante talens d'argent. Y étant parvenu, il travailla sur-le-champ à introduire parmi ses concitoyens les mœurs et les coutumes des Gentils; trois ans après il envoya Ménélaüs, frère de Simon (cité dans l'histoire d'Héliodore), porter au roi l'argent qu'il lui avait promis. Ce Ménélaüs vint à bout de se faire donner, à lui-même, le souverain sacerdoce, en ajoutant trois cents talens d'argent à ceux offerts par Jason. Il donna aussi à Andronic quelques vases d'or qu'il avait volés dans le temple : il en avait déjà vendu d'autres pris au même lieu. Le grand-prêtre Onias, qui lui en avait fait des reproches, se tenait caché à Antioche pour se mettre en sûreté. Ménélaüs alla trouver Andronic, et le pria de faire périr Onias. Celui-ci s'étant rendu auprès du pontife Onias, l'assassina. Non-seulement les Juifs, mais encore les autres nations, furent indignés de la mort d'un si grand homme. Profondément affligé de cette mort, le roi Antiochus-l'Illustre en versa des larmes : transporté d'une juste colère contre Andronic, il

le fit dépouiller de la pourpre dont il l'avait revêtu, commanda qu'on le menât par toute la ville, et que ce sacrilége fût mis à mort au même lieu où il avait osé porter une main impie sur Onias : le Seigneur rendit ainsi à ce misérable la juste punition de son crime.

Antiochus Epiphanes (an 3834). — Antiochus Epiphanes, vraie racine de péché, était fils d'Antiochus-le-Grand; après avoir été envoyé à Rome en otage, il monta sur le trône de Syrie, la trente-septième année du règne des Grecs, depuis Alexandre. En ce temps-là, des enfans d'Israel, livrés à l'iniquité, allèrent trouver le prince; il leur donna le pouvoir d'introduire les rites et les coutumes des Gentils parmi les Juifs. Ils construisirent un gymnase à Jérusalem; ils abandonnèrent l'alliance du Seigneur, et furent vendus au mal. Antiochus pénétra en Egypte : et après l'avoir vaincue, il s'avança vers Jérusalem, entra avec orgueil jusque dans le sanctuaire du temple, enleva l'autel d'or, tous les vases, ainsi que l'or et l'argent qui se trouvaient dans le lieu saint, massacra beaucoup du monde, proféra des paroles pleines de hauteur et d'insolence. Israel fut plongé dans

une profonde douleur. Deux ans après, le même Antiochus envoya, escorté d'une troupe nombreuse, le chef des tribus. Jérusalem fut frappée par lui d'une grande plaie : il fit périr un grand nombre de Juifs, s'empara des dépouilles de la cité, y mit le feu, se saisit des enfans ainsi que des troupeaux, et emmena les femmes en captivité. Le roi Antiochus ordonna par un édit de réunir tous les peuples en un seul, forcer chacun à abandonner sa loi, et de contraindre toutes les villes de la Judée à suivre les lois des Gentils, et à faire cesser le Sabbat, les solennités et les sacrifices dans le temple du Seigneur. Il commanda de souiller le peuple d'Israel et le Saint des saints; de construire des temples aux idoles; de livrer les ames à tous les genres d'impuretés et d'abominations, pour leur faire oublier la loi de Dieu; et de mettre à mort tous ceux qui ne se soumettraient pas à l'ordre du roi. Bientôt Eléazar, vieillard d'un visage vénérable, fut pressé de manger de la chair de porc, et on voulut l'y contraindre en lui ouvrant la bouche de vive force : mais il répondit qu'il était prêt à souffrir une mort glorieuse pour la défense des saintes lois du Seigneur, et à l'in-

stant on le traîna au supplice. L'on vit aussi une mère et ses sept enfans en proie aux violences employées par le roi, pour leur faire enfreindre la même défense de leur loi; l'on vit ces généreux martyrs, le corps ensanglanté par des verges, déchiré par des escourgées de cuir de taureau, brûlés dans des chaudières enflammées, la peau de la tête arrachée, s'exhorter réciproquement avec leur mère à supporter courageusement la mort, soutenus par leur invincible confiance en Dieu. Antiochus plaça l'idole de l'abomination sur l'autel du vrai Dieu; les livres de la loi furent brûlés; l'on massacra ceux chez lesquels ils se trouvaient, ainsi que ceux qui observaient cette sainte loi; l'on massacrait également les mères qui faisaient circoncire leurs enfans; et des monstres de cruauté suspendaient par la tête ces malheureux enfans dans toutes les maisons. Beaucoup de Juifs refusèrent de violer la loi de Dieu, et furent égorgés. Le courageux Matathias se leva et dit : « Moi et « mes enfans nous resterons fidèles à la « loi de nos pères; que tous ceux qui « sont animés du zèle de cette loi se « réunissent à moi. » Il vit arriver promptement ceux qui fuyaient les

maux dont ils étaient menacés. Judas Machabée, son fils, guerrier magnanime, releva et étendit la gloire de sa nation. Les ennemis d'Israel furent repoussés, les ouvriers d'iniquités furent couverts de trouble et de confusion; ce héros écrasa les impies, et se fit un nom célèbre jusqu'aux extrémités de la terre.

Apollonius, général d'Antiochus, assembla une armée nombreuse pour attaquer Israel : Judas Machabée le défit et le tua.

Seron, chef de l'armée de Syrie, dit : « Je m'illustrerai, en triomphant « du peuple juif. » Judas Machabée alla à sa rencontre avec des troupes peu nombreuses. « Ce n'est pas, dit-il, « le nombre qui assure la victoire, « c'est la protection du ciel ; nous « combattrons pour notre salut et pour « nos lois. » Il s'élança sur Seron et le confondit, ainsi que son armée.

Le roi Antiochus, apprenant les succès de Judas Machabée, fut saisi de colère. Il rassembla toutes les troupes de son royaume. S'apercevant que son trésor public commençait à s'épuiser, il résolut d'aller en Perse pour y lever des tributs, et y recueillir de grandes sommes d'argent. Il laissa la moitié de

son armée à Lysias, prince du sang royal, pour briser et anéantir la puissance d'Israel, effacer jusqu'au nom de ce peuple, établir des étrangers dans son pays, et leur partager ses terres.

Lysias choisit les généraux Ptolémée, Nicanor et Gorgias, hommes puissans, et du nombre des amis du roi. Il joignit à leurs armées des troupes étrangères. Les marchands des pays voisins se rendirent dans leur camp pour acheter les enfans d'Israel comme esclaves. Judas Machabée, voyant ces armées, dit à ses soldats : « Combattons pour « notre patrie et notre religion. » La bataille s'engagea, et les armées ennemies furent renversées et mises en fuite.

Lysias, apprenant cette nouvelle, rassembla soixante-cinq mille hommes d'élite Ils en vinrent aux mains, et cinq mille restèrent sur le champ de bataille.

Lysias, voyant la fuite de ses troupes, et l'audace des Juifs toujours résolus, ou à vivre selon leurs lois, ou à mourir les armes à la main, fit des levées de soldats, afin d'attaquer de nouveau la Judée avec des troupes plus nombreuses.

Judas Machabée, de son côté, dit,

ainsi que ses frères : « Nos ennemis « sont terrassés, profitons-en pour « monter au temple, afin de le purifier et de le rétablir. »

Pendant ces événemens, le roi Antiochus parcourait les régions au-delà de l'Euphrate ; il apprit que la ville d'Elimaïs, en Perse, renfermait beaucoup d'or et d'argent, et qu'elle avait un temple très riche ; il s'en approche, et cherche à s'en rendre le maître pour la piller. Les habitans de cette ville, instruits de son dessein, s'arment contre lui, et le réduisent à prendre la fuite. Ce prince revint honteusement de la Perse, et prit la route de Babylone, le cœur rempli de tristesse. Un courrier lui avait appris en chemin que les Juifs avaient mis ses troupes en fuite, et que Lysias lui-même, à la tête d'une armée redoutable, avait été mis en déroute.

Antiochus, transporté de fureur, croyait pouvoir se venger sur les Juifs de l'affront que sa fuite forcée venait de lui faire éprouver. Dans cet espoir, il ordonne aux conducteurs de son char de redoubler de vitesse; dans la rapidité de sa course, il ne veut pas que l'on s'arrête un seul instant. La vengeance du ciel le poursuivait pour pu-

nir cette audace pleine d'orgueil avec laquelle il avait osé dire qu'il irait à Jérusalem, qu'il en ferait un monceau de ruines, et le tombeau des Juifs. A peine avait-il fini ce discours insensé, qu'il fut saisi d'une violente douleur d'entrailles, et éprouva au dedans de son corps des tourmens affreux; tourmens qu'il avait bien mérités, lui qui avait torturé les autres en inventant de nombreux et d'horribles supplices. D'ailleurs, malgré ces effroyables douleurs, son ame était encore livrée à sa méchanceté : toujours rempli d'orgueil, ne respirant que fureur et vengeance contre les Juifs, il veut en précipiter l'exécution, et dans la rapidité de sa course, il tombe du haut de son char. Cette chute violente lui brise les membres; et celui qui croyait pouvoir commander aux flots de la mer est réduit à se faire porter dans une litière, offrant à tous les yeux une preuve incontestable de la puissance du Très-Haut. L'on voit les vers sortir en abondance du corps de cet impie, et ses chairs tombent par lambeaux. Au milieu de ses affreuses douleurs, une puanteur insupportable empêchait de porter celui qui croyait, peu de temps auparavant, pouvoir s'élever jusqu'a la hauteur des

astres. Averti par la vengeance divine, et par l'augmentation continuelle de ses horribles souffrances, Antiochus commença à rabattre de son orgueil effréné, et à reconnaître sa misère. Ne pouvant plus souffrir lui-même l'odeur infecte qui s'exhalait de son corps, il dit alors : « Il est juste que l'homme « soit soumis à Dieu, et qu'un faible « mortel ne s'égale point au Tout-« Puissant. » Ce prince veut maintenant rendre libre la cité sainte vers laquelle il précipitait sa marche pour en faire le sépulcre de ses habitans ; il promet d'égaler aux Athéniens ces mêmes Juifs qu'il avait résolu d'exterminer, sans épargner même leurs enfans. Il promet qu'il ornera de dons magnifiques ce temple qu'il a dépouillé auparavant, qu'il embrassera le judaïsme, et qu'il publiera partout la puissance du Très-Haut. Du milieu de ses douleurs non interrompues, il écrivit aux Juifs en ces termes : « Salut, « santé et toutes sortes de prospérités « à nos bons et excellens citoyens de « la Judée. Si tout vous réussit selon « vos désirs, nous en rendons à Dieu « de très grandes actions de grâces. Je « vous prie et vous conjure de me « conserver, ainsi qu'à mon fils (An-

« tiochus Eupator), la fidélité que « vous me devez. » Ce prince impie implorait le Seigneur, dont il ne devait point obtenir la miséricorde, car le moment des justes vengeances du ciel était arrivé. Enfin ce meurtrier, ce blasphémateur, frappé d'une épouvantable plaie, et traité comme il avait traité les autres, termina sur les montagnes, en terre étrangère, sa vie criminelle par une misérable et affreuse mort.

Prévaricateurs de Jamnia (an 384). — Judas Machabée, à la tête de ses troupes, s'empara de la ville d'Ephron. Il marcha ensuite contre Gorgias, gouverneur de l'Idumée. L'on en vint aux mains, et quelques Juifs furent tués. Judas alla avec les siens enlever leurs corps, pour les faire ensevelir avec leurs parens dans le tombeau de leurs pères. En les enlevant, ils trouvèrent sous leurs tuniques des choses qui avaient été consacrées aux idoles de la ville de Jamnia, et que la loi interdit aux Juifs. Alors tout le monde reconnut clairement que leur prévarication avait été cause de leur mort ; ils se mirent en prière, et conjurèrent le Seigneur d'oublier le péché qui avait été commis. Le vaillant Judas Machabée

exhorta le peuple à se préserver de toute faute, se rappelant le sort des prévaricateurs dont ils voyaient le châtiment de leurs propres yeux ; ce héros envoya ensuite de l'argent à Jérusalem, afin que l'on offrît un sacrifice pour les péchés de ceux qui étaient morts, ce qu'il fit parce qu'il avait de bons et religieux sentimens sur la résurrection.

Menelaüs (an 5842) — Le Juif Ménélaüs, traître et transfuge, suppliait avec beaucoup d'instances et d'artifices le roi de Syrie, Antiochus Eupator, non pour procurer le salut de sa patrie, mais dans l'espoir d'en obtenir par son moyen la souveraine autorité : mais le roi des rois suscita l'esprit d'Antiochus contre cet impie, l'artisan de tant de crimes dans la Judée. Lysias, son premier ministre, lui ayant représenté que Ménélaüs était la cause de tous les maux, le roi ordonna de l'arrêter, et de faire périr ce sacrilége, en le précipitant, selon la coutume des Perses, du haut d'une tour dans un monceau de cendres. Telle fut la fin de celui qui avait commis beaucoup d'impiétés contre l'autel du Seigneur.

Nicanor (an 5843). — Démétrius, après que l'armée eut fait périr Antio-

chus Eupator, son neveu, s'établit sur son trône. Alors des enfans d'Israel, iniques et impies, vinrent le trouver, et accusèrent le peuple juif devant ce prince; ils lui dirent : « Judas Macha-« bée et ses frères ont détruit tous vos « amis, et nous ont expulsés de notre « propre patrie; envoyez un homme « chargé de punir les partisans de « Judas, et leurs auxiliaires. » Le roi choisit Nicanor, l'un des princes les plus distingués de sa cour, et dont la haine et l'inimitié envers les Juifs étaient connues. Il lui ordonna d'anéantir cette nation. Nicanor se rendit à Jérusalem avec une puissante armée Il employa d'abord la fourberie en disant aux Juifs : « Point de guerre « entre vous et nous; j'entrerai dans « votre ville avec peu de monde, « n'ayant d'autre désir que de vous « voir dans un esprit de paix. » Judas Machabée découvrit ces perfides ruses, et ne voulut plus le voir. Nicanor, instruit de la découverte de son projet de mettre Judas Machabée dans les fers, et de l'envoyer à Antioche, entra dans le temple et dit aux prêtres : « Je « vous ordonne de me livrer Judas « Machabée. » Les prêtres lui répondirent qu'ils ignoraient où il était.

Alors cet impie, levant la main contre le temple, s'emporta en juremens, et dit : « Si vous ne me livrez Judas en-« chaîné, je raserai ce temple de « votre Dieu, je renverserai cet autel, et « je consacrerai en ce lieu même un « temple à Bacchus. » Les prêtres étendant leurs mains vers le ciel, conjuraient celui qui s'était toujours montré le défenseur de leur nation Les Juifs, qui avaient été contraints de suivre Nicanor, le suppliant de respecter le jour du Sabbat, cet impie leur demanda s'il existait dans le ciel un Dieu puissant qui eût commandé de célébrer le jour du Sabbat ? « S'il en est un, « moi qui suis puissant sur la terre, je « vous ordonne de prendre les armes » Dans le délire de son orgueil effréné, il avait résolu de faire de Judas et de ses amis un trophée général. Le secours de Dieu était toujours pour Judas Machabée un motif certain de confiance. Ce héros exhortait ses soldats à bannir toute crainte, et à espérer sa victoire par le secours du Tout-Puissant. Tous résolurent de combattre vaillamment, parce que la cité sainte et le temple étaient en péril. Après avoir imploré le Seigneur, Judas Machabée et les siens livrèrent la bataille ; combattant de la

main et priant Dieu du fond du cœur, ils vainquirent et tuèrent plus de trente-cinq mille hommes ; en revenant pleins de joie de la poursuite de l'ennemi, ils apprirent que Nicanor était du nombre des morts. Un cri général se fit entendre, et, d'une voix unanime, ils bénirent le Tout-Puissant. Le héros, toujours prêt à sacrifier sa vie pour le salut de ses concitoyens, Judas étant arrivé à Jérusalem, y fut couvert de gloire, lorsque l'on vit paraître la tête de Nicanor et la main sacrilége que cet impie avait osé lever contre la demeure sacrée du Très-Haut. Judas Machabée fit donner aux oiseaux la langue de Nicanor coupée par morceaux ; la main de cet insensé fut attachée vis-à-vis le temple; et sa tête fut suspendue au haut de la citadelle, pour y y être un signe visible et éclatant du secours de Dieu. Tous bénirent et glorifièrent le Seigneur, en disant : « Béni soit « celui qui a sauvé son saint temple, « et l'a préservé de toute souillure ! »

Judas Iscariotes (an 34). — L'un des douze apôtres, nommé Judas Iscariotes, alla trouver les princes des prêtres, et leur dit : « Que voulez-vous me don- « ner, et je vous livrerai Jésus-Christ ? » Ils convinrent avec lui de trente deniers. Depuis ce moment Judas cher-

chait l'occasion de le livrer. Il se rendit sur la montagne des Oliviers, escorté d'une troupe nombreuse de gens armés d'épées et de bâton. Il leur avait donné ce signal : « Celui que j'embrasserai, « c'est celui-là même qu'il faut pren- « dre : saisissez-vous de lui. » S'approchant aussitôt de Jésus, il lui dit : « Je « vous salue, mon maître, » et il l'embrassa. Jésus lui répondit : « Mon « ami, qu'êtes-vous venu faire ici ? « Quoi ! Judas, vous trahissez le Fils « de l'Homme par un baiser ! » Jésus fut conduit chez Caïphe. Tous les princes des prêtres et les anciens du peuple tinrent conseil pour le faire périr. Judas, qui l'avait livré, voyant qu'il était condamné à mort, se repentit, et reporta les trente pièces d'argent aux princes des prêtres et aux anciens, et leur dit : « J'ai péché en livrant le sang « du juste. » Il se retira, après avoir jeté les trente pièces d'argent dans le temple, et alla se pendre.

Ananie et Saphire (an 34) — Il existait à Jérusalem, l'année de la mort de Jésus-Christ, un homme nommé Ananie. Son épouse s'appelait Saphire. Il vendit un fonds de terre, et ayant retenu une partie du prix de la vente, de concert avec son épouse, il apporta le

reste aux pieds des apôtres. Pierre lui dit : « Ananie, comment Satan vous a-« t-il tenté jusqu'à vous faire mentir au « Saint-Esprit, en détournant une par-« tie de la vente de votre fonds de terre? « cet heritage ne demeurait-il pas tou-« jours en votre pouvoir, si vous l'eus-« siez voulu garder ? et après l'avoir « vendu, n'étiez-vous pas le maître du « prix de la vente ? comment donc « votre cœur a-t-il pu concevoir cette « tromperie? ce n'est pas aux hommes, « mais à Dieu, que vous avez menti. » Ananie, en entendant ces paroles, tomba et expira. Environ trois heures après, son épouse, ignorant ce qui s'était passé, entra. Pierre lui dit : « Femme d'Ana-« nie, n'avez-vous vendu votre fonds de « terre que tant ? » Elle lui répondit : « Non. » Pierre lui ajouta : « Comment « vous êtes-vous concertée pour tenter « l'Esprit de Dieu?, voilà ceux qui vien-« nent d'enterrer votre mari, ils vous « enterreront aussi. » A l'instant elle tomba aux pieds de saint Pierre, et elle y expira Cet événement répandit une grande frayeur dans toute l'Eglise.

Hérode Agrippa (an 44). — Hérode Agrippa, petit-fils d'Hérode-le-Grand, roi de Judée, persécuta quelques-uns des enfans de l'Eglise. Il fit mourir par

le glaive saint Jacques, frère de saint Jean l'évangéliste Voyant que cette persécution le rendait agréable aux Juifs, il fit aussi arrêter saint Pierre, et le mit en prison Il se proposait de le faire mourir devant tout le peuple après la fête de Pâques : mais un ange du Seigneur le délivra. Hérode l'ayant fait chercher, et ne l'ayant pas trouvé, fit donner la question aux gardes de la prison, et les fit ensuite conduire au supplice Après cet événement il s'en alla de Judée à Césarée, et y demeura. Ce prince était irrité contre les Tyriens et les Sidoniens; mais ceux-ci étant venus le trouver d'un commun accord, il fixa un jour pour leur parler. Pendant qu'il les haranguait, placé sur son trône, et revêtu de la robe royale, le peuple s'écriait : « C'est la voix d'un « Dieu et non d'un homme. » A l'instant même un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avait point rendu gloire à Dieu, en entendant ces louanges impies, et il mourut rongé par les vers.

Barjésu (an 44). — Il y avait dans l'église d'Antioche des prophètes et des docteurs. Le Saint-Esprit leur dit : « Sé- « parez-moi Saul et Barnabé, pour « l'œuvre à laquelle je les ai destinés. »

Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent aller. Etant ainsi envoyés par le Saint Esprit, ils vinrent d'abord dans l'île de Chypre. Après avoir traversé cette île jusqu'à Paphos, ils y trouvèrent un certain Juif, magicien et faux prophète, nommé Barjésu Cet imposteur était avec le proconsul Sergius Paulus. Il s'opposa aux efforts de Saul et Barnabé, tâchant de détourner le proconsul d'embrasser la foi. Alors Paul, rempli du Saint-Esprit, et regardant fixement ce magicien, lui dit : « O homme, plein « de toutes sortes de tromperies et de « malices, ennemi de toute justice, en- « fant du démon, ne cesserez-vous ja- « mais de pervertir les voies droites du « Seigneur? Voici que la main de Dieu « est sur vous : vous allez devenir aveu- « gle. » Et à l'instant même les ténèbres tombèrent sur lui, ses yeux furent fermés à la lumière ; et tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui lui donnât la main pour le conduire.

CHAPITRE II.

TABLEAU DU SORT DES PRINCIPAUX PERSÉCUTEURS, HÉRÉSIARQUES ET AUTRES IMPIES, PENDANT LES DIX PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE.

Caligula, successeur de Tibère (an 41). —Caïus-César-Caligula, empereur romain, naquit l'an 13 de Jésus-Christ, à Antiam, et non pas à Igel, comme l'a imaginé une critique moderne Il était fils de Germanicus et d'Agrippine, fille du grand Agrippa. Tibère l'adopta de bonne heure. Il n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'il fut proclamé empereur, l'an 37 de Jésus-Christ. Les commencemens de son règne, comme il n'arrive que trop souvent dans le début des tyrans, semblèrent promettre au peuple romain des jours fortunés ; mais ce brillant songe ne tarda pas à s'évanouir. Le germe des vices cachés dans son cœur se développa Ce prince, qui pendant huit mois avait promis tant de gloire et de félicité, se montra un tyran, un monstre, un lâche, un insensé Son orgueil monta à son comble. Il se van-

tait d'être le maître de tous les rois de la terre, et regardait les autres princes comme de vils esclaves. Il voulut être adoré comme un dieu, et dans ce dessein il se bâtit un temple, nomma des prêtres, et se fit offrir des sacrifices. Il s'initia lui-même dans ce collége sacerdotal, y associa sa femme et son cheval. Le nouveau Jupiter, pour mieux mériter ce titre, voulut imiter les éclairs et les foudres. Dans les orages, il faisait un bruit semblable à celui du tonnerre avec une machine; et, lançant une pierre contre le ciel, il s'écriait : « Tue-moi, ou je te tue. » Ses extravagances ne se bornèrent pas là; il renversa les statues et les images des grands hommes; il fit ôter de toutes les bibliothèques de Rome les bustes d'Homère, de Virgile, de Tite-Live, etc. Les débauches les plus infames et la cruauté la plus barbare, vinrent ajouter l'horreur à toutes ses extravagances. Incestueux avec ses trois sœurs, il parut avec elles en public dans les postures les plus indécentes. Il déshonora les femmes de Rome, les enlevant à leurs maris, et les forçant à être les témoins de la violation même du lit conjugal. Il établit des lieux publics de prostitution dans son palais; il y plaça une acadé-

mie de jeu, et tint lui-même école de friponnerie. Un jour, manquant d'argent, il quitta les joueurs, descendit dans sa cour, y fit tuer sur-le-champ plusieurs personnes distinguées, et rapporta 600,000 sesterces. L'effusion du sang humain était pour lui le spectacle le plus agréable ; les meurtres étaient ses récréations. Deux consuls, au milieu desquels il était assis, le voyant éclater de rire, lui en demandèrent la raison : « Je ris, leur répondit le scélé-« rat, parce que je songe qu'à l'instant « même je puis vous faire égorger tous « deux. » Un jour qu'il s'était mépris dans une exécution, un autre que le condamné ayant souffert la mort, il dit : « Qu'importe ? l'autre ne l'avait pas « plus mérité que lui. » Un chevalier, exposé sans sujet aux bêtes, criant qu'il était innocent, Caligula le fait rappeler, commande qu'on lui coupe la langue, et le renvoie pour être dévoré. Les parens étaient forcés d'assister aux supplices de leurs proches, et de plaisanter avec lui. Le triste plaisir de voir souffrir le flattait tellement, qu'il s'amusait à faire donner la question ou à mettre sur la roue des malheureux. On le vit fermer les greniers publics, et se plaire à voir la famine dans Rome. Cette

ame féroce portait la démence et la rage jusqu'à souhaiter que le peuple romain n'eût qu'une tête pour la lui couper. Une famine, une peste, un incendie, un tremblement de terre, la perte d'une de ses armées étaient l'objet de ses vœux les plus ardens. Il ordonna qu'on nourrît d'hommes vivans les bêtes sauvages réservées aux spectacles. Sa mort mit fin à ses extravagances et aux malheurs du peuple romain. Il fut assassiné par un tribun des gardes prétoriennes, en sortant du spectacle, la vingt-neuvième année de son âge, après un règne de près de quatre ans, l'an 41 de Jesus-Christ. On fit porter son corps dans un jardin, où ses sœurs ne le brûlèrent qu'à demi, et l'enterrèrent précipitamment, de peur que la populace n'outrageât son cadavre. Ainsi périt ce monstre, gangrené de vices, sans aucune vertu; ce serpent, qui devait dévorer les Romains, selon l'expression de Tibère. Il souhaita que son règne fût signalé par quelque calamité publique; mais n'en était-ce pas une assez grande, dit un homme d'esprit, que le monde fût gouverné par cette bête féroce ?

Néron (an 68) — Caïus-Claudius-Néron, empereur romain, fils de Caïus-

Domitius-Enobardus et d'Agrippine, fille de Germanicus, fut adopté par l'empereur Claude, l'an 50 de Jésus-Christ, et lui succéda l'an 54. Les commencemens du règne du jeune empereur furent comme la fin de celui d'Auguste. Burrhus et Sénèque avaient tâché de lui inspirer de la sagesse, et parurent pendant quelque temps avoir réussi. Les Romains le regardèrent comme un présent du ciel. Il se montra juste, libéral, affable, poli, complaisant, et d'un cœur sensible à la pitié. Un jour qu'on lui présentait à signer la sentence d'une personne condamnée à mort : « Je voudrais, dit-il, ne « pas savoir écrire. » La modestie relevait ses qualités. Le sénat l'ayant loué sur la sagesse de son gouvernement, il répondit : « Attendez à me louer que « je l'aie mérité. » Néron ne continua pas comme il avait commencé ; les leçons de la philosophie qui avaient fait la base de son éducation, étant sans sanction et sans garantie, ne purent empêcher le développement de son mauvais naturel, ni l'effet des mauvaises compagnies auxquelles il se livra. On prétend même que c'est l'esprit philosophique qui lui donna ce caractère d'hypocrisie et de lâcheté dont il avait

vu plus d'un trait dans ses maîtres, et qui, lorsqu'il est joint à la puissance, produit infailliblement les plus grands forfaits. Il secoua le joug d'Agrippine, et oublia qu'il lui devait la naissance et l'empire. Craignant qu'elle ne lui ôtât le trône pour le donner à Britannicus, fils de Claude, à qui il appartenait, il fit périr ce prince par le poison. Un crime en amène toujours un autre : Néron, livré à la corruption de son cœur, oublia bientôt jusqu'aux bienséances que les scélérats même respectent dans leurs excès. Il passait les nuits dans les rues, dans les cabarets et dans les lieux de débauche, suivi d'une jeunesse effrénée, avec laquelle il battait, volait et tuait. Son cœur s'accoutumait peu à peu au meurtre; enfin il fit massacrer sa mère Agrippine. Pour la faire périr d'une manière qui parût naturelle, il la fit embarquer dans une galère construite de façon que le haut tombait de lui-même, et que le fond s'ouvrait en même temps. Ce stratagème ne lui ayant pas réussi, il envoya son affranchi Anicet la poignarder à Baies, où elle s'était sauvée. Le barbare ne laissa pas d'éprouver des remords après cette action atroce; il croyait toujours voir Agrippine teinte

de sang, et expirante sous les coups des ministres de ses vengeances. Cependant il tâcha de se justifier auprès du sénat en imputant toutes sortes de crimes à sa mère : « Il ne lui avait ôté la vie, « écrivait-il, que pour sauver la « sienne. » Le sénat, aussi lâche que lui, approuva cette atrocité ; le peuple, non moins corrompu que les magistrats, alla avec eux au-devant de lui lorsqu'il fit son entrée à Rome. On le reçut avec autant de solennité que s'il eût été de retour d'une victoire. Le philosophe Sénèque ne fut pas le dernier à applaudir. Telle a toujours été et est encore aujourd'hui la bassesse des hommes : la mesure de leurs craintes et de leurs espérances fait celle de leurs éloges : la flatterie, ce honteux et criminel esclavage, comme dit Tacite (*fœdum crimen servitutis*), a constamment marché à la suite des tyrans ; les monstres vivans et puissans ont toujours été de grands hommes. Néron, se voyant autant d'esclaves que de sujets, ne consulta plus que le déréglement de son esprit insensé. On vit un empereur comédien, qui jouait publiquement sur les théâtres comme un acteur ordinaire Il paraissait souvent sur la scène, la lyre à la main, suivi de

Burrhus et de Sénèque, qui battaient des mains: faiblesse ordinaire aux philosophes de tous les siècles, dont la froide morale ne tient pas contre les volontés royales. Les folies et les crimes de ce monstre étaient tels, qu'on ne s'attendait pas qu'il pût rien imaginer au-delà de ce qu'on avait déjà vu; mais *il était fait,* selon l'heureuse expression d'un judicieux auteur, *pour commettre des crimes ignorés jusqu'alors.* Il s'avisa de s'habiller en femme, et de se marier en cérémonie avec l'infâme Pythagore; et depuis, en secondes noces de la même espèce, avec Doriphore, un de ses affranchis. Par un retour à son premier sexe, il devint l'époux d'un jeune homme nommé Sporus, qu'il fit mutiler pour lui donner un air de femme. L'extravagant Néron revêtit sa singulière épouse des ornemens d'impératrice, et parut ainsi en public avec son eunuque. Telle est la progression de la luxure; comme l'avarice, elle sent sa soif s'augmenter à mesure qu'elle se satisfait; comme la gourmandise, elle se blase jusqu'à apprêter des mets contre nature. La férocité l'emportait encore sur ses infâmes désordres. La cruauté marcha toujours chez lui, comme chez tous les scélérats, à pas

égal avec la luxure. « L'homme dé-
« gradé par ces sensations grossières,
« dit un phisiologue, tombe dans l'é-
« goïsme le plus brutal, ne regarde
« ses semblables que comme les ins-
« trumens de son plaisir, le jouet de
« ses passions, les victimes de sa haine,
« de son humeur et de ses caprices. »
Octavie, sa femme, Burrhus, Sénèque,
Lucain, Pétrone, Poppée, sa maîtresse,
furent sacrifiés à sa fureur. Ces meur-
tres furent suivis d'un si grand nombre
d'autres, qu'on ne le regarda plus que
comme une bête féroce altérée de sang.
Ce scélérat se glorifiait d'avoir enchéri
sur tous les vices : « Mes prédécesseurs,
« disait-il, n'ont pas connu comme
« moi les droits de la puissance abso-
« lue... J'aime mieux, ajoutait-il, être
« haï qu'aimé, parce qu'il ne dépend
« pas de moi seul d'être aimé, au lieu
« qu'il ne dépend que de moi seul
« d'être haï » Entendant un jour quel-
qu'un se servir de cette façon de parler
proverbiale : « Que le monde brûle,
« quand je serai mort ! » il répliqua :
« Et moi je dis : Qu'il brûle, et que je
« le voie!» Ce fut alors qu'après un fe-
tin aussi extravagant qu'abominable, il
fit mettre le feu aux quatre coins de Rome
pour se faire une image de l'incendie de

Troie. L'embrasement dura neuf jours. Les plus beaux monumens de l'antiquité furent consumés par les flammes. Il y eut dix quartiers de la ville réduits en cendres. Ce spectacle lamentable fut une fête pour lui. Il monta sur une tour fort élevée pour en jouir à son aise. Il ne manquait plus à ce forfait que de le rejeter sur les innocens. Il accusa les chrétiens de ce crime, et ils furent dès lors l'objet de sa cruauté « Néron, « dit Tacite, punit d'abord ceux qui « s'avouaient chrétiens, et par leur « confession l'on en découvrit une « grande multitude, qui furent moins « convaincus d'avoir mis le feu à Rome « que d'être haïs du genre humain[1]. « L'on se fit, dit le même historien, « un jeu de leur mort : les uns, cou- « verts de peaux de bêtes, furent dé-

[1] Quand on réfléchit que cette haine si gratuite et si mal fondée, à l'égard de la seule religion salutaire et raisonnable, est si clairement et si fortement annoncée dans l'Evangile, on ne peut s'empêcher de la regarder non-seulement comme un caractère, mais encore comme une preuve de la vérité du christianisme. (*Voyez le Journal hist. et litt.*, 1er *février* 1789, page 150. — 1er *décembre* 1790, page 539.

« vorés par les chiens; les autres, at-
« tachés à des pieux, furent brûlés
« pour servir de flambeaux pendant la
« nuit. Néron prêta ses jardins pour ce
« spectacle; il y parut lui-même en
« habit de cocher, et monté sur un
« char, comme aux jeux du cirque. »
Cependant le moment arrivait où Néron devait recevoir le juste châtiment de ses cruautés. Galba, gouverneur de la Gaule Tarragonaise, homme illustre par sa naissance et par son mérite, ayant désapprouvé hautement les vexations dont il accablait les provinces pour subvenir aux folles largesses qu'il répandait sur le peuple romain, Néron envoya l'ordre de le faire mourir ; mais celui-ci évita la mort en se faisant proclamer empereur. Il fut poussé à cette démarche par Vindex, qui lui écrivait d'*avoir pitié du genre humain, dont leur détestable maître était le fléau*. Bientôt tout l'empire le reconnaît. Le sénat déclare Néron ennemi public, et le condamne à être précipité de la roche du Capitole, après avoir été traîné tout nu publiquement, et fouetté jusqu'à la mort. Le tyran prévint son supplice et se poignarda, l'an 68 de Jésus-Christ, dans sa trente-deuxième année. En vain implora-t-il, dans ses derniers ins-

tans, quelqu'un qui daignât lui donner la mort : personne ne voulut lui rendre ce dangereux service. « Quoi! « s'écria-t-il dans son désespoir, est-il « possible que je n'aie ni amis pour « défendre ma vie, ni ennemis pour « me l'ôter! » Sa punition ne se borna pas à une mort violente, on en vint jusqu'à tâcher d'exterminer sa mémoire ; car quoiqu'il eût fait construire des ouvrages merveilleux, qu'il eût rétabli le Capitole, et érigé plusieurs autres monumens dignes de la magnificence romaine, le sénat jura tellement la perte de son nom, qu'il ordonna de briser ses statues, d'effacer toutes les inscriptions gravées en son honneur, et qu'il rendit des décrets sévères pour imprimer à sa mémoire une flétrissure éternelle. Il serait difficile d'exprimer la joie des Romains lorsqu'ils apprirent sa mort. On arbora publiquement le signal de la liberté, et le peuple se couvrit la tête d'un chapeau semblable à celui que prenaient les esclaves après leur affranchissement. Le sénat n'y fut pas moins sensible. Néron avait dessein de l'abolir après avoir fait mourir tous les sénateurs. Lorsqu'il apprit les premières nouvelles de la rébellion, il

forma le projet de faire massacrer tous les gouverneurs des provinces et tous les généraux d'armée comme ennemis de la république, de faire périr tous les exilés, d'égorger tous les Gaulois qui étaient à Rome, d'abandonner le pillage des Gaules à son armée, d'empoisonner le sénat entier dans un repas, de brûler Rome une seconde fois, et de lâcher en même temps dans les rues les bêtes réservées pour les spectacles, afin d'empêcher le peuple d'éteindre le feu. Il n'eut pas le temps de se livrer à ces atrocités, dont l'exécution semble avoir été réservée à notre siècle ; car la plupart se sont réalisées dans la révolution de France, et plusieurs même ont été portées plus loin.

Montan. — Montan, né à Ardaban, dans la Mysie, au 2e siècle, fut un insensé qui joua le prophète. Il prétendit que Dieu avait voulu sauver d'abord le monde par Moïse et par les prophètes; qu'ayant échoué dans ce dessein, il s'était incarné : et que n'ayant pas encore réussi, il était descendu en lui par le moyen du Saint-Esprit, et dans deux prophétesses, Priscille et Maximille, toutes deux femmes de qualité, mais de mauvaise vie, qui abandonnèrent

leurs maris pour suivre ce nouveau prophète

L'austérité apparente de ses mœurs servit beaucoup a accréditer les délires de son esprit. Ses disciples furent appelés Montanistes, de son nom, et Pépuzéniens, à cause de la petite ville de Pépuzium, dans la Phrygie, dont ils avaient fait leur chef-lieu, et qu'ils nommaient Jérusalem. Eusèbe dit que Montan et Maximille tombèrent dans le désespoir, et se pendirent.

Alius Adrien (an 138). — Alius Adrien, né à Italica, près de Séville en Espagne, était cousin germain de Trajan, qui l'adopta, et auquel il succéda sur le trône imperial en 117 Ce fut sous son règne que commença cette terrible persécution contre les chrétiens, qui ne cessa que d'apres les remontrances de Quadrat et d'Aristide. Les Juifs s'étant révoltés sous les étendards d'un prétendu messie nommé Barcochebas, il leur défendit d'entrer dans Jérusalem, dont le nom fut changé en celui d'Alia, et même de la regarder de loin On mit un pourceau de marbre sur la porte qui regardait Bethléem ; et comme les chrétien , qui n'avaient point du tout songé à se révolter, lui étaient, on ne sait pourquoi, aussi odieux que les Juifs,

Adrien éleva une idole de Jupiter à l'endroit de la résurrection de Jésus-Christ, et une de Vénus, en marbre, au calvaire ; il fit planter un bois en l'honneur d'Adonis, à Bethléem, et lui consacra la caverne où le sauveur était né. Peu content de souiller ainsi les lieux saints, il devint plus cruel que jamais sur la fin de son règne, et fit mourir injustement plusieurs personnes de distinction.

Il fut attaqué d'une hydropisie, à son palais de Tibur. Les remèdes ne lui procurant aucun soulagement, il tomba dans le désespoir : souvent il demanda du poison ou une épée pour terminer sa vie; il offrit même de l'argent, et promit l'impunité à ceux qui voudraient lui rendre ce prétendu service. Son médecin se tua lui-même, de peur d'être forcé à lui donner du poison. Enfin un esclave nommé Mastor, qui s'était fait connaître par sa force et sa hardiesse, se détermina, tant par menaces que par promesses, à obéir à l'empereur; mais quand il fallut en venir à l'exécution, il fut saisi d'une si grande frayeur qu'il prit la fuite. Le malheureux Adrien se lamentait nuit et jour de ne pouvoir trouver la mort, lui qui l'avait donnée à tant d'autres. Il se la donna cependant

lui-même en mangeant et en buvant des choses contraires à sa maladie. Il expira en disant : « Les médecins ont « tué l'empereur. *Turba medicorum Cæ-* « *sarem perdidit.* » Il mourut en 138, dans la soixante-deuxième année de son âge, et la vingt et unième de son règne. Alius Spartianus nous a conservé ces vers qu'il fit avant de mourir, et qui marquent son inquiétude sur l'état de son ame après sa mort, inquiétude que la philosophie s'efforce en vain de dissimuler :

Animula vagula, blandula;
Hospes comesque corporis,
Quæ jam abibis in loca
Pallidula, rigida, nudula,
Nec, ut soles, dabit jocos.

(*Ext. du Dict. hist. de Feller.*)

Marc-Aurèle (an 180). — L'empereur Marc-Aurèle, prince qui, malgré ses bonnes qualités, persécuta les chrétiens, et nomma, pour lui succéder, l'infâme Commode son fils, étant tombé malade en Pannonie, se donna la mort à lui-même en refusant de prendre de la nourriture.

Aurélius Commode (an 192). — Aurélius Commode, empereur romain, fils de Marc-Aurèle, et arrière-petit-fils de Trajan, par Faustine, sa mère, vint au monde l'an 161 de l'ère chrétienne. Quelques jours après la mort de son père, il fut proclamé empereur, l'an 180. Des philosophes célèbres entreprirent de former son cœur et son esprit; mais ils s'y prirent mal, ou du moins avec aussi peu de succès qu'avait eu l'éducation philosophique de Néron. Comme lui, il fit périr les plus illustres personnages de Rome, et persécuta cruellement les chrétiens. Ses parens ne furent pas à l'abri de sa fureur. Un certain Cléandre, Phrygien d'origine, esclave de naissance, devenu son ministre en favorisant ses débauches, seconda la cruauté du tyran. Il avait déjà eu pour ministre un Perennis, mis en pièces par les soldats. Cléandre eut le même sort; mais Commode n'en fut pas plus humain; Rome fut un théâtre de carnage et d'abominations. Lorsqu'il manquait de prétexte pour avoir des victimes, il feignait des conjurations imaginaires. Aussi lassif que cruel, il corrompit ses sœurs, destina trois cents femmes et autant de jeunes garçons à ses débau-

ches. Son imagination, aussi déréglée que son cœur, lui persuada de rejeter le nom de son père, et de donner celui de sa mère à l'une de ses concubines; au lieu de porter le nom de Commode, fils de Marc-Aurèle, il prit celui d'Hercule, fils de Jupiter; et malheur à quiconque niait sa divinité! Le nouvel Alcide se promenait dans les rues de Rome, vêtu d'une peau de lion, une grosse massue à la main, voulant détruire les monstres, à l'exemple de l'ancien. Il faisait assembler tous ceux de la lie du peuple qu'on trouvait malades ou estropiés; et, après leur avoir fait lier les jambes et leur avoir donné des éponges au lieu de pierres pour les lui jeter à la tête, il tombait sur ces misérables, et les assommait à coups de massue. Il ne rougissait point de se montrer sur le théâtre et de se donner en spectable. Il voulut paraître tout nu en public, comme un gladiateur. Martia, sa concubine, Latus, préfet du prétoire, et Electe, son chambellan, tâchèrent de le détourner de cette extravagance. Commode, dont le plaisir était, non pas de gouverner ses états ou de conduire ses armées, mais de se battre contre les lions, les tigres, les léopards et ses sujets, alla dans sa

chambre écrire un arrêt de mort contre ceux qui avaient osé lui donner des avis. Martia ayant découvert son projet, lui présenta un breuvage empoisonné au sortir du bain ; Commode s'assoupit, se reveilla, vomit beaucoup. On craignit qu'il ne rejetât le poison, et on le fit étrangler dans sa trente et unième année. Son nom est placé parmi ceux des Tibère, des Domitien. et de ces autres monstres couronnés qui ont déshonoré le trône et l'humanité. Commode, tout barbare qu'il était, avait la lâcheté des tyrans : n'osant se laisser raser par personne, il se brûlait lui-même la barbe, comme Denys de Syracuse. Implacable dans ses vengeances, et bizarre dans ses cruautés, son nom présente l'idée du plus abominable des hommes. « Cette « multitude de monstres, dit un ob- « servateur politique, qui souillèrent « succe sivement le trône de Rome, « entre lesquels on ne voit régner que « par de courts intervalles quelques « hommes d'une vertu médiocre, est « un effet naturel de la corruption « générale qui rongeait le corps de la « nation, et, de plus, une punition « terrible où la justice divine joignait « la sévérité à l'humiliation, en frap-

« pant ce peuple orgueilleux, avili et « dégradé, de la verge de fer agitée « dans les mains d'un insensé. »

(*Ext. du Dict. hist. de Feller.*)

Herminien et Saturnin (vers l'an 208). — Tertullien, dans son traité adressé à Scapula, gouverneur d'Afrique, pour l'engager à faire cesser la persécution, lui cite plusieurs exemples des châtimens du ciel contre les persécuteurs, entre autres ceux d'Herminien et de Saturnin. Herminien, gouverneur de Cappadoce, irrité de la conversion de son épouse, traita cruellement les chrétiens. Il fut attaqué seul de la peste dans son palais. Dévoré par les vers, il finit par reconnaître sa faute, et mourut presque chrétien. Saturnin, prédécesseur de Scapula, celui qui disait à l'un des martyrs Scillitains, saint Sperat, en parlant de l'Ecriture sainte : « Quels « sont donc ces livres que *vous lisez en « les adorant?* » perdit la vue et mourut aveugle.

Septime Sévère (an 211). — Lucius Septime Sévère, empereur romain, naquit à Leptis, en Afrique, l'an 146 de Jésus-Christ, d'une famille illustre. Né avec un esprit vif et entreprenant, il était fourbe, dissimulé, menteur,

perfide, parjure, avide, rapportant tout à lui-même, prompt, colère et cruel. Didier Julien s'étant fait proclamer empereur, après la mort de Pertinax, Sévère, alors gouverneur de l'Illyrie, marcha contre lui et lui enleva le trône, l'an 193 de Jésus-Christ. Arrivé à Rome, il se défit de Julien et de Niger, ses compétiteurs, fit mourir plusieurs sénateurs qui avaient suivi leur parti, en relégua d'autres, et confisqua leurs biens. Il alla ensuite assiéger Bysance par mer et par terre, et s'en étant rendu maître, il la livra au pillage; de là il tourna ses armes contre Albin, gouverneur de la Grande-Bretagne, dont il redoutait la puissance, et le vainquit près de Lyon, dans une bataille où celui-ci perdit la vie. On vit alors Sévère, dépouillant tout sentiment humain, venir voir le corps de son ennemi, et le faire fouler aux pieds par son cheval. Rien ne prouve mieux que cet usage de la victoire, qu'il n'était pas digne de vaincre. Peu après il fit mourir la femme et les enfans d'Albin, et fit jeter leurs cadavres dans le Tibre. Il lut les papiers de cet infortuné, et fit périr tous ceux qui avaient embrassé son parti. Les premières personnes de Rome et quantité

de dames de distinction furent enveloppées dans ce massacre. Devenu ainsi seul maître de l'empire, Sévère tourna sa cruauté contre les chrétiens, et excita la cinquième persécution dont il soit fait mention dans les fastes de l'Eglise. Il y eut un grand nombre de martyrs dans toutes les provinces de l'empire; mais les progrès du christianisme n'en furent que plus rapides.

Les peuples de la Grande-Bretagne s'étant révoltés, Sévère y vola pour les réduire, mais il tomba malade au milieu de ses conquêtes, et rencontra dans cette île l'écueil fatal où viennent se briser toutes les prospérités du monde. Les uns attribuèrent sa maladie aux fatigues qu'il avait essuyées; les autres, au chagrin que lui avait causé son fils aîné Caracalla, qui, étant à cheval derrière lui, avait voulu le tuer d'un coup d'épée. Les légions ayant proclamé son fils peu de temps après, il fit trancher la tête aux principaux rebelles, excepté à son fils; ensuite, portant la main à son front, et regardant Caracalla d'un air impérieux : « Apprenez, lui dit-il, que c'est « la tête qui gouverne et non pas les « pieds; » faisant allusion à la goutte dont il était tourmenté. Comme sa

mort approchait, il s'écria : « J'ai été « tout ce qu'un homme peut être, « mais que me servent aujourd'hui ces « honneurs? » Les douleurs de la goutte augmentant, sa fermeté ordinaire l'abandonna. Aurélius Victor rapporte qu'après avoir vainement demandé du poison, il mangea exprès si avidement des mets indigestes, qu'il en mourut à Yorck, l'an 211, à l'âge de soixante-six ans. Ce siècle était si déréglé, que sous le seul règne de cet empereur, on fit le procès à trois mille personnes accusées d'adultère. Caracalla et Géta, ses fils, lui succédèrent.

Caracalla (an 217). — Marc-Aurèle-Antonin Caracalla naquit à Lyon l'an 188, de Septime Sévère et de Julie. Le jour même de la mort de son père, ses soldats le proclamèrent empereur avec Géta, son frere. L'antipathie qui était entre ces deux princes augmentant tous les jours, Caracalla fit poignarder Géta entre les mains de Julie, sa mère, qui fut teinte de son sang. Le fratricide, resté seul empereur, gagna les soldats en augmentant leur solde de moitié. Cette libéralité aveugla ces misérables; ils approuvèrent son crime, et déclarèrent Géta ennemi du bien public. Pour diminuer l'horreur de son

crime, il chercha partout des apologistes de ce meurtre. Papinien fut mis à mort pour n'avoir pas voulu, à l'exemple de Sénèque, colorer un tel forfait. « Il n'est pas si aisé, répondit-« il, d'excuser un fratricide que de « le commettre. » Le scélérat, déchiré par des remords continuels, fit un voyage dans les Gaules. Il troubla les peuples, viola les droits des villes, et ne s'en retira qu'après avoir inspiré une haine universelle. Ses impôts et ses exactions épuisèrent toutes ses provinces. Sa mère lui reprochant ses profusions, le tyran ne lui répondit que ces mots : « Sachez que tant que « je porterai cela (en lui montrant « une épée nue) j'aurai tout ce que « je voudrai. » Cette épée ne défendit pas son empire contre les barbares. Les Quades, les Allemands, et d'autres peuples de la Germanie, lui ayant déclaré la guerre, il acheta la paix à prix d'argent. Etant allé à Alexandrie, il donna ordre à ses soldats de faire main-basse sur le peuple, pour le punir de quelques railleries lachées au sujet de la mort de Géta. Le carnage fut, dit-on, si horrible, que toute la plaine était couverte de sang; la mer, le Nil, les rivages voisins en furent teints pen-

dant plusieurs jours. Ce barbare finit par interdire les assemblées des savans, et par faire murer tous les quartiers de la ville. La terre fut bientôt délivrée de ce monstre. Sur l'avis des magiciens, des astrologues, devins et autres imposteurs, qu'il rassemblait de toutes parts : inquiet sur son sort futur, il se disposait à se défaire de Macrin, l'un des deux préfets du prétoire, lorsque celui-ci, prévenu par une imprudence de Caracalla lui-même, le fit assassiner, et s'empara de l'empire sur la nomination des troupes, qui, quatorze mois après, le livrèrent à la mort.

Heliogabale (an 222). — Héliogabale ou Elagabale, empereur romain, surnommé le *Sardanapale de Rome*, naquit evrs l'an 204, à Antioche, d'un commerce criminel de Caracalla avec sa nièce Sæmias. Après la mort de Macrin, l'an 218, il fut élevé à l'empire. Le sénat, quoique mécontent de se voir soumis à un enfant de quatorze ans, le reconnut empereur, et lui donna le titre d'Auguste. Mæsa, son aïeule, et Sæmias, sa mère, furent honorées du même nom.

Héliogabale joignait à l'humeur despotique d'un vieillard emporté tous les

caprices d'un jeune étourdi. Il voulut que son aïeule fut admise dans les assemblées du sénat, et qu'elle eût sa place auprès des consuls. Il établit sur le Quirinal un sénat de femmes, où sa mère, monstre d'impudicité, bien digne d'un tel fils, donnait des arrêts sur les habits et les modes. Le palais impérial ne fut plus qu'un lieu de prostitution, habité par tout ce qu'il y avait de plus infâme dans Rome par la naissance et par les mœurs. Les cochers, les comédiens, composaient la cour de ce scélérat imbécile, qu'on appelait empereur. Il tua de sa propre main Gannys, son précepteur, qui lui reprochait ses débauches, et épousa cinq femmes pendant les quatre années qu'il régna. Une de ses femmes fut une vestale; et comme c'était un sacrilége parmi les Romains, il répondit à ceux qui le lui reprochaient : « Rien ne convient mieux « que le mariage d'un prêtre et d'une vestale. » Il lui prit bientôt une envie plus étrange : il déclara publiquement qu'il était femme. Il épousa en cette qualité un de ses officiers, ensuite un de ses esclaves. Une académie établie dans son palais donnait des décisions sur les raffinemens de la plus honteuse lubricité. S'il égala en impudicité les

empereurs les plus débordés. il les surpassa tous en profusions. C'est le premier Romain qui ait porté un habit tout de soie.

Pour satisfaire à ses dépenses excessives, il accabla le peuple d'impôts. Il le regardait comme les enfans regardent un petit oiseau qui leur sert de jouet. Il se plaisait à inviter à souper des gens de la lie du peuple. Il les faisait asseoir sur de grands soufflets enflés de vent, qui, se vidant tout-à-coup, les renversaient par terre pour être la pâture des ours et des bêtes féroces. Les cruautés de ce monstre ayant enfin soulevé contre lui l'indignation générale, ses soldats se révoltèrent : il voulut les apaiser, mais, ne pouvant en venir à bout, il fut se cacher dans les latrines du camp. On l'y découvrit avec sa mère, Sæmias, qui le tenait embrassé, et on leur trancha la tête, le 10 mars 222, selon l'opinion la plus commune; car l'époque précise de sa mort a été différemment fixée par les auteurs.

Son corps, après avoir été traîné par les rues de Rome, fut jeté dans le Tibre. Le sénat dévoua sa mémoire à l'infamie, et la postérité a ratifié ce juste décret.

Héliogabale n'avait que dix-huit ans, dont il en avait régné trois, neuf mois quatre jours ; mais il était vieux en fait de crimes et d'extravagances, et en avait commis un si grand nombre, qu'on les prendrait pour le résultat de l'histoire d'un siècle.

Jules Maximin (an 238). — L'empereur Jules Maximin, Goth d'origine, pâtre d'abord, puis soldat, d'une taille gigantesque, d'une force à remuer seul un chariot chargé, élevé à l'empire par les troupes révoltées contre l'empereur Alexandre Sévère, qu'il fit tuer, ainsi que Mamée, sa mère, avec plus de quatre mille autres personnes accusées de conspiration, persécuta les chrétiens, et se fit tant détester par ses autres cruautés, que ses soldats le mirent à mort devant la ville d'Aquilée, ainsi que son fils. Ils envoyèrent leurs têtes à Rome, où elles furent reçues au milieu des réjouissances publiques.

Philippe (an 249). — L'empereur Philippe, homme de basse naissance, qui s'était emparé de l'empire, l'an 244, en faisant tuer Gordien par les soldats, éprouva le même sort, ainsi que son fils, par ordre de Décius qui lui succéda.

Decius (an 251). — Décius, comme s'il n'était parvenu à l'empire que pour

s'armer contre Dieu, ne fut pas plus tôt en possession de la puissance souveraine, que sa fureur s'alluma contre les disciples de Jésus-Christ. Mais cette même fureur ne fit qu'accélérer sa perte. En effet, ayant marché contre les Carpes, qui s'étaient emparés de la Dacie et de la Mésie, il fut enveloppé par ces barbares, qui le tuèrent avec une grande partie de son armée Il ne jouit pas même des honneurs du tombeau ; son corps, nu et abandonné, fut dévoré par les bêtes et les oiseaux de proie : digne sépulture d'un ennemi de Dieu.

Valerien (an 259). — L'empereur Valérien se laissa entraîner par une semblable fureur contre les serviteurs du vrai Dieu. Il y eut beaucoup de sang chrétien répandu sous son règne, quoique de courte durée : mais Dieu lui fit subir un genre de châtiment tout nouveau, afin que la postérité apprît qu'enfin les méchans reçoivent la peine que méritent leurs crimes. Valérien fut pris par les Perses, et non seulement il perdit l'empire, dont il avait si insolemment abusé, mais encore la liberté, qu'il avait ôtée aux autres, et il passa le reste de sa vie dans une honteuse servitude; car toutes les fois que Sapor, roi de Perse, voulait monter à cheval

ou dans son char, il commandait à son prisonnier de se courber, et il mettait le pied sur son dos. Il lui disait avec un rire moqueur que c'était là un vrai triomphe, bien différent de celui que l'on faisait peindre à Rome. Valérien vécut quelque temps encore, afin que le nom romain fût plus long-temps le jouet des barbares. Ce qui mit le comble à ses maux, ce fut d'avoir un fils empereur, et de ne point avoir de vengeur; personne en effet ne pensa à le délivrer d'une si cruelle captivité. Au reste, lorsqu'il eut fini sa vie au milieu de tant d'indignités, les barbares lui ôtèrent la peau, la peignirent en rouge et la pendirent dans un temple, comme un monument de leur victoire.

Aurélien (an 275). — Aurélien, prince naturellement emporté, ne profita point de la captivité de Valérien; oubliant les crimes et le châtiment qu'ils lui avaient attiré, il provoqua la colère divine par sa propre cruauté. Il n'eut cependant pas le temps d'exécuter les projets qu'il avait formés, la mort le surprit dans les premiers accès de sa fureur. Ses édits sanguinaires contre les chrétiens n'étaient point parvenus à l'extrémité des provinces, que son corps était étendu sans vie sur la

poussière. Ses amis ayant pris de l'ombrage à son occasion, le tuèrent à Cenofririum, bourg de la Thrace.

Manès (an 274). — Coubric, esclave acheté et élevé par une dame de Perse, prit le nom de Manès, se dit le *Paraclet*, répandit sa fause doctrine sur les *deux principes*, l'un bon, l'autre mauvais, et fut chef de la secte impie des Manichéens. Ayant promis à Sapor, roi de Perse, de guérir son fils, dont la mort démentit promptement sa promesse, ce prince, irrité, le fit mettre dans une prison, d'où il s'échappa; mais ayant été repris, il fut écorché avec une pointe de roseau.

Sévère (an 307). — Sévère, associé en 303, comme César, aux fureurs de l'empereur Dioclétien contre le christianisme, dont ce prince et six autres empereurs, ses collègues ou ses successeurs, avaient *juré la destruction* totale, le féroce Sévère vaincu et abandonné de ses troupes, se livre près de Ravenne à ses collègues Maximien, Hercule et Maxence son fils, qui lui font ouvrir les veines.

Maximien Hercule (an 310). — Maximien Hercule naquit près de Sirmich, l'an 250. Ses parens étaient très pauvres; il s'avança, par ses qualités guerrières, dans les armées. Dioclétien,

avec qui il avait été soldat, l'associa à l'empire en 286; mais s'étant dépouillé de la pourpre impériale en 305, il engagea Maximien à l'imiter. Celui-ci obéit; mais sur la fin de l'année, Maxence, son fils, l'engagea à la reprendre. Maximien, ingrat envers son enfant, voulut le faire rentrer dans l'état de particulier. Le peuple et les soldats s'étant soulevés contre lui, il fut obligé de se retirer dans les Gaules, auprès de Constantin, qui épousa sa fille Fausta. Aussi peu fidèle à son gendre qu'il l'avait été à son fils, il engagea sa fille à trahir son mari, et à faire en sorte que la chambre où il couchait fût ouverte toute la nuit. Fausta lui promit tout dans le dessein d'avertir Constantin, qui fit coucher un eunuque à sa place. Le meurtrier vient au milieu de la nuit, tue l'eunuque, est crie que Constantin est mort. Constantin paraît à l'instant avec ses gardes, reproche à ce monstre son ingratitude et ses crimes, le condamne à perdre la vie, lui accordant pour toute grâce la liberté de choisir son genre de mort. Le malheureux s'étrangla, en 310, à l'âge de 60 ans, à Marseille. Féroce, cruel et avare, il avait toujours conservé la rusticité de sa naissance. Ses vices étaient peints

sur sa figure. Sa haine contre les chrétiens alla jusqu'à faire massacrer des légions entières, entre autres la légion thébéenne, forte de six mille six cents hommes commandés par saint Maurice.

Galère (an 311). — Galère, l'un des plus cruels persécuteurs des chrétiens, fut frappé, à la dix-huitième année de son règne, d'une plaie absolument incurable. Il se forma, dans la partie de son corps que la pudeur défend de nommer, un abcès qui fit bientôt des progrès considérables; les amputations des chirurgiens deviennent inutiles; un nouvel ulcère perce la cicatrice; une veine rompue rend une telle quantité de sang, que le malade court risque de la vie. Cependant on arrête le sang, il s'échappe une seconde fois. Enfin, on vient à bout de cicatriser la plaie; un léger mouvement du corps la fait rouvrir; le sang coule avec plus d'abondance que jamais; l'empereur devient pâle et n'a presque plus de force : le ruisseau de sang se tarit encore; mais les remèdes sont inefficaces contre le mal. Il survient un cancer, qui gagne les parties voisines; plus les chirurgiens coupent, plus il s'étend; les médicamens ne servent qu'à l'aigrir. On appelle de toutes parts les médecins les

plus célèbres ; mais les secours humains sont inutiles. On a recours aux idoles ; on implore l'assistance d'Appollon et d'Esculape. Appollon indique un remède ; on en fait usage, et le mal empire. La mort approche, et elle s'est déjà saisie des parties basses ; les entrailles sont gâtées, et tout le siége tombe en pourriture. Les médecins redoublent de soins, quoique sans espérance de réussir, ils ont beau attaquer le mal de toutes les manières, il ne leur est pas possible de le vaincre, il rentre en dedans, et se jette sur les parties internes, où il s'engendre des vers. Une odeur insupportable se répand dans le palais et même dans la ville. Les conduits de l'urine et des excrémens ne sont plus séparés ; les verres rongent le corps du malade, qui se fond en pourriture, et lui causent des douleurs effroyables ; de temps en temps il lui échappe des cris, ou plutôt des mugissemens horribles. On lui applique des animaux vivans ou de la viande chaude, afin que la chaleur attire les vers en dehors ; mais quand on nettoie les plaies, il ressort une fourmillière de ces animaux voraces, et ses entrailles en deviennent une source intarissable : les parties du corps avaient perdu leur

forme ordinaire ; le haut, jusqu'à l'ulcère, n'était qu'un squelette ; une maigreur affreuse avait attaché la peau sur les os ; les pieds, par leur enflure excessive ; ne ressemblaient plus à des pieds.

Cette épouvantable maladie dura une année tout entière. Enfin Galère, vaincu par cette assemblage de maux, fut contraint de reconnaître le vrai Dieu. Durant les intervalles d'une douleur nouvelle, il s'écrie qu'il rétablira l'église des chrétiens, et qu'il expiera son crime ; il donne même un édit en faveur de ceux-ci, fait ouvrir les prisons dans lesquelles ils gémissaient, et se recommande à leurs prières ; mais l'arrêt était porté, il fallait qu'il reçut son exécution ; et quelques jours après, tout son corps étant réduit en pourriture, il expira.

Maxence (an 312). — La même année, Maxence, fils de Maximien Hercule, associé à l'empire en l'an 306, après avoir imité les cruautés et les monstrueux excès de ses collègues pendant six ans, attaqua l'empereur Constantin, qui, fort de la protection du ciel, osa le combattre aux portes mêmes de Rome, et le vainquit. Le pont de bateaux, jeté par ce tyran sur le Tibre,

et disposé de manière à tromper l'ennemi, servit à sa propre perte. Son corps fut retiré de l'eau, et sa tête fut portée en triomphe.

Maximin Daïa (an 313).— Maximin Daïa, fils d'un berger d'Illyrie, et berger lui-même, élevé à la dignité de César et d'empereur, de l'an 305 à l'an 308, joignant à la barbarie de ses collègues contre les chrétiens une intempérance, une corruption de mœurs, une brutalité abominable et une ambition effrénée, déclara la guerre à Licinius, son collègue, dont il était jaloux. Vaincu et abandonné de ses troupes, il s'enfuit à Tarse, en Cilicie, fait massacrer beaucoup de prêtres et de prophètes idolâtres qui lui avaient promis la victoire; se gorge de vin, de viandes, et prend ensuite du poison, dont ses alimens rendent l'effet plus lent et plus affreux. L'estomac étant plein, la force du poison fut amortie; il produisit une espèce de peste, afin que la prolongation de la vie de ce malheureux ne servît qu'à celle de ses douleurs. Cependant le poison, par son activité, commença à lui brûler les entrailles avec des angoisses qui le rendaient furieux; en sorte que, durant quatre jours, il ramassait de la terre avec ses mains

pour la manger. Dans les mouvemens convulsifs qui l'agitaient; il se battait la tête avec tant de violence, que ses yeux sortirent de leur place. Devenu aveugle, il lui sembla que Dieu, accompagné de ses anges, le jugeait, il s'écriait, comme ceux qui sont au milieu des tourmens, que ce n'était pas lui qui était coupable et qu'on devait s'en prendre aux autres. Ensuite il avouait ses crimes, et priait Jésus-Christ, avec larmes, d'avoir pitié de lui. Ce fut par cet épouvantable genre de mort qu'il termina sa vie, au milieu des hurlemens horribles qu'il poussait, comme si on l'avait brûlé.

Dioclétien (an 313). — Dioclétien, dont le nom, avant son élévation à l'empire, était Dioclès, naquit à Dioclée dans la Dalmatie, l'an 245, d'une famille très obscure. Il commença par être soldat, et parvint par degrés à la place de général. Elevé à l'empire en 284, il s'associa Maximien Hercule en 286; il créa ensuite, en 292, deux nouveaux Césars, Constance Chlore et Galère Maximien. Cette multiplication d'empereurs ruina l'état, parce que chacun d'eux voulant avoir autant d'officiers et de soldats que ses collègues, on fut obligé d'augmenter considéra-

blement les impôts. Ce fut Galère qui inspira à Dioclétien sa haine pour le christianisme. Il l'avait aimé pendant plusieurs années, à ce qu'assure Eusèbe, mais il changea tout-à-coup de sentiment. Ses collègues eurent ordre de condamner aux supplices, chacun dans leur département, tous ceux qui professaient la religion chrétienne, de faire démolir les églises, de brûler leurs livres, de vendre comme des esclaves les moindres d'entre eux, et d'exposer les plus distingués à des ignominies publiques. Cette persécution, la dernière avant Constantin, commença la dix-neuvième année du règne de Dioclétien (c'est-à-dire l'an 303 de Jésus-Christ, et deux cent trente-neuf ans après la première, sous Néron); elle dura dix ans, tant sous cet empereur que sous ses successeurs. Le nombre des martyrs fut si grand, que les ennemis du christianisme crurent lui avoir donné le coup mortel, et s'en vantèrent dans un inscription qui portait, *qu'ils avaient aboli le nom et la superstition des chrétiens, et rétabli l'ancien culte des dieux.* Pour se vanter d'une pareille chose, il fallait qu'on eût fait périr bien des fidèles. Comment donc Dodwel, Voltaire et Gibbon osent-ils nier une chose si au-

thentiquement constatée? Mais, loin que la persécution accélérât la ruine du christianisme, elle ne servit qu'à faire triompher la religion. Au milieu de ces exécutions barbares, Dioclétien, attaqué d'une maladie lente, tomba dans une si grande faiblesse, qu'on le crut mort : il en revint ; mais son esprit, totalement affaibli, n'eut plus que des lueurs de raison. Galère vient en diligence d'Antioche, et lui dit sans ménagement qu'il fallait quitter l'empire. Le propos révolta le sombre vieillard, dont l'orgueil ne voulait pas y entendre. Mais Galère menaça, et il fallut se soumettre ; on engagea Maximien Hercule à faire la même abdication ; et les deux Césars, Galère et Constance, furent créés Augustes le même jour, qui était le 1er de mai de l'an 303. Il vécut ou végéta encore neuf ans, dans sa retraite de Salone, que quelques-uns ont cru être sa patrie, spectateur et une des principales causes des maux qui affligeaient l'empire. Quand la persécution n'avait été que particulière, les châtimens du ciel n'étaient pas universels. Ils s'étendaient dans la même proportion que les violences de l'impiété. Après la plus furieuse des persécutions, le comble et la consommation de toutes

celles qui avaient précédé, le bras de Dieu s'appesantit plus rudement et plus visiblement que jamais sur l'empire et sur les empereurs. Outre les ravages de la peste, les affreux ouragans et les tremblemens de terre, les peuples barbares, contens auparavant de quelques incursions dans les provinces écartées, poussés depuis comme d'un esprit étranger en eux, et perdant tout ensemble la crainte et le respect du nom romain, fondirent de toutes parts sur ses plus nobles apanages. La dévastation fut telle, que plusieurs siècles après on ne voyait, jusqu'au centre de l'empire, que des cabanes éparses, là où il y avait eu des villes considérables. Les séditions et les guerres civiles achevèrent de désoler ce que la barbarie avait épargné; la dernière année de la tyrannie, il y eut une sécheresse ruineuse, qui fut suivie de la stérilité et de la famine. Un nombre prodigieux de citoyens, après avoir vendu pièce à pièce chacune de leurs possessions, vendirent enfin leurs enfans pour avoir de quoi prolonger leur vie. Excepté quelques familles de la première opulence, entre toutes les autres, parens ou enfans, domestiques et maîtres, tout était si maigre et si décharné, qu'il eût semblé voir des trou-

pes errantes de spectres, plutôt que des hommes vivans. Tout-à-coup ils tombaient d'inanition dans les rues et dans les places publiques, où les cadavres pourrissaient sans sépulture. La contagion sembla s'attacher de préférence à ceux que les richesses mettaient à couvert de la faim. Il y eut une maladie singulière qui, affectant la vue, fit perdre un œil ou les deux yeux à une infinité de personnes, hommes, femmes et enfans, comme pour venger le grand nombre de confesseurs de tout âge et de tout sexe, à qui les persécuteurs avaient fait arracher les yeux. « Nul de ces tyrans, dit un « historien, n'échappa aux coups de la « céleste vengeance. Dioclétien ne per- « dit pas la vie d'une manière vio- « lente ; mais sa vieillesse languissante, « triste et méprisable, fut quelque chose « pour lui de plus amer et de plus dur « à supporter. Il se transportait de « côté et d'autre, agité de perpétuelles « inquiétudes, ne prenant presque « point de nourriture, n'ayant pas une « heure de sommeil tranquille ; acca- « blé sous le poids de ses chagrins réels « ou imaginaires, il n'avait pas la force « de garder quelque ombre de décence. « On le vit très souvent pleurer avec

« toute la faiblesse d'une femme ou « d'un enfant. Quand il apprit le succès de Constantin, et le commencement du triomphe du christianisme, « il s'abandonna aux plus violentes « agitations du désespoir; il s'abandonnait dans sa frénésie jusqu'à se « frapper lui-même. Il se roulait par « terre, en poussant des cris qui ressemblaient aux hurlemens. Il prit « enfin le parti de se laisser mourir de « faim. »

Sa mort arriva à Salone, l'an 313 de Jésus-Christ, à 68 ans.

Arius (an 336). — Arius, né en Libye, prêtre d'Alexandrie, en Egypte, attaché d'abord au schisme de Melèce, réconcilié ensuite avec saint Achillas, son évêque, qui lui confia l'une des paroisses de cette ville, irrité de ce qu'en 313, à la mort de ce pontife, le saint prêtre Alexandre lui avait été préféré, accusa ce dernier de confondre les trois personnes de la sainte Trinité, nia la divinité de Jésus-Christ, en imposa à beaucoup de monde par son air de vertu, de zèle et d'austérité, par ses incidieuses protéstations ; et son esprit insinuant causa de grands troubles dans l'Eglise jusqu'en 336, époque où, après avoir de nouveau trompé

Constantin, il allait réduire saint Alexandre, évêque de Constantinople, à le voir entrer triomphant dans son église, *lorsqu'on le trouva mort dans les latrines,* ayant rendu une partie de ses intestins, avec beaucoup de sang, événement qui convertit plusieurs Ariens.

Balacius (an 314). — Balacius, préfet de l'empereur Constance, persécuta cruellement les catholiques qui s'opposèrent à Grégoire le Cappadocien, usurpateur du siége d'Alexandrie, lors de l'expulsion de saint Athanase. On flagella les prélats qui eurent le courage de résister à l'hérésie et au schisme, et on les chargea de chaines. Le saint évêque Protamon, qui avait perdu un œil pour la foi, sous la tyrannie des païens, fut si rudement frappé sur la tête, qu'il consomma son martyre peu de temps après. Les mêmes violences s'exercèrent dans les monastères de la Thébaïde. Vierges et solitaires, tout fut traité sans humanité comme sans pudeur. L'horreur du crime et l'esprit de Dieu saisirent saint Antoine : il écrivit à Balacius, d'un ton de prophète, qu'il voyait la vengeance divine prête à s'appesantir sur sa tête sacrilége, s'il ne cessait de persécuter les serviteurs

de Jésus-Christ. L'impie fit un grand éclat de rire en lisant cette lettre, la jeta à terre, et cracha dessus, sans nul égard à la dignité de son propre rang. Puis, s'adressant au porteur, il le chargea de dire au saint que, puisqu'il prenait tant d'intérêt aux monastères, il allait les visiter lui-même.

Cinq jours n'étaient pas encore écoulés que la vengeance divine éclata. Balace se trouvait à cheval, à côté du vicaire d'Egypte; les deux chevaux commencèrent à se jouer ensemble, et les maîtres s'en amusaient, loin d'en prendre aucune inquiétude; tout-à-coup le cheval du vicaire se jeta sur Balace, le mordit à la cuisse, et la lui déchira avec acharnement; on l'enleva enfin à l'animal furieux, et on le reporta chez lui, où il mourut le troisième jour.

Julien l'Apostat (an 363). — Julien l'Apostat, né à Constantinople l'an 331, de Jules Constance, frère du grand Constantin, professe le christianisme jusqu'à vingt ans, apostasie à cet âge, pour se livrer à la magie et aux superstitions païennes, contrefait cependant le chrétien jusque vers l'an 360, retenu par la crainte de l'empereur Constance, son cousin germain, et au-

quel il devait la dignité de César. Ses troupes le proclamèrent empereur à Paris, en 360. Forcé, dit-il, par Jupiter et par la vision d'un génie, il accepte l'empire, et marche, en 361, contre Constance, dont il prédit et apprend la mort en route. Arrivé à Constantinople, il remplit son palais de magiciens, de philosophes, de devins, de sophistes, de rhéteurs et de charlatans de toutes les espèces. Il s'applique avec une grande ardeur à rétablir le paganisme, et à détruire la religion chrétienne. Toutes les ruses et les perfidies sont mises en œuvre; il défend aux chrétiens l'étude des sciences profanes, les prive des emplois, des honneurs et des secours publics; protége contre eux les hérétiques et les païens. Sa philosophique hypocrisie déguise la persécution sous mille formes, ne voulant point passer pour *persecuteur*, ni donner aux chrétiens l'honneur du martyre. Il se déclare souverain pontife des faux dieux, en remplit les fonctions avec un zèle plus que ridicule, recommande aux aruspices, aux prêtres et aux sectateurs des idoles d'imiter les mœurs, les établissemens et les usages des *Galiléens*. Malgré sa fausse et orgueilleuse philanthropie, il en vient

bientôt aux supplices, et les martyrs se multiplient. Il part pour la guerre de Perse, en promettant d'*anéantir le christianisme* lorsqu'il l'aura terminée; il offre de nombreux sacrifices, immole jusqu'à des victimes humaines pour consulter leurs entrailles. Encouragé, malgré de sinistres présages, par les prédictions de ses philosophes, et par celles des oracles de Delphes, de Délos et de Dodone, il passe l'Euphrate, brûle sa flotte à l'exemple d'Alexandre dont il croyait posséder l'ame, livre un combat, est percé d'une flèche, et expire en s'écriant, dit-on, (Théodoret-Sozo) : « Tu as vaincu, Galiléen. »

Le comte Julien (an 363). — Quatre à cinq mois avant la mort de Julien l'Apostat, le comte Julien, son oncle, fut chargé par lui, ainsi que le comte Félix, grand trésorier, de fermer la grande église d'Antioche, d'enlever les vases sacrés, dons magnifiques des empereurs Constantin et Constance, et de les porter à son trésor. Ce comte Julien, pour montrer qu'il n'y avait point de providence qui prît soin des chrétiens, jeta ces vases sacrés par terre, s'assit dessus, et profana la sainte table par des horreurs; il fit ensuite mourir les généreux confesseurs de la foi,

Théodore, Eugène et Macaire, prêtres d'Antioche, Bonose et Maximilien, officiers des troupes, et un grand nombre de fidèles, qu'il précipita dans l'Oronte. Le châtiment céleste suivit de près les crimes de ce cruel apostat. Frappé d'une maladie dans laquelle le fondement et les parties voisines se corrompirent, déchiré par des vers qui rongeaient jusqu'à la chair vive, il tenta en vain tous les remèdes; les excrémens lui sortaient par la bouche. Sa femme, vraie chrétienne, lui rappela la justice et les miséricordes du Seigneur. Touché de ses discours, et vaincu par ses souffances, il pria l'empereur, mais en vain, de rendre les églises aux chrétiens, et mourut dans ce déplorable état. Frappé subitement, le grand trésorier Félix expira quelques momens avant lui. L'évêque Héron et le prêtre Théotème, qui avaient volontairement apostasié, périrent dans le même temps : le premier, au milieu de la rue, abandonné de tout le monde à cause de la corruption à laquelle il était en proie; le second, dévoré par les vers et privé de la vue.

Maxime-le-Sophiste (an 366). — Maxime-le-Sophiste, natif d'Ephèse, se mêlait de philosophie et de magie. Il

fut le maître de Julien l'Apostat, qui le combla d'honneurs et soumit ses ouvrages à sa censure. Ce prince, résolu de faire la guerre aux Perses, consulta les oracles; mais aucun ne le flatta autant que la promesse que lui fit ce philosophe-magicien. Il l'assura qu'il remporterait des victoires aussi mémorables que celles d'Alexandre, et lui persuada, dit-on, que l'ame de ce héros avait passé dans son corps. Il arriva précisément tout le contraire de ce qu'il avait prédit. Julien périt, et sa perte entraîna celle de Maxime.

L'empereur Valens ayant donné un arrêt de mort contre les magico-sophistes, le maître de Julien expira à Ephèse, dans les tortures, en 366.

Valens (an 378). — L'empereur Valens, né en Pannonie en 328, associé à l'empire en 365, par son frère Valentinien I, qui lui confia l'Orient, fut baptisé en 366, par Eudoxe, arien, qui l'attacha à sa secte. Ce prince, timide, cruel et avare, fut depuis ce moment le persécuteur des catholiques. Quatre-vingts ecclésiastiques, envoyés pour tâcher de l'apaiser, furent, par son ordre, enfermés dans un navire, et brûlés dans le golfe voisin de Nicomédie. Il remplaçait les évêques orthodoxes

par des Ariens, avec lesquels il forçait de communiquer. Il voulut y obliger même le grand, l'invincible saint Basile, qu'un miracle le contraignit à laisser dans son siége de Césarée. Sa persécution contre l'Eglise devint si révoltante, que même des militaires de son armée, entre autres Trajan, général, Arinthée et Victor, deux illustres capitaines, attribuèrent à une punition du ciel les revers qu'il éprouva de la part des Goths, dans la Thrace, et eurent le noble courage de le lui dire; mais rien ne put le convertir. En partant de Constantinople, l'an 378, pour aller combattre en personne ces barbares, il menaça de mort, à son retour, le saint moine Isaac, qui voulait le détourner de ce projet en lui disant : « Vous avez fait la guerre à Dieu, il « n'est pas pour vous. » Arrivé en Thrace, il livre la bataille, est vaincu et brûlé par les Goths, dans une maison où il s'était réfugié.

Rufin (an 397).— Rufin, né de parens obscurs, dans l'Armagnac, en Gaule, parvenu par son adresse à la place de grand-maître du palais, sous l'empereur Théodose, et de ministre sous Arcade, son fils, voulant s'emparer de l'empire, y appela les Goths à son

secours; mais leur armée ayant été excitée contre ce rebelle, elle lui coupa la tête, à la grande satisfaction du peuple, qui détestait en lui un ministre insolent, lâche, avide de richesses, et capable de tout pour se les procurer.

Eutrope (an 399). — Eutrope, eunuque, encore païen, gouvernant l'Orient sous le nom de l'empereur Arcade, fils du grand Théodose, auteur, dit-on, de la loi contre le droit d'asile dans les églises, dont il fut le persécuteur. Eutrope, patrice et consul, dignités sans exemples dans un eunuque, comblé de richesses, fruits de ses pillages, est renversé tout-à-coup par la jalousie et par la haine de Gaïmas, capitaine goth, et réduit à se réfugier dans l'Eglise qu'il a persécutée. Saint Chrysostome l'y défend avec une charité et une vigueur vraiment épiscopale, change la fureur du peuple en pitié, et propose d'aller se jeter aux pieds de l'empereur pour obtenir sa grâce. Il était parvenu à le sauver, et voulait le préparer au baptême; Eutrope a l'imprudence de quitter son asile; Gaïmas parvient ensuite à le faire mettre en jugement, et il a la tête tranchée.

Gaïmas (an 400). — Gaïmas, Goth

d'origine, ancien soldat, devenu, par le supplice d'Eutrope, maître de l'empire, dont les armées étaient sous son commandement, veut forcer l'empereur Arcade à lui donner, pour les Ariens auxquels il était dévoué, des églises des catholiques. Saint Chrysostome a le courage de s'y opposer en sa présence. Bientôt cet ambitieux se révolte ouvertement contre l'empereur. Vidas, chef des Huns, marche contre ce rebelle, le fait prisonnier dans la Thrace, et envoie sa tête à Constantinople.

Jean (an 423).— L'empereur d'Occident, Honorius, étant mort, Jean, son secrétaire d'état, s'empare de l'empire, secondé par Castin, chef de l'armée. Il dépouille le sénat et les églises de leurs priviléges ; il donne à ses tribunaux la juridiction des évêques. Son usurpation reconnue en Occident, ne fut pas longue. Théodose-le-Jeune, empereur d'Orient, donne l'Occident à son cousin. Valentinien III, âgé de cinq ans, sous la tutelle de Placidie, sa mère. Ses troupes surprennent l'usurpateur Jean, dans Aquilée, et le livrent à Placidie, qui lui fait trancher la tête, en 425.

Nestorius (an 432).— Nestorius, né en Syrie, où il embrassa la vie monas-

tique. Appelé au siége de Constantinople par l'empereur Théodose-le-Jeune, l'an 428, homme d'un esprit vif, ardent et vain, d'un extérieur mortifié, après avoir provoqué des mesures ardentes contre les hérétiques, tomba lui-même dans l'hérésie. Il admit deux personnes en Jésus-Christ, et nia que la sainte Vierge fût *mère de Dieu*. Malgré les condamnations du Saint-Siége et du concile général d'Ephèse, il en imposa encore quelque temps à l'empereur. Ce prince reconnut enfin son erreur; Nestorius lui devint odieux, ainsi qu'à toute la cour. Il fut relégué, l'an 432, dans la Thébaïde, où il mourut dans l'oppropre et la misère.

Humériс (an 484).— Humérie bannit de l'Afrique quatre mille neuf cent soixante-six ecclésiastiques, évêques et autres, en fit périr quarante mille par des tourmens inouïs, et périt, après huit ans de règne, d'une maladie infecte, fourmillant de vers, et son corps tombant en lambeaux.

Anastase Ier (an 518). — Anastase Ier, empereur de Constantinople, appelé le *Silenciaire*, parce qu'il fut tiré du corps des officiers chargés de faire garder le silence dans le palais, était né en 430, à Duras, en Illyrie, d'une famille ob-

seure. Il fut mis sur le trône en 491, par Adriadne, veuve du Zénon, dernier empereur, et maîtresse du nouveau. Tout retentit d'abord des louanges que l'on prodiguait à l'impératrice, pour avoir fait donner la couronne à un prince dont la douceur et la justice promettaient au peuple le bonheur et la tranquillité; mais Anastase ne tarda pas à lever le masque : il se déclara contre les catholiques, et exila le patriarche Euphémius.

On ne sut jamais de quelle religion il était, et il vécut en prince qui n'en avait aucune. Il insulta les députés du pape Symmaque, qui l'excommunia quelque temps après. Ce prince, altier et arrogant avec les prêtres, fut de la dernière bassesse avec les ennemis de l'empire. Il acheta la paix des Bulgares et des Perses. Il y eut plusieurs séditions sous son règne, mais il sut les apaiser par son hypocrisie et par son adresse. Dans la dernière, il parut au cirque en habit de suppliant, dépouillé de tous les ornemens impériaux, et protesta qu'il allait sacrifier ses intérêts particuliers à l'intérêt public. Cette comédie attendrit le peuple, qui le pria de reprendre le gouvernement. Enfin ce prince vil et lâche mourut subite-

ment en 518, d'un coup de foudre, âgé de quatre-vingt-huit ans.

Dounonas (an 522). — Dounonas, Juif, grand ennemi des chrétiens, se fit roi des Juifs dans l'Arabie-Heureuse; s'empara par fraude de la ville de Négra; jeta dans le feu les prêtres, les moines, les religieuses, ainsi que beaucoup d'autres chrétiens, qui préférèrent le martyre à l'apostasie, et il fut pris et mis à mort avec sa famille, l'année suivante, par Elesbaan, roi d'Auxume, en Ethiopie.

Gelimer (an 531).— Gelimer, prince arien de la race de Genseric, plein de valeur, mais fourbe et ambitieux, détrône Hildéric, roi vandale, auquel il devait succéder; se rit des représentations de l'empereur Justinien, ami d'Hildéric; est vaincu par Bélisaire, son général, amené à Constantinople, attaché au char du vainqueur, et voit finir le royaume des Vandales, après cent sept ans de persecutions contre l'Eglise, et de désastres répandus de tous côtés par ces barbares.

Chosroès (an 590). — Chosroès II monte sur le trône de Perse, après avoir fait assommer son père, Hormisdas III, contre lequel ses sujets s'étaient révoltés. Chassé à son tour, peu

de temps après, il est rétabli par Maurice, empereur de Constantinople. En 604, il attaque Phocas, meurtrier de Maurice et son successeur, sous le prétexte de venger la mort de ce prince. Il continue la guerre sous Héraclius, qui remplace Phocas en 610. Il s'empare de la Palestine, et prend Jérusalem en 614; il massacre les moines, enlève la vraie croix, s'obstine à refuser la paix à Héraclius, à moins qu'il ne renonce à Jésus-Christ; persécute de toutes parts les Chrétiens pour les rendre apostats ou sectateurs de Nestorius; fait un grand nombre de martyrs; enfin, après de longues douleurs, par lesquelles Dieu éprouve ses enfans, Chosroès perd plusieurs batailles, prend la fuite chargé de la haine de ses sujets, à cause de son avarice, de ses cruautés et de son refus opiniâtre de la paix. Siroès, son fils aîné, le fait arrêter, charger de chaines, et enfermer dans la *maison de ténèbres* qu'il avait construite pour y cacher ses trésors. Ce fils dénaturé, devenu l'instrument de la vengeance divine, expose son père pendant cinq jours aux insultes et aux violences de ses ennemis, et consomme enfin son parricide, en le faisant mourir de faim au milieu du fruit

de ses rapines et de ses persécutions. Il périt lui-même de la peste, six mois après, en horreur à toute la Perse.

Sigebert, Chilpéric et leurs complices (de 557 à 613). — En France, la fin du sixième siècle fut agitée par les divisions, les fureurs, les guerres civiles et les intrigues des rois d'Austrasie et de Soissons, Sigebert et Chilpéric, ainsi que de leurs épouses, les reines Brunehaut et Frédégonde. Ces discordes, et les violences par lesquelles les églises, dit saint Grégoire de Tours, furent plus affligées que sous la persécution de Dioclétien, finirent par la mort violente de la plus grande partie de leurs principaux auteurs. Sigebert fut assassiné en 575; Théodebert, fils de Chilpéric, fut tué dans un combat la même année; Méroué et son frère furent poignardés en 577, et Chilpéric, leur père, en 584; Brunehaut périt en 613, par un supplice barbare; l'impudique et cruelle Frédégonde fut réduite à se réfugier dans une église, pour tâcher de se soustraire à la punition de ses crimes, et mourut dans le temps où elle croyait jouir enfin paisiblement du fruit de tous ses forfaits.

Constant (an 661).— Constant, empereur de Constantinople, plus occupé

à favoriser les Monothélites, à persécuter les catholiques, qu'à défendre ses états attaqués de toutes parts, voulut reporter le siége de l'empire à Rome, en haine du peuple de Constantinople, qui le détestait comme auteur de la mort du pape saint Martin, en 655, et de celle de tant d'autres martyrs : il fut arrêté par la multitude, ainsi que sa femme et ses enfans. S'étant depuis retiré dans la Sicile, qu'il désolait par ses exactions, ses violences et ses spoliations impies, il y fut tué par André, fils de Troïle, l'un de ses officiers, l'an 668.

Ebroïn (an 681).— Ebroïn, parvenu, en France, par ses intrigues et son hypocrisie, à la dignité de maire du palais, sous Clotaire III, fait haïr l'autorité de ce prince, lorsqu'il n'est plus retenu par la fermeté de la sage et vertueuse reine sainte Bathilde, retirée au monastère de Chelles. Rasé et renfermé à Luxen, en 670, Ebroïn s'échappe, rentre de vive force à la cour de Thierri III, assassine Lenderic, son maire du palais, force le prince à lui donner sa place, multiplie les persécutions, prive le roi et l'état des conseils de l'un des plus habiles ministres, saint Léger, évêque d'Autun; répand contre ce prélat des

calomnies et des haines, lui fait crever les yeux, arracher la langue, et après mille outrages, trancher la tête par des scélérats, tels que Didier, évêque déposé de Grenoble, et Vaimer, duc de Champagne, qu'il fit pendre ensuite pour d'autres raisons. Ce ministre, odieux par tant de perfidies, de rapines et de violences, finit par être assassiné en 681, après avoir long-temps affligé les peuples et désolé la France.

Justinien II (an 694). — L'empereur de Constantinople, Justinien II, voulut faire enlever de Rome, par Zacharie, son premier écuyer, le pape Sergius, parce qu'il refusait de recevoir et de signer le concile appelé *in Trullo*, tenu à Constantinople en 692. Zacharie ne put exécuter son odieuse commission, et sans la charitable protection du pape, il n'eût même pu sortir de Rome. Justinien, qui s'était fait haïr par sa mauvaise conduite et par celle de ses ministres, fut peu de temps après détrôné par le peuple de Constantinople, eut le nez coupé, et fut relégué à Chersone, sur le Pont-Euxin, le tout dans la nuit même où il devait faire massacrer une partie des habitans de sa capitale. Ses deux ministres les plus odieux furent traînés dans les rues et

brûlés vifs treize ans après ; cependant il rentra dans Constantinople, qu'il remplit, ainsi que les provinces, de persécutions, de larmes et de sang. Bardane, surnommé Philippique, est proclamé empereur. Le féroce Justinien veut se défendre, ses soldats l'abandonnent ; il veut fuir, il est pris et décapité l'an 711. Sa tête est envoyée à Constantinople et à Rome.

Philippique (an 714). — Ce même Philippique, dévoué aux Monothélites, persécuta constamment les catholiques au lieu de songer à repousser les barbares ; il vécut en débauché et en dissipateur. La troisième année de son règne il eut les yeux crevés, et l'on élut à sa place, pour empereur de Constantinople, Anasthase-le-Catholique.

Sarenta-Pechys (an 723). — Sarenta-Pechys, Juif de Laodicée, en Phénicie, persuade, en haine des Chrétiens, au calife Yesid, successeur d'Omar, de détruire les peintures et les images dans toutes les églises de son empire, moyen qu'il lui dit immanquable pour s'assurer un règne de trente ans. L'ordre fut envoyé et exécuté en beaucoup d'endroits par les Arabes et par les Juifs, et devint en quelque sorte le commen-

cement de la longue persécution des Iconoclastes. Malgré les promesses de Pechys, le crédule Yesid fut enlevé par la mort l'année suivante 724, et Oualib, son fils, fit périr, par un supplice honteux, l'imposteur qui l'avait trompé.

Milon (an 753).— Milon, usurpateur du siége épiscopal de Rheims, à la place de saint Rigobert, est tué par un sanglier, près de Trèves.

Constantin (an 769). — Constantin, laïc, que le duc Toton, son frère, fit nommer et consacrer à Rome successeur du pape Paul, est exposé à la dérision publique, privé de la vue et relégué dans un monastère. C'est le premier exemple à Rome, d'une pareille intrusion faite les armes à la main.

Georges (an 769). — Georges, évêque de Préneste, que la peur avait déterminé à sacrer le faux pape Constantin, fut saisi quelques jours après d'une maladie qui lui ôta le mouvement de ses membres. Sa main droite était tellement retirée qu'il ne pouvait plus la porter à sa bouche Il mourut ainsi, tremblant et languissant.

Constantin Copronyme (an 775). — L'empereur de Constantinople, Con-

stantin Copronyme, prince livré aux plus sales voluptés, fut le plus cruel des persécuteurs iconoclastes dans le huitième siècle, se repaissant du supplice des martyrs, et dégradant la majesté impériale jusqu'à frapper ses domestiques. Ce méprisable tyran, marchant contre les Bulgares, est attaqué tout-à-coup du *charbon*, maladie pestilentielle, qui lui cause une fièvre violente. On dit qu'au milieu des ardeurs cruelles dont il était dévoré il s'écriait, en désespéré, qu'il sentait déjà toutes les fureurs des flammes éternelles ;..... qu'il ordonna de réparer les injures qu'il avait faites à la sainte Vierge et aux saints, et de respecter les reliques et les églises. Il expira dans son vaisseau, n'ayant pu être reporté à Constantinople, quoique la flotte qui portait ses troupes n'en fût encore qu'à vingt-cinq lieues.

Léon IV (an 780). — Léon IV, fils de Constantin Copronyme, Iconoclaste comme son père, mais plus modéré d'abord, recommença ensuite la persécution contre les catholiques, oubliant les regrets et les recommandations de son père lorsque Dieu le frappa, et qu'il vit la mort près de l'engloutir, mais il n'eut pas le temps de conti-

nuer. Ayant enlevé la couronne de pierreries placée par l'empereur Maurice au-dessus de l'autel Sainte-Sophie à Constantinople, et l'ayant mise sur sa tête....., il sortit aussitôt de son front des charbons pestilentiels, qui lui causèrent une fièvre ardente, et dont il mourut le même jour à l'âge de trente ans, et après cinq ans de règne.

Irène (an 803). — Irène, impératrice de Constantinople, femme de Léon IV, célèbre par son esprit, sa beauté et ses forfaits, maîtresse de l'empire en 780, à la mort de son mari, se soutint, sous le nom de Constantin Porphyrogénète, son fils, par un scandaleux mélange de vices et de vertu, d'hérésie et de catholicisme, par l'intrigue et le meurtre. Elle fit crever les yeux à son propre fils pour l'empêcher de reprendre l'autorité. Enfin le patrice Nicéphore, avec sept eunuques élevés à la même dignité, conspira contre elle, se fit proclamer empereur, et la relégua dans l'île de Lesbos, où, réduite à filer pour vivre, elle mourut à cinquante ans, au milieu des humiliations et des regrets.

Nicéphore (an 811). — Nicéphore, qui s'était élevé sur le trône de Constantinople en renversant l'impératrice

Irène, fut l'ami passionné des Manichéens et de leurs oracles, ainsi que de leurs superstitions, auxquelles il eut recours contre Bardane, son compétiteur à l'empire, et l'ennemi des évêques et de la paix entre les Chrétiens. Ce spoliateur des églises, ne reconnaissant ni providence ni puissance au-dessus d'un prince qui sait, dit-il, se conduire autrement que tous ses prédécesseurs, marche contre les Bulgares, malgré les avis de saint Théodore Studite, qui le fait prévenir que, ne voulant point revenir à Dieu, il périra dans cette entreprise. En effet, ayant plusieurs fois refusé la paix que lui offrait Chrunne, roi des Bulgares; ce prince, réduit au désespoir, le presse vivement; il est enfermé et tué dans sa tente : son crâne servit de coupe dans les festins solennels de ces barbares, suivant l'ancienne coutume des Scythes.

Euphémius (an 820). — Euphémius, gouverneur de la Sicile pour l'empereur de Constantinople, épouse une religieuse, qu'il retire de son monastère ! appelle les Musulmans dans cette province, se révolte contre l'empereur Michel, se fait proclamer empereur, aidé par ces mêmes Musulmans, qui

finissent par le tuer, et se rendre maîtres de toute la Sicile.

Abdérame II (an 852). — Abdérame II, roi des Mahométans d'Espagne, après avoir persécuté les Chrétiens avec fureur, et fait un grand nombre de victimes, aperçoit un jour, du haut de la terrasse de son palais, des corps de martyrs encore attachés à des pieux; il donne l'ordre de les brûler, et à l'instant même il perd la parole, est porté sur un lit, et meurt la nuit suivante.

Bardas (an 866). — Le césar Bardas, persécuteur de saint Ignace, évêque de Constantinople, et protecteur de l'intrus Photius, usurpateur de son siége, est assassiné par Basile, son rival, sur l'ordre et en présence de l'empereur Michel, son neveu, auquel ce Basile l'avait rendu suspect. Michel associe Basile à l'empire; bientôt on lui fait suspecter sa fidélité envers lui. Michel veut le faire périr; Basile le prévient et le tue. Il chasse d'abord Photius, qui avait eu la lâcheté d'insulter à la mémoire de Bardas, son bienfaiteur. Saint Ignace est rappelé et meurt sur son siége, en 877. La vanité de Basile rougissait de la bassesse de son origine; Photius fabrique une généalogie, dans laquelle il le fait des-

cendre les Arsacides, anciens rois des Parthes : Basile, séduit, le replace sur son siége épiscopal de Constantinople. Quelques années après, un cerf s'élance sur ce prince, à la chasse, l'enlève avec son bois de dessus son cheval; ses entrailles sont dérangées par la violence de la secousse, et il expire au bout de quelques jours, au milieu des douleurs les plus violentes, en se reprochant l'assassinat de l'empereur Michel, et en disant à Léon, son fils : « Défiez-vous « de Photius et de sa créature, le moi- « ne Santabaren ; ils m'ont entraîné « dans le précipice par leurs impos- « tures. »

Lothaire (an 869). — Lothaire, roi de Lorraine : fils de l'empereur Lothaire, trouva, dans le sein même de sa famille, des exemples dangereux qui ne tardèrent pas à influer sur ses mœurs. Il avait eu pour première inclination une jeune personne nommée Valdrade, élevée auprès d'Ermengarde, sa parente, mère du jeune prince Lothaire voulait l'épouser ; mais Charles-le-Chauve employa des sollicitations si pressantes auprès de son neveu, que le jeune prince se détermina pour Tietberge, que son oncle lui présenta, par-

ce que ses parens lui avaient toujours été dévoués.

Un an s'était à peine écoulé, que les premiers feux du prince, sans doute partagés par Valdrade, se rallumèrent. Pour vivre plus librement avec elle, il fit annuler son mariage avec Tietberge, qu'il accusa d'adultère devant deux évêques, représentés, l'un comme simple et ignorant, l'autre comme un ambitieux, que le roi avait gagné par l'appât des honneurs.

Les parens de la reine appelèrent au pape; c'était Nicolas Ier, homme ferme et absolu Il cassa la sentence des deux évêques, les déposa, et ordonna à Lothaire de reprendre sa femme, et de se séparer de Valdrade, qu'il excommunia. Lothaire, se voyant à la veille de perdre son royaume, que Charles-le-Chauve menaçait d'envahir s'il n'obtempérait pas aux foudres du Saint-Siége, reprit Tietberge; mais il la traita si mal, que l'infortunée reine demanda à se séparer. Le pape s'y opposa.

L'excommunication de Valdrade mettait un frein, sinon à la passion de Lothaire, du moins aux preuves publiques qu'il aurait voulu lui en donner, en l'avouant pour épouse. Nicolas Ier, homme ferme et rigide, venait de mou-

rir, et le trône pontifical était alors occupé par Adrien II.

Lothaire espéra que ce dernier ne serait pas aussi inflexible, et qu'il pourrait enfin faire casser son mariage pour épouser Valdradé. Une grande passion est toujours crédule ; il commença par écrire au pape Adrien, pour le féliciter de son exaltation sur le Saint-Siége, et pour le prier de le reconnaître pour son fils. Le pape lui répondit que le Saint-Siége était toujours disposé à recevoir une satisfaction raisonnable ; que, s'il se croyait innocent de ce qu'on lui avait reproché, il pouvait venir à Rome avec confiance ; que, s'il se sentait coupable et reconnaissait sa faute, il ne laissât pas d'y venir pour recevoir le remède de la pénitence.

Lothaire, avant que d'entreprendre ce voyage, crut devoir tenter un autre moyen, sur lequel il comptait beaucoup.

La reine Tietberge, lassée des mauvais traitemens qu'il lui faisait, persistait à désirer sa séparation. Il l'envoya à Rome pour presser elle-même son divorce. Le pape reçut cette princesse avec des honneurs qu'elle n'était pas accoutumée de recevoir. Elle lui représenta qu'elle avait certaines infirmités

qui lui faisaient désirer d'être séparée de Lothaire; que son mariage avec ce prince n'avait jamais été légitimement contracté; et que d'ailleurs elle souhaitait ardemment de renoncer au monde pour se consacrer à Dieu.

Le pape, qui démêla sans peine ce qui obligeait Tietberge à plaider ainsi contre elle-même, lui déclara qu'il ne pouvait consentir à ce qu'elle demandait; que tout ce qu'il pouvait faire en sa faveur, ce serait d'assembler un concile, pour en délibérer avec maturité. En attendant, il lui ordonna de retourner a la cour de Lothaire; et en écrivant à ce prince ce qui s'était passé dans cette entrevue, il l'exhorta à traiter Tietberge comme son épouse légitime et il le menaça même de l'excommunier s'il faisait quelques mauvais traitemens à cette princesse.

Lothaire, voulant toujours faire le voyage d'Italie, s'aboucha avec le pape au Mont-Cassin, pour pouvoir l'entretenir de ses affaires avec plus de liberté et moins d'éclat qu'il n'aurait pu faire à Rome. Lothaire fit au pape toutes les instances et toutes les soumissions qu'il crût propres pour se le rendre favorable. Il souhaita surtout que, pour faire voir qu'on ne le regardait pas

comme excommunié, le souverain pontif lui dît la messe et le communiat de sa main. Etant parvenu à obtenir cette grâce, il fut étrangement surpris lorsqu'à la fin de la messe le pape, tenant en main le corps de Jésus-Christ, lui adressa ces paroles avant de le communier : « Prince, si vous ne « vous reconnaissez pas coupable de « l'adultère que le seigneur Nicolas « vous avait défendu de commettre ; « et si vous avez une ferme résolution de « n'avoir plus de commerce avec votre « concubine Valdrade, approchez avec « confiance, et recevez ce sacrement « de la vie éternelle ; mais si votre « conscience vous reproche ce crime, « et si vous êtes dans la disposition de « vous replonger dans vos débauches, « ne soyez pas assez téméraire pour « recevoir le corps et le sang de votre « Seigneur, de peur que vous ne trou- « viez votre condamnation dans ce « sacrement de sa miséricorde. » Lo- « thaire était trop avancé, il eut honte de reculer, et il reçut la communion avec un cœur livré au péché.

Le pape, se tournant ensuite vers les seigneurs qui accompagnaient le roi, disait à chacun d'eux en leur présentant la communion : « Si vous n'a-

« vez ni contribué ni consenti aux adul-
« tères de Lothaire, votre roi, avec
« Valdrade, et si vous n'avez pas com-
« muniqué avec les autres excommu-
« niés par le Saint-Siége, que le corps
« du Seigneur vous profite pour la vie
« éternelle. » L'horreur du sacrilége en fit retirer quelques-uns ; tous les autres communièrent à l'exemple de leur maître, mais nous allons voir que amais péché ne fut plus visiblement puni.

Le pape étant retourné à Rome, Lothaire l'y suivit, et alla d'abord faire sa prière dans l'église de Saint-Pierre ; il n'y trouva personne du clergé pour l'y recevoir avec les honneurs qu'on a coutume de rendre aux têtes couronnées. Ensuite il se retira dans un appartement qu'il ne trouva pas même balayé. C'était un samedi ; il espérait que le pape viendrait le lendemain lui dire la messe ; il ne put l'obtenir. Le lundi ce prince entra dans Rome, et dîna au palais de Latran avec le pape, à qui il fit de riches présens en vases d'or et d'argent.

Le pape, de son côté, lui donna un manteau, une palme et une férule ; ce que Lothaire et ses courtisans interprétèrent favorablement, comme si le pape, par le manteau, avait voulu

marquer qu'il le revêtirait de Valdrade; par la palme, qu'il serait victorieux de ses ennemis, et viendrait à bout de ses desseins ; et par la férule, qu'il soumettrait les évêques rebelles à sa volonté : mais le pape était bien éloigné d'avoir ces sentimens; il se contenta de nommer des légats pour examiner sur les lieux, avec les évêques, l'affaire du divorce, et lui en faire ensuite le rapport au concile, qu'il indiqua à Rome pour le commencement de mars de l'année suivante. Lothaire partit de Rome assez satisfait de sa négociation. Mais à peine fut-il arrivé à Lucques, que lui et presque tous ceux de sa suite furent attaqués d'une fièvre maligne, et il en vit mourir la plupart sous ses yeux. Il se fit porter jusqu'à Plaisance, où il mourut lui-même un lundi, huitième d'août, l'an 869, sans reconnaître la main qui le frappait. On remarqua que tous ceux de ses courtisans qui avaient commis avec lui le sacrilége d'une communion indigne moururent en peu de jours, et que ceux qui s'étaient retirés de la sainte table furent les seuls qui échappèrent : en sorte qu'on ne put méconnaître la vengeance du ciel. C'est ainsi que Dieu, par un terrible jugement, mit fin à

une affaire qui troublait l'Eglise depuis si long-temps : funeste exemple, qui fait sentir combien il est dangereux de se livrer à une violente passion ! elle peut rendre le plus grand prince malheureux pendant sa vie, et souvent elle le rend plus malheureux après sa mort.

(*Ext. de l'Histoire de l'Eglise gallicane, par Longueval, tome VIII, et d'Anquetil, Histoire de France, tome II.*)

Herbert (an 946). — Herbert, comte de Vermandois, qui avait trahi, arrêté, enfermé le roi Charles IV, et qui, pour prix de sa trahison, demanda à l'usurpateur Raoul le comté de Laon, et de plus l'archevêché de Reims pour Hugues, son fils, âgé de six ans, siége pour la possession duquel il guerroya pendant dix-huit ans, et dont son fils fut enfin dépouillé; Herbert, l'un des seigneurs les plus factieux de ces temps malheureux, mourut, dit Velly, en 946, tourmenté d'horribles remords, criant et hurlant dans une longue agonie : « Hélas ! nous étions douze qui « trahîmes le roi. »

Boniface VII (an 984). — Boniface VII, surnommé *Francon*, anti-pape,

meurtrier de Benoît VI en 974, usurpa le Saint-Siége. Chassé du trône pontifical, il s'en empara de nouveau l'an 984, en assassinant Jean XIV; se fit reconnaître pontife le 20 août de la même année, et mourut subitement au mois de décembre suivant. Objet de l'exécration publique, il fut ignominieusement traité; on perça son cadavre à coups de lance, on le traîna par les pieds, et on le laissa nu dans la place, devant la statue de Constantin.

Crescentius (an 998). — Crescentius-Numantianus, patrice romain, s'empara du château Saint-Ange, vers 985, et exerça dans Rome des cruautés inouïes. Ses crimes ne demeurèrent pas impunis : l'empereur Othon III lui fit trancher la tête en 998.

CHAPITRE III.

TABLEAU DU SORT DES PRINCIPAUX PHILOSOPHES, FAUTEURS DE RÉVOLUTION, ETC.

Thomas Cromwell (an 1540.) — Thomas Cromwell fut l'un des plus fougueux partisans de la réforme sous Henri VIII, et le plus abominable des instrumens dont se servit ce tyran, d'horrible mémoire, pour l'exécution de ses cruautés. L'auteur des Lettres sur l'Histoire de la réforme en Angleterre et en Irlande, auquel nous empruntons les renseignemens que nous allons donner, dit de lui : « Il semble « qu'il fallait un tel ministre pour « que la mesure des crimes dont l'hom- « me est capable fût comblée. » Pour prix de sa complaisance à favoriser les honteuses et les cruelles vengeances de son maître, il avait reçu une trentaine de terres magnifiques qui avaient autrefois appartenu aux monastères; sa maison, ou pour mieux dire son palais, était encombré des produits de ses vols et de ses brigandages. Il avait été créé *comte d'Essex*, avec la prééminence de

rang à la cour sur tous les autres courtisans ; souvent même il était chargé par le monarque de le représenter au parlement, de présenter à cette assemblée ses lois spoliatrices et attentatoires aux droits de tous, et d'en soutenir la discussion.

Parvenu ainsi au faîte d'une grandeur et d'une puissance acquises au prix du meurtre et de la spoliation de tant d'innocens, et au moment où il croyait n'avoir plus qu'à jouir tranquillement des dépouilles qu'il s'était appropriées, la justice divine, comme si elle eût voulu attendre sa plus grande élévation, pour rendre le chatiment plus frappant, réclama sa victime, et bientôt cet objet de l'exécration des uns, de l'envie des autres, précipité de ce haut rang où l'avaient fait monter ses crimes, apprit aux hommes qu'il est au ciel un Dieu vengeur de l'innocence. Dans la matinée du 10 juin 1540, son pouvoir était encore sans bornes, et dans la soirée du même jour, il languissait disgracié, au fond d'un cachot, sous le poids d'une accusation de haute trahison. Admirons ici l'accomplissement de cette parole de l'Ecriture : « Le « pécheur sera puni par où il aura pé- « ché » L'accusation qu'on lui intentait

n'avait pas plus de fondement que celle sous laquelle avaient succombé ces abbés de *Reading*, de *Colchester* et de *Glastonbury*, et tant d'autres encore qu'il avait envoyés à la mort. De même qu'il ne les avait fait assassiner que pour s'emparer de leurs terres, on ne l'envoya à l'échafaud que pour s'approprier ses énormes richesses. Il avait été le principal moteur des profanations dont le tombeau de Thomas Becket avait été l'objet, et c'était lui qui n'avait pas craint de faire jeter ses cendres au vent. Il était réservé au peuple qui avait été témoin des horribles excès de ce monstre de voir son sang criminel inonder le pavé, où il fut léché par des chiens et des pourceaux; juste châtiment dû aux épouvantables forfaits qui avaient souillé sa vie. Dès les premiers instans de sa captivité, Cromwell ne sembla avoir eu en vue que de sauver sa vie; il écrivit au roi à plusieurs reprises et toujours en vain, pour en obtenir sa grâce. Ce scélérat imbécile ne voyait pas qu'il avait accompli sa mission; qu'on n'avait plus besoin de lui; que déjà l'œuvre du pillage et de la dévastation touchait à sa fin; qu'il s'était fait une part trop grosse dans le butin, et que par conséquent le temps

était venu où, suivant les vrais principes de la réforme, on devait nécessairement lui arracher ses richesses et la vie. Dans ses lettres au roi, il proteste de son *innocence;* était-il donc plus innocent que tous ces prêtres et tous ces moines, que tous ces milliers d'individus de tout âge et de tout sexe qu'il avait fait pendre, écarteler, éventrer ou voler? Il cajole Henri et le flagorne de la manière la plus dégoûtante; il compare son front radieux et son sourire enchanteur à celui de la Divinité; il le supplie de lui permettre de baiser encore une fois sa main *balsamique*, persuadé que le baume que ses lèvres y aspireront, suffira pour cicatriser les plaies de son cœur. N'est-on, pas en vérité, tenté de dire que cet odieux et vil scélérat aurait mille fois mérité son sort, quand même il ne se serait rendu coupable que d'avoir écrit d'une manière aussi dégoûtante?

Fox, le *martyrologiste* du parti, appelle Cromwell le *vaillant soldat de la réforme*; mais il a grand soin d'omettre les expressions abjectes que l'on va lire, et qui se trouvent à la fin d'une lettre qu'il écrivit à son digne maître.

« Infortuné captif, je suis prêt à pé-

« rir quand il plaira à Dieu et à Votre « Majesté d'ordonner ma mort. Cependant la fragilité de la chair m'engage à implorer mon pardon et ma « grâce, ainsi que l'oubli de mes offenses. — Ecrit à la Tour, avec un « cœur surchargé, et d'une main tremblante, par le très misérable captif « et très infortuné esclave de Votre « Majesté. Miséricorde, miséricorde, « miséricorde, très gracieux prince! »

Voilà le langage que tenait l'homme que l'on appelle le *vaillant soldat de la réforme !* Il est assez propable que Fox n'a pas entendu dire par là qu'il fut courageux en présence de l'ennemi ou sur l'échafaud, mais seulement qu'il était *brave* lorsqu'il s'agissait d'arracher des bagues des doigts d'une femme, de l'or ou des pierres précieuses de la couverture d'un livre; car chacun sait que ce fut toujours là ce en quoi les réformateurs firent principalement consister leur valeur. L'hypocrite Hume dit quelque part que Cromwell méritait un *meilleur sort :* y eut-il jamais un supplice plus juste que le sien? Quel zèle ardent n'avait-il pas déployé à exécuter tous les forfaits que lui commandait son maître? N'était-ce pas lui qui, le premier, avait imaginé de condam-

ner et exécuter les gens *sans aucune* forme de procès? On ne vit pas répandre de larmes à son exécution; elle ne produisit sur les spectateurs d'autre effet que celui qu'on éprouve en voyant un grand scélérat expier ses crimes à la potence!

(Ext. de l'Hist. de la réf. prot. par Cobbet.)

Cranmer (an 1556).— Cranmer est sans contredit l'un de ces monstres que, dans des temps fabuleux, on aurait cru vomi du sein des enfers pour promener par toute sa patrie les feux incendiaires dont son ame embrasée ne pouvait contenir l'ardeur pestilentielle. Vil esclave des faveurs de la cour, il n'y a point de bassesse, d'infamie, de libertinage auxquels il ne se soit porté. Le récit de ses atrocités est tel que l'imagination ne peut s'en figurer un plus hideux. Sans aucun respect pour lui-même, cet être vil et rampant se contredisait de la manière la plus grossière, chaque fois qu'il en recevait l'ordre de Henri VIII, son digne maître. Aussi le Martyrologe protestant, qui ne semble canoniser que les êtres les plus dégradés par leurs crimes et leurs forfaits, l'a-t-il jugé digne de figurer à

côté du *jeune saint roi Edouard*[1]. Comme le récit des atrocités d'un des plus grands patrons du protestantisme ne paraîtrait point croyable dans notre bouche, nous allons laisser parler ici un auteur protestant, qui se glorifie lui-même de sa religion, et qui espère mourir dans son sein.

« Sur les soixante-cinq années de son existence, dit-il, vingt-neuf furent employées à commettre une série de crimes auxquels on ne saurait rien trouver de comparable dans les annales de l'infamie humaine. Lorsqu'il n'était encore qu'agrégé d'un collége de Cambridge, et ayant, par suite, fait en cette qualité serment de ne point se marier (comme le font encore de nos jours les agrégés), il se maria secrètement et continua à jouir de son agrégat. Il reçut bientôt après l'ordre de la prêtrise, quoique *déjà marié*, et fit vœu de célibat perpétuel. Il alla ensuite en Allemagne, où il épousa *une seconde* femme, la fille d'un *saint* protestant; de sorte qu'il eut deux femmes à la fois, bien que ses vœux l'empêchassent d'en avoir du tout.

« Devenu primat de la nouvelle Eglise

[1] Fox, Martyrologe protestant.

établie par Henri, et qui interdisait non seulement le mariage au clergé, mais le forçait de plus à prêter serment de vivre dans le célibat, il fit transporter sa seconde femme en Angleterre, dans une caisse percée de trous, afin qu'elle y pût respirer. Cette caisse, qui était destinée pour Cantorbéry, fut débarquée à Gravesend; mais les matelots, qui ignoraient ce qu'elle contenait, la posèrent à contre-sens, et la malheureuse, dont la tête se trouvait ainsi en bas et les pieds en haut, faillit avoir le cou rompu. Quel scandale! une Allemande avec un bagage de marmots anglais et allemands, vivant clandestinement dans l'endroit même qui avait servi de berceau au christianisme en Angleterre, où avait résidé saint Austin[1], et où Thomas Becket avait scellé de son sang son opposition à un tyran, dont le dessein était de détruire l'Église et de spolier le peuple! De quel dégoût ne doit-on pas se sentir involontairement saisi en lisant le récit de pareilles abominations! Et cependant ce même primat, que nous voyons vivre sous le même toit avec une femme et

[1] Saint Austin apporta le premier le flambeau du christianisme en Angleterre.

des enfans, massacrait sans pitié des protestans qui prêchaient le mariage des prêtres! »

Jusqu'ici nous n'avons encore vu que le fourbe, le sacrilége, le persécuteur et le libertin; mais poursuivons, Cobbet va nous montrer le parjure, le déhonté, l'esclave, le vil adulateur, le traître, l'apostat et l'athée. « En qualité de juge ecclésiastique, dit-il, il prononça ensuite successivement le divorce de Henri VIII avec trois femmes, appuyant, dans deux de ces affaires, sa décision sur des motifs directement contraires à ceux qu'il avait lui-même mis en avant pour *légitimer ces mariages;* ainsi, dans l'affaire d'Anne de Boleyn, il déclara, en qualité de juge ecclésiastique, qu'Anne *n'avait jamais été la femme du roi, et vota sa mort* à la chambre des pairs, comme ayant été *adultère*, et s'étant, par là, rendue coupable de *trahison* envers *son mari* Elevé à la dignité d'archevêque par Henri, dignité qu'il reçut en prêtant, de dessein prémédité, un faux serment [1], il envoya au bûcher des

[1] « Avant de se présenter à l'autel pour y re-
« cevoir la consécration, Cranmer passa dans une
« chapelle voisine, et jura que, par le serment

hommes et des femmes, dont le crime était de ne pas être *catholiques*, et des *catholiques* qui refusaient de reconnaître la suprématie du roi et d'imiter son parjure et son apostasie Devenu protestant sous le règne d'Edouard, il se mit à professer les mêmes principes pour lesquels il avait fait brûler tant de ses semblables, et fit ensuite brûler ceux de ses coreligionnaires *protestans* dont les motifs de *protester* différaient des siens. Institué, par son maître Henri, exécuteur du testament par lequel celui-ci léguait sa couronne à ses filles Marie et Elisabeth, en cas que son fils Edouard mourût sans postérité, il se réunit à d'autres scélérats pour conspirer contre les droits légitimes de ces princesses, et donner la couronne à lady Jeanne, cette reine de neuf jours, qu'il fit proclamer à l'aide de ses complices. Relégué pour toute punition, malgré l'énormité de ses crimes, dans son palais épiscopal

« qu'il allait être obligé de prêter, et qu'il ne « prêterait que pour la forme, son intention n'é- « tait nullement de s'engager à faire quoi que ce « soit qui pût tendre à empêcher le roi d'opérer « les réformes qu'il jugerait utiles à l'église d'An- « gleterre. » (Cobbet, *Lettres sur la ref.*)

de Lambeth, il paya la magnanimité de la reine en conspirant avec les traîtres soudoyés par la France pour renverser son gouvernement. Jugé enfin et condamné comme hérétique, il déclara vouloir se rétracter : on lui donna six semaines de répit, pendant lesquelles il signa six *rétractations différentes*, toutes plus absolues les unes que les autres. Ainsi il déclara que la religion protestante était *fausse*, que la religion catholique était la *seule vraie*, qu'il croyait maintenant à tous les dogmes qu'elle enseignait ; qu'il avait horriblement blasphémé contre les sacremens; qu'il était indigne de pardon ; qu'il priait le peuple, la reine et le pape d'avoir pitié de lui, et de prier pour sa malheureuse ame; ajoutant qu'il avait fait et signé cette déclaration sans crainte et sans aucun espoir de pardon, uniquement pour soulager sa conscience et donner un bon exemple à son prochain.

On mit en question au conseil si on lui ferait grâce, comme on l'avait déjà fait à tant d'autres individus qui s'étaient rétractés ; mais on décida qu'il serait injuste de le soustraire au châtiment que méritaient ses crimes. On aurait encore pu ajouter qu'il n'au-

rait été rien moins qu'honorable pour l'Église catholique, de voir un misérable chargé d'assassinats, de parjures, de vols et de trahisons, se réconcilier avec elle. Condamné à lire publiquement sa rétraction pendant qu'on le conduisait au supplice, et voyant que le bûcher était préparé, et qu'il ne lui restait plus qu'à mourir, il retrouva encore assez de force dans sa scélératesse pour *rétracter sa rétractation*, pour étendre lui-même au milieu des flammes, la main qui l'avait signée, et pour expirer de la sorte, en protestant de nouveau contre cette religion, à laquelle quelques heures auparavant il s'était encore déclaré fermement attaché, prenant Dieu à témoin de la *sincérité de ses sermens.*

Hooper (an 1557). — Hooper, moine flamand, épousa une Flamande après avoir rompu son vœu de chasteté. Instrument aveugle et docile de Somerset, le dévouement dont il fit preuve dans le pillage des églises lui valut deux évêchés, quoiqu'il eût écrit lui-même contre le *casuel* des bénéfices. Il prit une part active à toutes les cruautés dont le peuple était victime sous le règne d'Édouard, et se distingua par-

ticulièrement par son zèle à recommander l'emploi des *troupes allemandes*, pour faire courber les têtes anglaises sous le joug du protestantisme.

(*Ext. des Lettres sur la réf. prot., par Cobbet*)

Latimer (an 1557). — Latimer commença sa carrière, non seulement comme *prêtre catholique*, mais comme l'un des plus rudes adversaires de la prétendue religion réformée. Son zele à défendre la foi apostolique et romaine lui valut, de Henri VIII, l'évêché de Worcester. Il *changea* ensuite d'opinion, mais se garda bien toutefois de *resigner son évêche;* au contraire, il le conserva pendant vingt années consécutives, réprouvant intérieurement les principes de l'Eglise, et en vertu d'un *serment* qu'il avait prêté, de s'opposer de tout son pouvoir aux dissidens de l'Eglise catholique. Pendant les règnes de Henri et d'Edouard, il fit brûler vifs des *catholiques* et des *protestans* dont le crime était d'avoir des opinions qu'il avait partagées, et qu'il partageait secrètement alors même qu'il les envoyait au bûcher. Enfin, il fut l'instrument principal dont se servit Somerset

pour envoyer son propre père, lord Thomas Somerset, à l'échafaud.

(Ext. des Lett. sur la réf. prot., par Cobbet.)

Ridley (an 1558). — Ridley était *évêque catholique* pendant le règne de Henri VIII, à l'époque où ce monarque envoyait indistinctement à l'échafaud les *catholiques* qui refusaient de croire à la transsubstantiation. Sous Edouard, il se fit *évêque protestant*, et renia lui-même le dogme de la transsubstantiation, envoyant au bûcher les protestans qui différaient de *croyance* avec Cranmer. Il obtint sous ce règne l'évêché de Londres, en souscrivant à l'abominable condition qu'on lui imposa, d'abandonner la majeure partie des biens de cet évêché aux ministres et aux courtisans de cette époque Enfin, s'étant rendu coupable de *haute trahison* envers la reine Marie, en exhortant publiquement, et du haut de la chaire, le peuple à se ranger du côté de l'usurpatrice, lady Jeanne Gray, il fut condamné au feu pour avoir cherché par là à exciter la guerre civile et à causer la mort de sa légitime souveraine, pour rester en possession d'un évêché

qu'il n'avait obtenu que par la *simonie* et le parjure.

(Ext. des Lett. sur la réf. prot., par Cobbet.)

Olivier Cromwell (an 1658).— Olivier Cromwell, qui joua dans la suite un si grand rôle, était né à Huntigdon, en 1599, d'une très bonne et très ancienne famille. Son caractère, naturellement vif et emporté, ne lui permit pas de se livrer aux sciences; il passa sa jeunesse dans le jeu, la débauche et l'ivrognerie. L'esprit de réformation l'ayant saisi tout-à-coup, la même ardeur de tempérament qui l'avait porté à l'excès du plaisir, distingua ses pratiques religieuses Elu membre du parlement par la ville de Cambridge, il ne se distingua point dans cette nouvelle carrière : son langage était plat, ennuyeux, obscur et embarrassé; jamais il ne fut compté entre les orateurs éloquens et les beaux esprits de la chambre basse. Hambden, son ami, paraît avoir été le seul qui eût reconnu la profondeur de son génie; il avait prédit que, s'il s'élevait une guerre civile, le député de Cambridge pousserait fort loin sa fortune et sa réputation.

Il n'avait pas moins de quarante-

trois ans lorsqu'il embrassa la profession militaire ; et par la seule force de son génie, sans expérience et sans maître, il devint bientôt un excellent officier, quoique peut-être il ne se soit jamais élevé à la réputation d'un général consommé. Il leva une troupe de cavalerie, composée de gens libres et de tous les zélés fanatiques du royaume. Lorsqu'ils se trouvèrent rassemblés en corps, l'esprit d'enthousiasme y prit une nouvelle force ; leur colonel était aussi porté par son caractère, que par les vues de sa politique à leur inspirer ce fanatisme régicide qui, capable de tout, ne connaît d'autres bornes que celles de l'impuissance. Du commandement inférieur, il s'éleva rapidement au premier, quoique en apparence il ne tînt que le second rang dans l'armée ; ensuite la fraude et la violence le rendirent bientôt la première personne de l'Etat. Ses talens semblèrent toujours se développer dans la même proportion que son autorité ; tous les jours il déployait quelques nouvelles facultés, qui avaient été comme endormies jusqu'au moment même où le besoin les mettait en action. Toute l'Europe demeura étonnée de voir une nation si turbulente, si fougueuse, qui,

pour le maintien de ses priviléges, avait détrôné et fait monter sur l'échafaud un excellent roi, descendu d'une longue suite de monarques, subjuguée enfin et réduite à l'esclavage par un homme qui, peu d'années auparavant, n'était qu'un particulier, sans fortune, sans titre, ignoré de sa nation, et peu considéré même dans cette basse sphère où le sort l'avait toujours confiné.

Cromwell, parvenu au faîte des grandeurs humaines, semblait n'avoir plus rien à craindre. Elevé de l'état de simple particulier à l'autorité souveraine, il se voyait à la tête de trois puissans royaumes, et si jamais la fortune put procurer le bonheur, personne n'y avait plus de droits que lui; cependant il était souvent tourmenté par de sombres vapeurs qui ne lui permettaient point de jouir en paix du fruit de son usurpation. Les complots d'assassinat faisaient sa principale crainte, parce que tous les soins de la prudence n'étaient pas capables de l'en garantir. Le colonel Titus, sous le nom d'Allen, avait publié un discours fort animé, dans lequel il exhortait tout le monde à prendre cette voie pour la vengeance; et Cromwell ne doutait pas que le res-

sentiment des royalistes ne fût assez vif pour leur faire embrasser cette doctrine. Il leur déclara ouvertement que les assassinats lui paraissaient une voie basse, odieuse, et qu'il ne commencerait point les hostilités par un expédient si honteux; mais que si la première tentative venait d'eux, il exercerait la loi du talion sans pitié. « Il « avait des instrumens, disait-il, qu'il « dépendait de lui d'employer, et qu'il « emploierait sans cesse jusqu'à l'en- « tière extinction de la famille royale.» Cette menace contribua plus que toutes ses gardes, à la sûreté de sa personne.

Au milieu de tant de conspirations qui éclatèrent sous son règne, Cromwell se voyait à chaque instant menacé de l'assassinat, dont le fanatisme de ses troupes les rendait capables. Sindercome avait entrepris de le poignarder, et cet horrible projet n'avait été suspendu que par divers accidens. Il fut découvert : mais le Protecteur ne put jamais pénétrer le fond d'une si noire entreprise, ni découvrir aucun des complices. Le procès de Sindercome fut instruit par des jurés ; et malgré l'odieuse qualité du crime, malgré la clarté des preuves, on était si peu

convaincu du droit de Cromwell au gouvernement, que ce ne fut pas sans une difficulté extrême que ce conspirateur fut condamné.

Cromwell se voyait exposé tous les jours à tomber sous le fer d'un assassin; mais son heure n'était pas venue, et il était de sa destinée de ne point cesser d'être heureux qu'il ne cessât de vivre. Dieu en voulait faire un exemple de ces prospérités trompeuses, dont il aveugle les méchans : sa puissance crut jusqu'à la fin, et si la gloire était une chose qui pût convenir à un scélérat élevé par un parricide, il serait mort le plus glorieux homme de l'Europe. Maître absolu de trois royaumes, il voyait tous les états voisins demander à l'envi son amitié. La Hollande avait acheté la paix à des conditions onéreuses; le roi de Portugal l'avait recherchée, quoiqu'il eût été offensé dans la personne de son ministre, dont le frère, ayant tué un homme, avait été exécuté à Londres sans aucun ménagement. Les couronnes du Nord avaient fait de même; et, ce qui flattait l'orgueil de Cromwell plus agréablement que tout cela, les monarchies de France et d'Espagne, ne pouvant entrer toutes deux dans son alliance,

avaient sollicité la préférence, que la première avait obtenue.

Malgré ce bonheur apparent, Cromwell n'était pas heureux. Les alarmes et les craintes continuelles au milieu desquelles il vivait, l'empêchaient de goûter en paix ces plaisirs trompeurs que la fortune peut procurer quelquefois à l'homme qui, abruti par le crime, croit avoir étouffé pour un instant les cris d'une conscience vengeresse.

Etranger, seul au sein même de sa famille, il n'y trouvait point d'ami sincère dans le sein duquel il pût verser avec confiance ses inquiétudes et ses soins rongeurs. Fletwood, son gendre, poussé d'un zèle farouche, commençait à s'éloigner de lui, et voyait avec fureur que son beau-père, dans toutes ses entreprises, se fût proposé sa propre grandeur plus que le progrès de la religion et de la piété, dont il faisait une profession si fervente. L'aînée de ses filles, mariée à Fletwood, avait adopté les principes républicains dans un degré d'enthousiasme qui ne lui permettait pas de souffrir avec patience le pouvoir suprême entre les mains d'un seul, pas même entre celles d'un père indulgent. Ses autres filles n'étaient pas moins prévenues en faveur de la

cause royale, et déploraient les iniquités et les violences où leur famille s'était malheureusement emportée ; mais, par-dessus tout, la maladie de madame Claypole, sa favorite, le jetait dans un abattement qui empoisonnait tous les avantages de sa situation. Cette chère fille avait eu la plus haute estime pour le docteur Haket, condamné depuis peu au supplice, et, n'ayant pu obtenir grâce pour lui, sa mélancolie naturelle, augmentée par le chagrin et la maladie, l'avait portée à reprocher à son père toutes ses sanglantes exécutions, en l'exhortant au repentir, pour tant de crimes et de forfaits où sa fatale ambition l'avait entraîné. Sa mort, qui suivit bientôt, donna comme un nouveau tranchant à chaque mot qui était sorti d'une bouche si chère.

Tout calme, toute sérénité d'ame avaient abandonné pour jamais le Protecteur. Il trouva que la grandeur, à laquelle il n'était parvenu qu'à force d'injustices et de forfaits, ne donnait pas cette tranquillité qui n'appartient qu'à la vertu et à la modération. Accablé du poids des affaires publiques ; redoutant sans cesse quelque fatal accident dans un gouvernement gan-

grené; ne voyant autour de lui que des amis faux et d'irréconciliables ennemis; n'ayant la confiance d'aucun parti; ne pouvant fonder son titre sur aucun principe civil ou religieux, il ouvrit les yeux sur sa situation, et son pouvoir lui parut dépendre d'un si petit poids de factions et d'intérêts, que le plus léger incident, sans aucune préparation, était capable de le renverser. Menacé aussi à chaque instant des poignards d'une foule d'assassins, transportés par le fanatisme ou par l'intérêt, la mort, qu'il avait bravée tant de fois au milieu des armes, était continuellement présente à son imagination effrayée, et l'obsédait dans ses plus laborieuses occupations comme dans ses momens de repos. Chaque action de sa vie semblait trahir ses terreurs. La vue d'un étranger lui était à charge ; il observait d'un œil inquiet et perçant, tous les visages qui ne lui étaient pas familiers. Jamais il ne se remuait d'un pas sans être escorté d'une bonne garde. Il portait une cuirasse sous ses habits; et cherchant une autre sûreté dans les armes offensives, il n'était jamais sans une épée, un poignard et des pistolets. On ne le voyait revenir d'aucun lieu par le chemin

droit, ou par celui qu'il avait pris en sortant. Dans tous ses voyages, il marchait avec la plus grande précipitation. Rarement il dormait plus de trois nuits dans la même chambre, et jamais il ne faisait connaître d'avance celle qu'il avait choisie; il se défiait de celles qui étaient sans dégagement et sans portes de derrière, et son premier soin était d'y placer des sentinelles. La société l'épouvantait, lorsqu'il faisait réflexion à la multitude de ses ennemis, inconnus, cachés, implacables. La solitude l'étonnait, en lui ôtant cette protection qu'il croyait nécessaire à sa sûreté ; et, digne émule des tyrans, le jour lui rappelait les forfaits de la veille, le monde le glaçait d'horreur; il cherchait en vain, dans le sommeil et la solitude, ce calme, cette tranquillité, ce contentement de soi-même qui n'approchèrent jamais d'un tyran. Déchiré par les remords de sa conscience, il ne voyait partout que mort, poison, assassinat, et ses craintes ne servaient qu'à prolonger et son tourment et ses soucis.

Cependant il était impossible que ces peines d'esprit et ces alarmes continuelles n'occasionassent point une maladie; aussi sa santé parut-elle sen-

siblement décliner. Il fut saisi d'une fièvre lente, qui se changea en tierce. Pendant l'espace d'une semaine, les symptômes furent sans danger, et, dans l'intervalle des accès, il était en état de se promener. Enfin, la fièvre augmentant, il lui vint quelques idées de la mort ; et la pensée de l'éternité, que tous les efforts de l'impiété n'ont jamais pu arracher de son cœur, vint encore ajouter au tourment qu'il éprouvait. Il n'abandonna pas même alors cette hypocrisie qui avait été constamment l'un de ses moyens favoris de séduction ; car divers écrivains racontent que quoiqu'il se sentît très mal, quoique son médecin lui dît qu'il était en très grand danger, il hasarda une prophétie par laquelle, feignant d'avoir des lumières particulières d'en haut sur ce qui lui devait arriver, il assura qu'il n'en mourrait pas. Quelques-uns ajoutent qu'il eut assez de confiance au médecin, qui s'étonnait qu'il parlât si affirmativement sur une matière au moins douteuse, pour lui dire qu'en parlant ainsi il ne risquait rien et pouvait gagner beaucoup. « Si je meurs, « lui dit-il, on me décrira comme un « visionnaire ou comme un imposteur : après ma mort, il m'importe

« peu de quelle manière on parle de « moi ; si j'en reviens, je passerai pour « un homme inspiré. Avec cette répu- « tation, que ne puis-je point faire « parmi ces gens-ci ? » Ce fol enthousiasme alla si loin que, dans un jour solennel de jeûne qui fut ordonné pour lui, on fit moins des prières pour sa santé, que des remercîmens pour les assurances infaillibles qu'on avait reçues de sa guérison. On l'entendit lui-même offrir des actions de grâces au ciel ; et l'illusion du fanatisme l'avait si fort emporté sur les simples inspirations de la morale naturelle, qu'il prit plus le caractère d'un médiateur, en intercédant pour son peuple, que celui d'un criminel qui, par une atroce violation de tous les droits, avait mérité, au tribunal de Dieu et des hommes, la plus prompte et la plus sévère vengeance.

Les symptômes commencèrent à prendre un fatal aspect ; et les médecins, obligés de rompre le silence, déclarèrent que le Protecteur ne pouvait survivre au premier accès dont il était menacé. Le conseil s'en alarma, et lui fit une députation pour savoir ses volontés sur le choix de son successeur ; mais ses sens étaient déjà si affaiblis,

qu'il ne put exprimer ses intentions. On lui demanda « s'il ne souhaitait « pas que ce fût Richard, l'aîné de ses « fils, qui lui succédât au gouverne- « ment ? » On n'en tira qu'une simple affirmative ou les apparences. Peu de temps après, il expira, le 13 septembre, ce même jour qui lui avait été si heureux par le gain des deux belles batailles de Dumbar et de Worchester.

(*Ext. de Hume, t.* 6, *et du père d'Orléans, t.* 3.)

Le duc de Monmouth (an 1685). — Le duc de Monmouth, né avec des qualités brillantes, aurait été sans contredit l'un des seigneurs les plus distingués de ces temps, si ce malheureux esprit de faction qui caractérise si bien cette époque n'eût ébranlé sa fidélité, et si la flatterie n'eût achevé ce que l'ambition avait déjà commencé. Fils naturel du roi Charles II, il aurait pu tenir à la cour l'un des rangs les plus distingués auprès d'un père dont il était aimé; mais, oubliant à la fois et ce qu'il devait à son père et ce qu'il devait à son roi, il osa écouter de perfides insinuations, il osa prêter l'oreille aux mécontens; et le premier pas une fois fait, il se trouva plongé dans un abîme

d'où les déshonneurs d'un côté, la rébellion de l'autre, pouvaient seuls le retirer. Banni de la présence d'un père contre lequel il avait osé cabaler, le jeune duc se retira en Hollande, où il resta jusqu'à l'avènement de Jacques II au trône. La rigueur du nouveau monarque, contre lequel il avait osé disputer autrefois la légitimité de sa naissance, l'ayant excité à faire une entreprise téméraire et prématurée sur l'Angleterre, il leva l'étendard de la révolte, et débarqua à Lime, dans le comté de Dorset. Le jeune prince n'avait amené avec lui que cent hommes; mais son nom était si populaire, que dans l'espace de quatre jours il en rassembla deux mille. La plupart, à la vérité, n'étaient que des gens du plus bas ordre, et, dans sa déclaration même, il s'était conformé aux préventions du vulgaire, ou des whigs les plus bigots. Il ne donnait au roi que le titre de duc d'York. Il le qualifiait de traître, de tyran, de meurtrier et d'usurpateur papiste. Il le chargeait du grand incendie de Londres, et l'accusait d'avoir empoisonné Charles II Enfin il invitait tout le peuple à se joindre à lui pour s'opposer aux progrès d'une affreuse tyrannie.

Le duc d'Abermale, fils du fameux Monk, à qui la maison royale avait dû son rétablissement, assembla la milice du Devonshire, au nombre de quatre mille hommes, et s'avança contre les rebelles. Ceux-ci entrèrent dans Taunton, ville mal disposée pour le roi, qui les reçut avec une joie passionnée, et les renforça d'une troupe considérable Le duc de Monmouth se laissa persuader alors de prendre la qualité de roi, et de soutenir la légitimité de sa naissance; prétention qu'il avait annoncée dans son manifeste, mais dont il avait remis la discussion à d'autres temps. Son armée était déjà forte de six mille hommes; et, faute d'armes, il était obligé chaque jour d'en renvoyer un grand nombre, qui lui arrivaient en foule. Il entra dans Bridgewater, Wells, Fronce, et fut proclamé dans toutes ces villes; mais, oubliant que le succès des entreprises désespérées dépend de la seule audace, il laissa languir l'attente du peuple, sans rien tenter de considérable.

Cependant l'armée du roi s'étant considérablement augmentée, le duc pensa qu'il n'était plus prudent d'attendre. Profitant de quelques négligences des troupes royales, il tomba sur Fevers-

ham, qui les commandait, et l'aurait mis en déroute, si ses troupes n'eussent point manqué de munition. Après trois heures d'une vigoureuse résistance, elles tournèrent le dos, et furent poursuivies avec animosité par les royalistes. Il en périt près de mille cinq cents dans l'action et dans la poursuite. Ainsi, dans l'espace de quelques semaines, on vit finir une guerre témérairement entreprise et trop faiblement conduite.

Monmouth, sauvé du champ de bataille, s'éloigna par une heureuse fuite; mais après avoir fait plus de vingt milles, son cheval tomba sous lui. Il changea d'habits avec un paysan, dans l'espérance de se cacher avec plus de succès. Le paysan fut rencontré, avec ceux du fugitif, par quelques royalistes qui le poursuivaient. Les recherches en devinrent plus ardentes; et l'infortuné Monmouth fut enfin découvert au fond d'un fossé, couvert de fange, le corps épuisé de fatigue et de faim, l'esprit abattu par l'image présente de ses malheurs, et par celle du sort qui le menaçait. La nature humaine n'a point de ressource contre une si terrible situation; bien moins dans un homme amolli par une continuelle prospérité,

qui s'est cru surtout distingué par la valeur militaire. Monmouth ne put retenir ses larmes lorsqu'il se vit entre les mains des ennemis. Il parut s'abandonner encore à l'amour et même à l'espérance de la vie. Quoique la grandeur de ses offenses et le caractère de Jacques dussent lui faire comprendre qu'il ne fallait compter sur aucune grâce, il lui écrivit dans les termes les plus humbles, et le conjura d'épargner le sang d'un frère qui n'avait jamais eu que du zèle que pour ses intérêts. Le roi, lui voyant tant de faiblesse et d'abattement, se le fit amener, et se flatta de lui arracher l'aveu de tous ses complices; mais, quelque passion que Monmouth eût pour la vie, il ne voulut point l'acheter par un infâme oubli de l'honneur. En reconnaissant l'inutilité de ses efforts, il reprit courage de son désespoir, et ne pensa qu'à se disposer à la mort avec des sentimens plus dignes de son caractère et de son rang. Ce favori du peuple anglais fut accompagné sur l'échafaud d'une abondante et sincère effusion de larmes. Il pria l'exécuteur de ne pas le traiter comme Russel, pour lequel il avait eu besoin d'un coup redoublé ; mais cette précaution ne servit qu'à l'effrayer ; il

frappa Monmouth d'un coup faible, qui lui laissa la force de se relever; et de le regarder au visage comme pour lui reprocher son erreur. Il replaça doucement la tête sur le bloc, et l'exécuteur lui donna deux autres coups qui n'eurent pas plus d'effet. A la fin, il jeta sa hache, en criant qu'il était incapable d'achever le sanglant office. Les shérifs l'obligèrent de la reprendre, et deux autres coups séparèrent la tête du corps.

Telle fut, à l'âge de trente-six ans, la fin d'un seigneur que ses belles qualités, dans un temps moins tumultueux, auraient pu rendre l'ornement de la cour, et capable même de servir sa patrie. La faveur du roi son père, les caresses d'une nombreuse faction, et les amorces de la popularité, l'avaient engagé dans une entreprise supérieure à ses forces. L'affection populaire le suivit dans toutes les variétés de sa fortune. Après son exécution même, ses partisans conservèrent la folle espérance de le voir encore une fois à leur tête. Ils s'imaginèrent que le prisonnier qu'on avait exécuté n'était pas Monmouth, mais quelque autre qui, lui ressemblant beaucoup, avait eu le courage de lui

donner cette preuve d'un extrême attachement, et mourir à sa place.

(Ext. de Hume.)

Le comte d'Argile (an 1685). — Archibal Campdel, comte d'Argile[1], hérita de son père la haine qu'il portait à la royauté et à la religion catholique; il fut un des principaux complices de la révolte du duc de Monmouth, et partit de la Hollande au mois de mai 1685, avec trois bâtimens pour l'Ecosse, un mois avant le départ du duc.

Le comte, étant parti le premier, aborda le premier aussi, et donna par sa prompte défaite l'augure du succès entier des armes du roi contre les rebelles. Forcé de quitter l'île de Boot, où il avait établi ses quartiers, il se retira dans le château d'Ellengrey; en étant sorti avec ses troupes pour faire des courses, un de ses partis fut défait par le marquis d'Athol, qui lui tua 400 hommes; et le capitaine Hamilton, qui cherchait ses vaisseaux avec ceux du roi, s'en saisit sans trouver de

[1] Déterminé républicain, un des plus fougueux partisans de Cromwell, mis à mort en 1661 pour s'être constamment opposé au rétablissement de Charles II.

résistance. Dumbarton, général de l'armée du roi, surprit le reste des rebelles au passage de la Clyde, dans le village de Killerne. Sa seule présence leur causa tant d'épouvante, qu'à peine le comte d'Argile put-il en rassembler assez pour se faire une médiocre escorte, encore fut-elle bientôt dispersée; Dumbarton ayant passé l'eau, et ayant divisé son armée pour suivre de tous côtés les fuyards, le chef des rebelles avait pris des guides pour le conduire en Galloway; mais ses guides l'ayant égaré, et engagé dans un marais, où la plupart de ceux qui le suivaient encore abandonnèrent leurs chevaux, chacun se retira où il put. Argile retournait seul vers la Clyde, lorsque deux valets résolus d'un officier de l'armée royale, l'ayant rencontré sans le connaître lui crièrent de se rendre. Il tira sur eux et les manqua; ils tirèrent plus juste que lui, et le blessèrent d'un coup de pistolet : le comte, prenant alors les deux siens, quitta son cheval, qui tombait de lassitude, et gagnant la rivière, y entra. Un paysan, qui accompagnait les premiers agresseurs du comte, le suivit le pistolet à la main; le comte voulut tirer un des siens, l'amorce n'ayant pas pris feu, il fut

blessé par le paysan d'un coup dangereux à la tête. En perdant connaissance il se fit connaître, ayant laissé échapper ces mots en tombant : « Ah ! malheureux Argile ! » On s'empressa de le retirer et de le faire revenir à soi ; ensuite, ayant été remis entre les mains des officiers, il fut conduit à Edimbourg, où il eut la tête tranchée. Ainsi périt Archibal Campdel, comte d'Argile : il ne pouvait finir autrement, ayant dans le sang l'esprit de révolte qu'il avait hérité de son père.

(*Ext. du père d'Orléans.*)

Uriel Acosta (an 1647). — Uriel Acosta, d'abord chrétien, puis matérialiste, ensuite juif. était fils d'un gentilhomme portugais. Cet homme, né avec une de ces imaginations ardentes qui mènent à la démence ou au génie, au lieu de se borner à pratiquer l'Evangile, eut la témérité de le vouloir soumettre à son examen. Il fut puni de sa hardiesse en tombant dans le matérialisme. Accablé de doutes dans le christianisme, et de remords dans sa nouvelle opinion, il crut mettre fin à ses peines en se faisant circoncire. Les Juifs d'Amsterdam l'unirent à eux par ce lien ; mais à peine l'opération était

faite, qu'il lui fut aussi difficile de se soumettre aux observances de l'ancienne loi qu'il le lui avait été de plier sa raison au joug de la nouvelle. Il ne put garder le silence, et se fit excommunier par la synagogue. Il publia un livre pour démontrer qu'il fallait rejeter les rites des Pharisiens, pour s'attacher aux Saducéens, dont il avait embrassé les dogmes. Les Juifs le firent passer pour un athée, et un médecin de cette nation réfuta son système. Acosta publia alors son *Examen traditionum pharisaicarum ad legem scriptam* : livre dans lequel il attaqua l'immortalité de l'ame, sous prétexte que Moïse n'a parlé ni du paradis ni de l'enfer. Les Juifs lui répondirent d'abord à coups de pierres, ensuite en le faisant emprisonner. La liberté lui fut rendue, en payant une amende. Acosta crut alors devoir cacher ses erreurs, qui lui attiraient des disgrâces; et pensant que toutes les religions étaient indifférentes, il rentra dans celle des Juifs. La loi de Moïse n'était, selon lui, qu'une pure fiction des hommes, et non pas l'ouvrage de Dieu : il ne la suivait qu'en public. On l'accusa de ne point observer les autres préceptes judaïques, ni dans les repas, ni sur d'autres points

aussi importans : ce fut la source d'un nouveau chagrin. La synagogue l'excommunia de nouveau, et lui imposa une rude pénitence. Il fut fouetté par le maître chantre d'Amsterdam, ensuite absous par le prédicateur de l'assemblée, et foulé aux pieds par son auditoire, suivant les rites hébraïques. Ce qu'il croyait et ce qu'il ne croyait pas ne servant qu'à l'inquiéter, il mit fin à toutes ces variations en se faisant sauter la cervelle d'un coup de pistolet, vers l'an 1640 ou 1647.

(Dict. hist. de Feller.)

Les meurtriers de saint Thomas de Cantorbéry. — Les hommes qui sont aveuglés par la passion se flattent de trouver leur satisfaction dans le crime; mais, lorsqu'ils l'ont enfin commis, ils sont forcés de reconnaître qu'il ne produit que des remords et des malheurs. Ce furent là les fruits amers que Henri II, roi d'Angleterre, recueillit de l'horrible attentat dont il s'était rendu coupable envers saint Thomas, archevêque de Cantorbéry. Comme il n'avait pu vaincre par aucun moyen la fermeté inébranlable de ce prélat, qui s'opposait à ses injustes usurpations, après avoir invectivé contre lui, il dit

un jour, dans un transport de colère : « Ne se trouverait-il personne pour « me venger d'un prêtre qui trouble « tout mon royaume? » Aussitôt quatre gentilshommes du palais, dans l'espoir de se rendre agréables à leur souverain, se hâtèrent d'aller à Cantorbéry pour immoler le saint archevêque, qui reçut la mort avec la même constance qu'il avait montrée en repoussant l'injustice. Mais à peine Henri eut-il appris cet assassinat, qu'il s'abandonna à une espèce de désespoir. Pendant trois jours il s'interdit l'entrée de l'église, ne voulut voir personne, et ne prit qu'un peu de lait d'amande pour toute nourriture. Il avait sans cesse devant les yeux le sang innocent qui venait d'être versé, et il se reprochait continuellement, les larmes aux yeux, l'imprudence qu'il avait commise, en laissant échapper le propos qui avait animé les assassins. Pour la réparer, il accepta, avec la plus parfaite soumission, toutes les œuvres de pénitence que les légats du Saint-Siége lui prescrivirent; mais le Seigneur ne parut pas satisfait de ces réparations. A son rigoureux tribunal, les souverains sont comptables des crimes auxquels leurs passions et leur négligence peuvent donner lieu. Aussi,

quoique Henri II eût juré sur les Evangiles qu'il n'avait ni commandé ni permis la mort de l'archevêque Thomas, il ne laissa point d'être en butte aux coups les plus sensibles que la justice divine puisse, en ce monde, porter à un prince : ses propres enfans et leur mère Eléonore se révoltèrent contre lui ; le feu de la discorde s'alluma de tous côtés ; plusieurs princes semblèrent s'accorder en même temps à lui faire la guerre ; et il apprit que le roi d'Ecosse, d'intelligence avec les mutins d'Angleterre, était sur le point d'envahir son royaume, où il avait déjà pénétré.

Alors Henri, pensant avec raison que ses ennemis n'étaient que les ministres de la vengeance divine, et qu'il devait principalement s'occuper à la désarmer, alla droit à Cantorbéry : et laissant son équipage hors de la ville, il se mit nu-pieds, prit pour tout vêtement une méchante tunique, et se rendit en silence à la cathédrale, près du tombeau de saint Thomas. Là, sans avoir pris aucune nourriture, il passa le reste du jour et toute la nuit en prières, prosterné, sans tapis, sur le pavé ; puis, les épaules nues, il voulut que chaque évêque qui se trouvait présent, et les religieux de la commu-

nauté, au nombre de quatre-vingts, le frappassent de verges l'un après l'autre. Des railleurs insipides ne manquèrent pas de s'égayer aux dépens du roi; mais le retour inespéré de sa première fortune leur ferma bientôt la bouche. Le lendemain même de la pénitence humiliante de Henri, le roi d'Ecosse fut battu. Peu de temps après, la paix se rétablit entre la France et l'Angleterre. Tous les projets des ennemis de Henri furent déconcertés; sa famille lui redemanda ses bonnes grâces, aux conditions qu'il lui plairait de prescrire. En moins de trois mois, il se vit aussi puissant qu'il l'avait jamais été, et beaucoup plus tranquille.

Mais si la vengeance céleste fut désarmée par le repentir de ce prince imprudent, qui, dans un moment de colère avait semblé désirer le crime, elle ne cessa de poursuivre les hommes féroces à qui une vile ambition l'avait fait commettre. Dans le cours de trois années qui suivirent la mort de saint Thomas, la main de Dieu s'appesantit visiblement sur ses meurtriers. Bourrelés par leurs remords, aussitôt qu'ils eurent commis leur forfait, ils n'osèrent retourner à la cour qu'ils avaient prétendu servir; ils se retirèrent dans

une terre écartée, appartenant à l'un d'entre eux. Le déshonneur imprimé sur leur front n'y put être caché, et ils firent horreur aux gens du pays. Les personnes du rang le plus commun ne voulaient ni manger avec eux, ni leur parler, et l'on jetait les restes de leurs repas aux chiens, qui n'y touchaient pas, si l'on en croit les auteurs du temps. Devenus insupportables à eux-mêmes, ils allèrent se mettre à la merci du pape, qui leur imposa pour pénitence le pélerinage de Jérusalem. L'un d'eux, nommé Guillaume de Traci, fut attaqué, à Cosenza, en Calabre, d'une horrible maladie, où les chairs lui tombèrent par lambeaux, principalement des pieds et des mains; il mourut dans cet état, témoignant un regret extrême de son crime, et invoquant sans cesse le nouveau martyr. Ses trois complices abordèrent en Palestine; mais ils y moururent presque aussitôt dans les mêmes agitations de conscience. On les enterra devant la porte du temple, et on grava cette épitaphe sur leur tombeau : « Ci-gisent « les malheureux qui ont martyrisé le « bienheureux Thomas, archevêque « de Cantorbéry. »

Godwin. — Après avoir fait assassiner Alfred, frère aîné d'Edouard, roi d'Angleterre. le comte Godwin, seigneur ambitieux et tout-puissant parmi les Anglais, leva ouvertement l'étendard de la révolte, et arma contre son souverain, qui était devenu son gendre, en épousant sa fille Edithe; mais la puissance du vertueux Edouard était solidement établie dans le cœur de ses sujets. Godwin, n'en ayant pu débaucher qu'un petit nombre, fut réduit à s'enfuir du royaume; il obtint ensuite son pardon, vraisemblablement par la médiation de sa fille; mais le roi soutint avec le père l'air de souverain qu'il avait su reprendre. Pour mieux le contenir et lui faire sentir qu'il était observé, il voulut lui donner à entendre les justes soupçons qu'on avait contre lui par rapport à l'assassinat du prince Alfred, dont il avait feint jusque là d'ignorer l'auteur. Un jour que le roi avait à sa table un grand nombre de seigneurs, parmi lesquels se trouvait Godwin, le page qui présentait à boire au prince fit un faux pas, sans cependant rien renverser. Pour dire qu'un de ses pieds avait affermi l'autre, le jeune homme usa de la sentence des livres saints, où il

est dit que le frère soutenu par le frère est inébranlable. *Cela est bien vrai,* dit le roi ; *car si j'avais mon frère, nous nous servirions mutuellement d'un grand appui.* En proférant ces paroles, il jeta un coup-d'œil sévère sur Godwin, qui se flatta de dissuader ce prince religieux par un serment. Il prit donc un morceau de pain, et le portant à sa bouche en regardant le roi : *Que ce morceau,* dit-il, *soit le dernier que je mangerai de ma vie si j'ai rien à me reprocher par rapport au meurtre du prince Alfred.* Le pain s'arrêta dans sa gorge et l'étouffa, ce qui fit croire aux convives que sa mort, causée par un événement aussi extraordinaire, était la punition de son parjure.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU,

Décédé le 2 juillet 1778.

Né avec une imagination vive, avec une ame ardente, Rousseau eût pu devenir l'un des plus éloquens apologistes de la religion ; il était fait pour en sentir tout le prix, celui que tant de fois la force de la vérité porta à lui rendre de si éclatans et de si mérités hommages : l'orgueil triompha dans son cœur ; il

eut honte de se montrer enfant soumis de l'Eglise, et le Dieu qui avait déclaré qu'il punirait le pécheur par son péché lui-même, fidèle à sa promesse, voulut que ce même orgueil fît le tourment de sa déplorable vie, et devînt la cause de sa mort plus déplorable encore. Pour cela que fera-t-il ? Il se retirera de celui qui l'a rejeté, il le laissera livré à son propre sens. Alors, enivré des louanges que lui prodigueront ses partisans, ce malheureux se croira d'abord un de ces génies privilégiés dont le ciel, trop avare, ne montre aux nations que de loin en loin les sublimes modèles ; ses leçons vont régénérer la terre entière ; elles vont tracer aux peuples la route d'un bonheur qu'ils ignorent encore depuis six mille ans ; pour d'aussi grands bienfaits, il demandera des statues publiques élevées à sa gloire ! Une fois imbu de ces ridicules prétentions, la moindre contradiction irritera son ame superbe, l'indifférence va devenir un crime ; que sera le mépris ? plus son imagination lui grandira l'offense, plus aussi son indignation s'accroîtra ; bientôt il ne pourra plus la contenir, ses fougueuses passions s'irriteront, sa tête s'exaltera ; et cette audacieuse raison, au tribunal

de laquelle il voulait soumettre son Dieu, Rousseau la perdra.....! Alors de nouveaux fantômes viendront l'effrayer; le jour, la nuit, quelque part qu'il porte ses pas, partout ils le suivront; tous les hommes seront pour lui autant d'ennemis conjurés pour sa perte; dans les actions les plus innocentes, son faible cerveau verra des marques certaines de conspiration; il ne sera pas même jusqu'aux vents qu'il accusera d'être les complices de ses persécuteurs! Toujours ivre de sa prétendue gloire, dont il croira l'univers jaloux, si la France déclare la guerre à un peuple voisin, ce sera pour lui ravir l'honneur des lois qu'il avait rédigées pour lui; si les denrées haussent de prix, ce sera pour le perdre que ses ennemis auront imaginé une vaste machination qui va ruiner la France; si un souverain auquel il veut bien accorder l'honneur de partager avec lui la haine universelle vient à mourir, de quels nouveaux malheurs ne se verra-t-il pas menacé, lui qui va maintenant rester seul en butte à la méchanceté de trente millions d'ennemis! Ainsi, continuellement poursuivi par ses ridicules appréhensions que lui suggéra une imagination insensée, à charge à

ses amis, à charge à lui-même, la vie lui deviendra un fardeau insupportable, et il terminera par un affreux suicide des jours passés dans les tourmens de la crainte, et dans l'infamie du vice.

Telle est en peu de mots l'histoire du trop fameux J.-J. Rousseau; il est peut-être encore de ses admirateurs qui ignorent que c'est à un homme véritablement fou, dans toute l'acception de ce mot, qu'ils prostituent leurs hommages; nous espérons les faire revenir de leur enthousiasme, en même temps que nous montrerons aux pieux fidèles la main de Dieu appesantie sur cet orgueilleux sophiste, d'autant plus coupable qu'il était mieux fait pour apprécier les vérités qu'il combattait. Un savant distingué[1], qui consacre ses talens à la défense de la religion, dans un ouvrage littéraire qu'il rédige avec un honorable succès depuis longues années, a présenté dans un jour qui ne laisse plus aucun lieu au doute les preuves de sa folie et de son suicide; nous allons le laisser parler lui-même, persuadé qu'il est im-

[1] M. Picot, rédacteur du journal l'*Ami de la Religion et du Roi*.

possible de mieux dire et de mieux penser. Nous espérons qu'on nous pardonnera la longueur de cette discussion, en faveur de l'intérêt qu'elle présente.

Rousseau, dit l'auteur que nous venons de citer, fit naître pendant sa vie une sorte de culte. Il eut des admirateurs qui regardèrent comme la faveur la plus insigne la permission de l'approcher, et qui se crurent comblés d'honneur quand l'idole n'avait pas dédaigné leur encens. Plus le grand homme était inabordable, et plus il aimait à se soustraire aux regards, plus on s'efforçait de pénétrer son mystérieux asile; plus il était revêche et difficile, et plus il congédiait aisément ses anciennes connaissances, plus on se flattait de captiver ses bontés par une soumission plus docile. La disgrâce d'une foule de favoris ne put rebuter l'ambition des prétendans, et jusqu'à sa mort il se trouva des gens qui, sans craindre une mer si fertile en naufrages, entreprirent d'aborder ce sanctuaire, et de porter leurs hommages à celui qui croyait en effet qu'on lui devait des autels. Cette manie ne cessa même pas lorsque le héros ne fut plus. On alla visiter son tombeau avec res-

pect. Il fut du bon ton de faire une fois en sa vie le pélerinage d'Ermenonville, comme les dévots musulmans font celui de la Mecque. Les grands et les riches s'empressèrent aussi d'aller répandre quelques larmes sur le mausolée de celui qui sentit toute sa vie, comme il le dit lui-même, une certaine aigreur contre les riches et les grands; et des princes s'oublièrent jusqu'à partager l'enthousiasme de la multitude, et jusqu'à honorer la mémoire du détracteur de nos gouvernemens modernes, et l'ennemi de nos institutions sociales.

Cette admiration irréfléchie et ce culte insensé ont dû diminuer beaucoup depuis que la révolution a donné lieu d'apprécier la réputation et les écrits de Rousseau ; et, si quelque chose peut achever de détruire ce respect presque religieux et cette passion fanatique pour un homme si singulier, c'est sans doute la lecture de deux écrits publiés par d'anciens amis de Jean-Jacques. Ces écrits, dont l'un est de Dusaulx et l'autre de M. Corancez, ont paru il y a déjà quelque temps, mais sont peut-être nouveaux pour la plupart de nos lecteurs. Nous avons cru leur faire plaisir en leur en don-

nant une idée, et en extrayant ce qu'offrent de plus intéressant ces deux brochures, qui sont pleines de détails curieux sur la vie et la mort de Rousseau.

L'ouvrage de Dusaulx, qui est intitulé : *De mes rapports avec Jean-Jacques*, représente cet homme extraordinaire tel que tous ses amis l'ont connu. On y voit à découvert son orgueil, ses préventions, ses boutades, sa manie de conspiration, et tous les dangers du commerce d'un homme qui affectait une sensibilité profonde et qui tyrannisait ses amis. Rien ne prouve mieux que cet écrit l'orgueilleuse misanthropie, la brusquerie sauvage et l'humeur intraitable de Rousseau, et l'auteur ne l'épargne pas non plus sur les turpitudes de ses *Confessions*, et sur sa conduite dénaturée envers ses enfans. Nous pourrions nous étendre avec avantage sur les révélations que présente cet écrit de Dusaulx; mais comme il y règne une certaine teinte d'amertume, comme cet auteur y paraît conserver quelque ressentiment de la conduite de Rousseau à son égard, comme on lui a reproché d'avoir montré l'envie de déprécier son ancien ami, nous aimons mieux, par un surcroît de ré-

serve, ne pas profiter de tout ce que nous pourrions trouver dans cette brochure, qui sera cependant lue avec intérêt par tous ceux qui seront bien aises de connaître à fond l'auteur de l'*Emile*.

A la fin de ses rapports avec Jean-Jacques, Dusaulx a inséré une lettre écrite par le même à M. de Saint-Germain. L'ascendant de la vertu de ce brave et estimable officier en avait imposé au philosophe genevois, qui avait recherché avec quelque empressement les conseils et l'amitié d'un homme dont il respectait l'austère probité, la religion sincère et le caractère noble et élevé. M. de Saint-Germain lui donna des avis pleins de sens, dont malheureusement celui-ci ne profita guère. Mais, soigneux de se justifier auprès de M. de Saint-Germain, il voulut le rendre dépositaire d'une apologie de sa conduite, et il lui écrivit une longue lettre, datée du 26 février 1770, dans laquelle il se plaint amèrement de la méchanceté de ses ennemis. Il n'y parle que de cabales et de complots pour le perdre, et y montre surtout un vif ressentiment contre le duc de Choiseul. *Si ce duc*, dit-il sérieusement, *eût employé à bien gouverner l'état la moitié*

du temps, des talens, de l'argent et des soins qu'il a mis à satisfaire sa haine pour moi, il eût été un des plus grands ministres qu'ait eus la France. Et un peu après il dit que le changement des Français à son égard, et la haine qu'on leur inspira pour lui, *sera la plus grande œuvre du ministère de M. de Choiseul, celle qu'il a eue le plus à cœur, celle à laquelle il a consacré le plus de temps et de soins.* Enfin, au même endroit, comme dans une conversation rapportée par Dusaulx, il prétend que c'est *pour lui jouer un tour que M. de Choiseul avait entrepris la conquête de la Corse ; que cette expédition n'avait ni raison, ni prétexte, et que ce ministre ne l'a faite que pour lui ravir,* à lui Rousseau, *la gloire du code qu'il avait rédigé pour les Corses*[1]. Une pareille idée suffirait seule pour montrer combien le cerveau de Rousseau

[1] Dans cette même lettre à M. de Saint-Germain, Rousseau nous apprend qu'on trouve dans ses premiers ouvrages des morceaux entiers de Diderot, avec lequel il était fort lié. Celui-ci, dit-il, les lui faisait insérer presque malgré lui, et il en eût ajouté de plus durs encore, si on l'eût laissé faire. Cette manie de Diderot était déjà connue, et on sait qu'il a inséré de même des passages de sa façon dans l'*Histoire philosophique*

était dérangé. C'est aussi ce dont on va se convaincre de plus en plus.

Le second écrit dont nous ayons à parler, et sur lequel nous nous proposons de nous arrêter plus long-temps, est de M. Corancez, Genevois protestant, demeurant à Paris[1]. Sa liaison avec Rousseau dura beaucoup plus que toutes les autres. Il paraît lui être resté attaché jusqu'à la fin, et dans son écrit il professe toujours le même attachement et la même vénération pour son compatriote. Cette attachement et cette vénération donneront une nouvelle force aux détails dans lesquels il entre, et on pourra d'autant moins accuser son témoignage, que, loin d'avoir comme Dusaulx aucune rancune

de Raynal, et ce sont les plus mauvais de l'ouvrage. Rousseau, dans sa lettre, se reproche la bêtise qu'il a eue d'adopter ainsi des pensées qui ne pouvaient que faire tort à ses écrits, et qui leur donnaient *un ton dur et un air noir.*

[1] Cet écrit a été inséré en entier dans le *Journal de Paris*, dont M. Corancez était un des rédacteurs. Voyez le *Journal de Paris*, numéros 251, 256, 258, 259, 260 et 261, an VI. L'écrit a été aussi imprimé à part sous ce titre : *De J.-J. Rousseau*. Il est de 75 pages in-8°.

contre Rousseau, il ne parle jamais de lui, au contraire, qu'avec l'accent de l'intérêt et de l'estime.

M. Corancez reconnaît d'abord combien Rousseau était soupçonneux et bizarre. Il avoue que le philosophe était *bourru à l'excès, lorsqu'il avait sur le cœur quelqu'une de ces préventions qui tenaient à la malheureuse corde de ses ennemis.* Il assure tenir de Rousseau *que ce furent dix années d'une fièvre continue et sans sommeil, qui lui firent produire ses ouvrages.* C'est un fait que Jean-Jacques lui a, dit-il, *répété plusieurs fois*, et qui ne paraîtra pas incroyable à ceux qui ont remarqué dans ses brûlans écrits le délire d'une imagination exaltée, et les excès de la fièvre chaude. Mais venons à des révélations plus importantes, et, pour ne rien dire qui puisse être contesté, citons M. Corancez lui-même.

« Je quitte à regret, dit-il, le temps « où Rousseau, quoique soumis aux ef- « fets de sa maladie, jouissait cepen- « dant d'intervalles assez longs, pen- « dant lesquels son caractère primitif « n'était point entièrement dénaturé. « Nous allons le voir, plus soupçon- « neux que jamais, chercher et trou- « ver, dans les circonstances qui en

« paraissaient le moins susceptibles,
« les occasions de réaliser les fantô-
« mes dont on pouvait le dire obsédé...
« Pour en donner une juste idée, je
« dirai qu'il m'a réalisé l'existence pos-
« sible de don Quichotte, avec lequel
« je lui ai trouvé une grande confor-
« mité. Chez tous deux se trouve une
« corde sensible. Cette corde en vi-
« bration amène chez l'un les idées de
« la chevalerie errante, et toutes les
« extravagances qu'elle traîne après
« elle; chez l'autre, cette corde réson-
« nait ennemis, conspirations, coa-
« lition générale, vastes plans pour le
« perdre...» Les admirateurs de Rousseau seront peut-être choqués de cette comparaison, et je ne serais pas surpris que quelques-uns des plus enthousiastes ne le regardassent comme un outrage fait à leur divinité. Au surplus, le crime n'en doit pas retomber sur nous, qui n'eussions pas osé proférer un tel blasphême, ni toucher cette corde sensible. Le coupable est M. Corancez seul; et malheureusement pour l'idole, il cite des faits à l'appui de son jugement.

Les symptômes de sa maladie, continue-t-il, *allaient toujours croissant, et il n'y avait rien qui ne pût être matière d*

soupçons; en voici la preuve. M. Corancez rapporte ici que Rousseau, après avoir reçu long-temps Gluck chez lui, s'avisa de l'éconduire un jour fort impoliment, sans que rien eût préparé à cette boutade. Sa raison était que Gluck, qui avait toujours travaillé sur la langue italienne, si favorable à la musique, l'avait abandonnée tout-à-fait, uniquement pour lui donner un démenti, à lui qui avait prétendu qu'il était impossible de faire de bonne musique sur la langue française. Il trouvait cette observation *démonstrative.* Il demanda un jour le prix des pois à la halle, et quand on le lui eut appris : *Voyez,* dit-il, *la profondeur des machinations de mes ennemis; ils emploient, pour me cerner de toutes parts, plus d'idées qu'il n'en faudrait pour gouverner l'Europe. Je ne paie, moi, les petits pois que tant : expliquez-moi, si vous pouvez, cette préférence.* Il fallait avoir la tête furieusement détraquée, pour voir là de profondes machinations et des complots d'ennemis. M. Corancez lui rendait compte une autre fois des applaudissemens qu'avait reçus *le Devin du Village.* Rousseau rougit de colère. « Ne « se lasseront-ils point, dit-il, de me « persécuter ? — Je ne pouvais com-

« prendre pourquoi des applaudisse-
« mens étaient des persécutions, et
« moins encore par quel raisonne-
« ment on pouvait en venir à cette
« conséquence. — Il est tout simple,
« me dit-il, qu'avec votre bonne foi
« vous ne voyiez dans des applaudis-
« semens que des applaudissemens;
« vous ignorez combien mes ennemis
« sont ardens et adroits pour me per-
« dre. D'abord ils ont dit du mal de
« cet opéra; mais, voyant le public
« obstiné à s'y plaire, ils ont changé
« de batteries, ils ont dit que je l'avais
« volé. Alors vous sentez qu'il leur im-
« portait de le louer pour grossir d'au-
« tant plus le vol.

« On voit (c'est toujours M. Co-
« rancez qui parle) que non seule-
« ment les soupçons se multiplient,
« mais on doit remarquer aussi que les
« raisonnemens sur lesquels ils sont
« appuyés prennent un caractère vé-
« ritable de folie : c'est ce qui me
« reste à prouver. Depuis long-temps
« je m'apercevais d'un changement
« frappant dans son physique. Je le
« voyais souvent dans un état de con-
« vulsion qui rendait son visage mé-
« connaissable. et surtout l'expression
« de sa figure réellement effrayante.

« Dans cet état, ses regards semblaient « embrasser la totalité de l'espace, et « ses yeux paraissaient voir tout à la « fois, mais, dans le fait, ils ne « voyaient rien. Il se tournait sur sa « chaise, et passait le bras par-dessus « le dossier : ce bras ainsi suspendu « avait un mouvement accéléré comme « celui du balancier d'une pendule ; « et je fis cette remarque plus de quatre ans avant sa mort, de façon que « j'ai eu tout le temps de l'observer. « Lorsque je lui voyais prendre cette « posture à mon arrivée, j'avais le « cœur ulcéré, et je m'attendais aux « propos les plus extravagans : jamais « je n'ai été trompé dans mon attente. « C'est dans une de ces situations affligeantes qu'il me parla de la mort « de Louis XV, anecdote que Dusaulx « vient de publier dans sa correspondance. Voyant ses longs soupirs et « toutes les apparences des regrets les « plus amers, je lui témoignai mon « étonnement. D'après vos principes « connus en morale, lui dis-je, il me « semble que sous tous les rapports, « soit comme père de famille, soit « comme roi, Louis XV ne devait pas « vous intéresser à ce point. Ses mœurs « et sa coupable insouciance n'ont

« produit que du mal. — Vous n'a-
« percevez pas, me dit-il, les consé-
« quences de cette mort à mon égard
« particulier. Pour tous, la mort de
« ce prince est peut-être un bien;
« mais observez qu'il était généralement haï : sans le mériter comme
« lui, j'ai le même sort. La haine uni-
« verselle se partageait entre nous
« deux. Je reste seul, je vais donc seul
« en supporter le poids. » A ce trait inconcevable de déraison, M. Corancez en ajoute un autre pour constater d'une manière positive l'état déplorable dans lequel était tombé le philosophe. Un jour que M. Corancez arrivait chez lui, il prend l'attitude dont nous venons de parler, et lui dit que le Tasse a prédit ses malheurs, et qu'il y a dans ce poète une strophe qui n'a rapport qu'à cela, et qui est clairement une prophétie.

« Comme il a vécu long-temps dans
« cet état, dit M. Corancez, il a été
« assez généralement reconnu qu'il
« était devenu fou.... Il est certain
« qu'il avait en naissant le germe de
« cette affreuse maladie, qui, comme
« toutes les autres, a eu ses périodes,
« son commencement, son milieu et
« sa fin. » Ici l'auteur cite un trait de

folie d'un cousin germain de Rousseau, de même nom que lui, et qui lui ressemblait étonnamment : ce trait est dans le goût de Jean-Jacques. Tous deux croyaient à des ennemis qui voulaient les perdre, et tous deux ne voyaient dans les autres que des complices et des agens. « Il n'est plus douteux, ajoute M. Coranecz, que tous « deux charriaient dans leur sang le « même principe de maladie. Jean-« Jacques avait eu en Angleterre, long-« temps avant que je le connusse, une « attaque du même genre et de la « même force. C'est de sa propre bou-« che que je tiens le fait : il est d'ail-« leurs d'autant plus précieux que « c'est la seule fois que je l'ai vu avoir « quelque soupçon de sa maladie, et « la caractériser lui-même sous le nom « de folie..... Il nous conta donc qu'il « avait fui de l'Angleterre plutôt qu'il « ne l'avait quittée. Il se mit dans la « tête que M. de Choiseul le faisait « chercher... Sa peur fut telle qu'il « partit sans argent, et sans vouloir « embarrasser sa marche d'effets ou « de paquets qui ne fussent pas de « première nécessité. Il brûla dans « cette occasion une nouvelle édition « de l'Emile.... Il payait avec un mor-

« ceau de cuillère ou de fourchette
« d'argent qu'il cassait ou faisait cas-
« ser dans les auberges. Il arrive au
« port, les vents étaient contraires; il
« ne voit dans cet événement si ordi-
« naire qu'un complot et des ordres
« supérieurs pour retarder le départ.
« Quoiqu'il ne parlât pas la langue, il
« se met cependant sur une élévation,
« et harangue le peuple, qui ne com-
« prenait pas un mot de son discours.
« Que mes lecteurs ne perdent pas de
« vue que c'est de Rousseau que je
« tiens ces détails. Il ajouta qu'il ne
« pouvait se dissimuler que c'était une
« attaque de folie. »

Il ne serait peut-être pas difficile de fortifier ces témoignages par plusieurs traits des Confessions de Jean-Jacques qui sont assez du genre de la folie, et qui prouveraient que, comme le dit M. Corancez, il eut cette maladie de bonne heure. et qu'elle fut antérieure à ses traverses. qui ne furent point la cause de son mal, comme quelques-uns le prétendirent. Mais nous en avons dit assez pour ne laisser aucun doute aux lecteurs sur la nature de son mal. Il était donc fou. et bien décidément fou, celui que ses meilleurs amis n'ont pu s'empêcher de reconnaître

pour tel, celui qu'ils appelaient un autre don Quichotte; il était fou, cet écrivain si divers, ce moraliste si vanté, ce donneur de préceptes si hautains; il était fou, ce législateur profond, cet arbitre des droits des princes et des peuples, ce réformateur de nos constitutions modernes, ce faiseur de codes politiques; il était fou, ce détracteur du christianisme, cet ennemi de ses mystères, cet écrivain arrogant, toujours armé de sophismes et d'objections contre nos dogmes; il était fou, cet homme qui exaltait si fort les prérogatives de sa raison; et la Providence permit que celui qui s'enorgueillissait de ses lumières, et qui asservissait la foi aux bornes de son intelligence, perdît, dans des accès de noire vapeur, cette même faculté dont il avait abusé pour avancer tant de sophismes et pour établir tant de paradoxes. Elle humilia ainsi cet esprit superbe qui s'était joué tant de fois de la vérité; et ses admirateurs durent être corrigés de leur enthousiasme en le voyant passer les dernières années de sa vie tantôt dans des accès du délire, tantôt dans des terreurs insensées; en le voyant s'imaginer follement que toute l'Europe était armée contre lui,

s'inquiéter de ce complot chimérique, sécher dans des transes continuelles, et terminer enfin sa carrière par une catastrophe... Mais n'anticipons point, et suivons toujours le récit fidèle de M. Corancez.

M. Picot.

MÊME SUJET.

Nous avons vu la folie de Jean-Jacques attestée par un de ses amis qui avait eu tout le temps, durant une longue liaison, d'observer son état, et de s'assurer de sa maladie. Le témoignage de M. Corancez a paru sans doute avoir d'autant plus de poids, qu'il n'a point cherché dans ses révélations à déprécier Rousseau, et qu'il montre au contraire beaucoup d'attachement pour la mémoire de son compatriote. Il faudra se rappeler encore cette considération en lisant ce qui va suivre. Nous allons, comme nous avons déjà fait, extraire fidèlement du récit de M. Corancez ce qui a rapport à notre objet, et mettre les lecteurs à même de juger si la mort de Jean-Jacques a été plus honorable que sa vie.

Sa maladie, dit M. Corancez, *s'était accrue jusqu'au dernier période*. Il tra-

vaillait moins, ses ressources diminuèrent; la santé de sa femme se dérangea. Il consulta un médecin, qui lui conseilla l'air de la campagne. M. Corancez lui offrit une maison qu'il occupait à Sceaux ; et Rousseau, après quelques difficultés, paraissait résolu à s'y rendre, lorsque M. Girardin, propriétaire des superbes jardins d'Ermenonville, *qui connaissait peu Rousseau et depuis peu de temps*, lui proposa de venir habiter ce beau lieu. M. Le Bègue de Presle, médecin, l'y engagea aussi. Il paraît, par le récit de M. Corancez, que ces messieurs gagnèrent la femme de Rousseau; qu'on le fit partir d'abord seul, et seulement pour quelques jours, afin qu'il vît si Ermenonville lui plairait: que quand il voulut retourner à Paris pour raisonner de son déplacement, et se décider sur le parti qu'il prendrait, on l'engagea à rester pour ne pas se fatiguer inutilement; et on fit venir sa femme, après qu'elle eut vendu ses meubles.

« Je n'ai pas eu occasion de dire que « Rousseau, en apparence si difficile, « était cependant dans des mains étran- « gères comme un enfant. Timide à « l'excès, il ne savait point répondre à « l'objection qu'on lui faisait; il obéis-

« sait. Mais le lendemain, livré à ses « réflexions soupçonneuses, elles en « acquéraient d'autant plus de force, « que, peu communicatif, il prêtait « à cette même objection, qu'alors il « pouvait détruire une intensité qu'elle « n'avait pas, et savait toujours la ra- « mener à sa manie ordinaire de con- « spirations. » M. Corancez excuse pourtant M. Girardin, Le Bègue et la femme de Rousseau, sur leurs bonnes intentions. « Le mal, dit-il, est qu'ils « raisonnaient à l'égard de Rousseau « comme on l'aurait fait avec les autres « hommes, sans faire attention de « combien il en différait. » Il est donc probable que Rousseau, ainsi circonvenu et entraîné comme malgré lui chez un homme qu'il connaissait peu, forma bientôt des soupçons, ne vit dans le zèle de ceux qui l'avaient attiré à Ermenonville qu'un complot formé contre lui, se dégoûta de son nouvel asile, et, grossissant dans son imagination ses sujets de mécontentement, prit enfin le seul parti qu'il jugea, dans ses frayeurs, pouvoir le soustraire aux menées de ses ennemis.

M. Corancez n'alla point à Ermenonville pendant le séjour qu'y fit Rousseau. Il sut d'un jeune officier

qu'il nomme, et qui était allé voir le philosophe, auquel il était très attaché, il sut, dis-je, que la tête de Rousseau travaillait dans sa retraite, et qu'il cherchait les moyens d'en sortir. L'officier lui offrit de venir habiter une terre qu'il possédait, et il espérait l'y déterminer dans une seconde entrevue. Rousseau lui remit aussitôt une lettre par laquelle il demandait à être reçu dans un hôpital, auquel il donnerait tout ce qu'il avait d'argent et d'effets, à condition d'y être logé, nourri est vêtu : c'était au mois de juin. Le 2 juillet, Rousseau mourut. « Comme « on avait besoin, dit M. Corancez, « de témoins instruits du rit des pro- « testans relativement à l'inhumation, « mon beau-père, Genevois et protes- « tant, fut appelé ; je l'accompagnai. « En arrivant à Louvres, dernière poste « jusqu'à Ermenonville, le maître « de poste se présenta à notre voiture. « Il s'appelait Païen. Il nous dit qu'il « présumait notre voyage occasioné « par le malheureux événement de la « mort de Rousseau, puis il ajouta « d'un ton pénétré : qu'il aurait cru que « M. Rousseau se fût ainsi détruit lui- « même ! Nos oreilles furent étonnées « de cette nouvelle. Nous lui deman-

« dâmes de quel moyen il s'était servi.
« — D'un coup de pistolet, nous dit-il.
« Nous ne doutions ni l'un ni l'autre
« que sa mort n'eût été naturelle. Mon
« cœur saigna; mais j'avoue que je
« n'en fus pas étonné. Nous arrivons.
« Nous fûmes reçus avec politesse. Nous
« fîmes part à M. Girardin de ce que
« nous avait appris le maître de poste
« Païen. Il en parut étonné et choqué.
« Il nia le fait avec chaleur, et nous
« recommanda avec la même chaleur
« de ne pas le propager. Il m'offrit
« de voir le corps. Ne sachant pas
« quelle serait ma réponse, il me pré-
« vint qu'étant à la garde-robe, Rous-
« seau s'était laissé tomber, et qu'il
« s'était fait un trou au front. Je re-
« fusai, et par égard pour ma sensibi-
« lité, et par l'inutilité de ce spectacle,
« quelque indice qu'il dût me présen-
« ter..... Toujours accompagné de
« M. Girardin, que son urbanité em-
« pêchait de me quitter, il me fut im-
« possible de causer, soit avec les gens
« de la maison, soit avec les habitans
« du lieu. Mon beau-père me rapporta
« avoir appris que le jour même de sa
« mort, Rousseau ne fut point au châ-
« teau le matin, comme à son ordinaire,
« pour donner au jeune Girardin, en-

« core enfant, la leçon qu'il avait cou-
« tume de lui donner; qu'il avait été
« herboriser, qu'il avait rapporté des
« plantes, qu'il les avait préparées et
« infusées dans la tasse de café qu'il
« avait prise. Madame Rousseau me
« raconta qu'il conserva sa tête jusqu'au
« dernier moment. Il fit ouvrir sa
« fenêtre. Le temps était beau : et je-
« tant les yeux sur les jardins, il pro-
« féra des paroles qui prouvaient la
« situation de son ame calme et pure
« comme l'air qu'il respirait[1], se jetant

[1] Nous n'incidenterons point sur cette *ame calme et pure*, dans un homme qu'on nous a peint agité de tant de défiance, et tourmenté de tant de terreur. Nous remarquerons seulement que la femme Rousseau dit ici que Rousseau *proféra des paroles*, tandis que dans une lettre qu'elle écrivit à M. Corancez, le 15 juin 1798, elle assure que le philosophe *est mort sans prononcer aucune parole.* (Voyez cette lettre dans le n° 272 du *Journal de Paris*, 2 messidor an VI.) Elle prétend, dans cette même lettre, que Rousseau ne s'est ni tué ni empoisonné, mais que, *s'étant absentée, elle le trouva, au retour, couché sur le carreau ; qu'étant allé à la garde-robe, il tomba avec force le visage contre terre, et répandit beaucoup de sang.* Ces détails pourraient

« avec confiance dans le sein de l'éter-
« nité.. Madame Girardin, de son côté,
« me raconta que, effrayée de la situa-
« tion de Rousseau, elle se présenta
« chez lui, et y entra. — Que venez-
« vous faire ici ? lui dit Rousseau;
« votre sensibilité doit-elle être à l'é-
« preuve d'une scène pareille, et de la
« catastrophe qui doit la terminer ? Il la
« conjura de le laisser seul et de se re-
« tirer. Elle sortit en effet. A peine avait-
« elle le pied hors de la chambre, qu'elle
« entendit fermer les verroux, ce qui
« l'empêcha de s'y représenter.

« Voilà les faits principaux que ma
« mémoire peut me fournir; mais tous
« sont de la plus grande exactitude. Je
« remarque, et je n'ai pu m'empêcher
« de remarquer que le maître de poste

paraître ne pas contredire le récit de M. Corancez. Cette femme avoue aussi qu'elle est restée à Ermenonville malgré les instances de Jean-Jacques. Au reste, elle mérite d'autant moins de confiance que nous avons vu qu'elle se contredit. Elle ne connait même pas l'époque précise de la mort de Rousseau, qu'elle marque au 3 juillet. Enfin, on sait assez qu'elle n'a pas contribué à rendre le philosophe heureux, et les meilleurs amis de celui-ci n'ont vu dans elle qu'une autre Xantippe.

« Païen, le lendemain ou le surlende-
« main de sa mort, m'a dit que Rous-
« seau s'était tué d'un coup de pisto-
« let. Il est difficile de supposer que ce
« fait est inventé. Païen était sans in-
« térêt. C'est dans le premier moment,
« et le premier moment est toujours
« sans précautions. C'est alors au con-
« traire que la vérité se fait jour; elle
« perce par cela seul qu'elle est la vé-
« rité. La blessure que le pistolet sup-
« pose est confirmée par M. Girardin,
« qui l'attribue à une chute. Cette
« blessure importante est omise dans
« le procès-verbal des chirurgiens, qui,
« disent-ils, ont examiné le corps dans
« son entier. Le procès-verbal porte
« qu'il est mort d'une apoplexie séreuse.
« Une apoplexie ôte, à ce qu'il me sem-
« ble, au corps la faculté d'aller et ve-
« nir, et à l'esprit celle de raisonner. S'il
« a été à la garde-robe, y a-t-il été seul?
« il pouvait donc marcher; l'y a-t-on
« conduit? il ne devait pas tomber.
« Pour être malade accidentellement,
« on ne se persuade pas ainsi une mort
« certaine. Les paroles gravées prou-
« vent que Rousseau ne doutait point
« de sa mort. Le renvoi de madame
« Girardin, dont la sensibilité devait
« être trop éprouvée par la catastrophe

« de la scène, atteste de nouveau que
« Rousseau attendait toujours sa fin,
« mais une fin certaine et prochaine :
« ce qui ne peut, à ce qu'il me semble,
« s'accorder avec une apoplexie sé-
« reuse. Tout me porte à croire que
« Rousseau s'est débarrassé lui-même
« d'une vie qui lui était devenue insup-
« portable. Ajoutez les fantômes enne-
« mis qui, pendant le cours de six
« semaines que dura son séjour, le
« tourmentaient jour et nuit : fantômes
« qui naissaient tout naturellement
« du dérangement de son cerveau,
« mais auxquels les circonstances de
« son départ précipité et visiblement
« arrangé d'avance donnaient plus de
« réalité. Observez l'impatience et la
« volonté bien déterminée de sortir de
« ce séjour, prouvées par la confidence
« faite au jeune chevalier de Malte ;
« l'impossibilité d'en sortir faute de
« moyens pécuniaires, faute d'un autre
« asile, et ne voulant point se faire en-
« tourer de tous les habitans de la mai-
« son qui s'y opposeraient, ni surtout
« s'exposer à répondre à leurs raison-
« nemens, avec la connaissance qu'il
« avait de sa timidité ; et je crois que
« non seulement sa mort a été volon-
« taire, mais que par les circonstances
« elle était forcée.

« M. Girardin la nie ! Qu'on se mette « à sa place; il n'avait cherché à attirer « chez lui Rousseau que pour son bon- « heur et celui de sa femme. Il avait « bien certainement, et sans qu'il puisse « raisonnablement s'élever le moindre « doute à cet égard, employé tous les « moyens pour parvenir à ce but. N'é- « tait-il pas bien fâcheux, non seule- « ment de n'avoir pas réussi, mais de « pouvoir être accusé d'être la cause « première de ce malheureux événe- « ment ? N'est-il pas dans l'homme, et « bien pardonnable, de chercher à « couvrir une vérité de cette nature, « de l'envelopper de voiles, puisqu'en- « fin elle ne peut apporter au mal au- « cun adoucissement ? Sa dénégation « et son silence sont donc dans l'ordre « naturel. Me trouvant aujourd'hui « dans d'autres circonstances que celle « où se trouvait M. Girardin, j'aurais « à me reprocher, et les autres me « reprocheraient, connaissant la vé- « rité, de ne pas la faire sortir tout « entière. »

Il nous semble que ce récit de M. Corancez porte avec lui sa conviction. On y voit un ami qui parle de son ami. Les faits qu'il rapporte, les réflexions dont il les appuie, tout, jusqu'au ton simple de son écrit, fait passer son

opinion dans l'esprit du lecteur; et il est difficile de récuser une autorité qu'on ne saurait taxer d'être défavorable au philosophe de Genève. Nous ne voulons rien mêler de nous-même au témoignage que nous venons de citer; comme nous n'avons pas pour Rousseau la même admiration que manifeste M. Corancez, on pourrait nous soupçonner de chercher à dénigrer le grand homme. Nous aimons donc mieux faire parler ici des gens moins suspects. Nous avons sous les yeux une Vie de Jean-Jacques, publiée en 1789 par le comte de Barruel-Beauvers, qui y montre un enthousiasme aveugle pour son héros. Cet écrivain, qui le loue sans cesse, et qui le loue de ce qu'il a fait de moins louable, croit aussi que Rousseau s'est donné la mort. Les détails qu'il donne à cet égard ne sont pas tout-à-fait les mêmes que ceux qu'on a vus dans M. Corancez; mais le résultat est pareil. Tous deux croient également que le philosophe s'est débarrassé d'une vie qui lui était devenue à charge. Barruel-Beauvers dit qu'il s'opposa à ce que sa femme lui donnât aucun secours. Il croit aussi que le témoignage de M. Girardin et des médecins ne peut pas faire autorité, et que c'est pour plaire au premier que

Le Bègue de Presle, qui était sans médecin, a dit et signé que la mort de Rousseau avait été naturelle. Le contraire *lui paraît constaté, malgré tout ce qu'on pourra dire ou écrire à ce sujet.*

C'est aussi l'opinion d'une femme qui fait profession d'une sorte de culte pour Rousseau, et qui se montre admiratrice passionnée de ses ouvrages. Madame de Staël publia, en 1789, des *Lettres sur les ouvrages et le caractère de Jean-Jacques.* Voici comme elle y parle de la mort de cet homme extraordinaire : » On sera peut-être étonné de ce « que Rousseau s'est donné la mort. « Mais un Genevois, qui a vécu fami- « lièrement avec Rousseau pendant « les vingt dernières années de sa vie, « reçut de lui, quelque temps avant « sa mort, une lettre qui semblait an- « noncer ce dessein. Depuis, s'étant « informé avec un soin extrême de ses « derniers momens, il a su que le ma- « tin du jour où il mourut, Rousseau « se leva en parfaite santé, mais dit « cependant qu'il allait voir le soleil « pour la dernière fois, et prit, avant « de sortir, du café qu'il fit lui-même. « Il rentra quelques heures après, et, « commençant alors à souffrir horri- « blement, il défendit constamment

« qu'on appelât du secours et qu'on « avertît personne. Peu de jours avant « ce triste jour, il s'était aperçu des « viles intentions de sa femme pour un « homme de l'état le plus bas. Il parut « accablé de cette découverte, et resta « huit heures de suite sur le bord de « l'eau, dans une méditation profonde. « Il me semble que si l'on réunit ces « détails à sa tristesse habituelle, à « l'accroissement extraordinaire de ses « terreurs et de ses défiances, il n'est « plus permis de douter que ce mal- « heureux homme n'ait terminé volon- « tairement sa vie. » Madame de Vassi, fille de M. Girardin, écrivit à madame de Staël à ce sujet, et prétendit qu'il était faux que Rousseau eût attenté à ses jours. Elle lui cita en preuve le témoignage de M. Le Bègue de Presle. Mais, comme on l'observa dans le temps, madame de Vassi est une demoiselle Girardin, et M. de Presle est le médecin de la maison ; et l'on a déjà vu les motifs que M. Girardin avait de ne pas publier la vérité. Aussi madame de Staël persista dans son sentiment, et, dans sa réponse à madame de Vassi, elle ajoutait : « Un Genevois, secrétaire « de mon père, et qui a passé la plus « grande partie de sa vie avec Rousseau ;

« un autre, nommé Mouton, homme « de beaucoup d'esprit, et confident « de ses dernières pensées, m'ont as- « suré ce que j'ai écrit; et des lettres « que j'ai vues de lui, peu de temps « avant sa mort, annonçaient le des- « sein de terminer sa vie. »

Enfin, la relation même que MM. de Presle et Magallan ont donnée de sa mort pour dissiper les soupçons, n'a fait que les fortifier. Ils conviennent que la vie lui était à charge, et rapportent diverses circonstances qui annoncent que le philosophe, sans aucun mal apparent, était instruit de sa fin prochaine.

Qu'on réunisse maintenant toutes ces données, qu'on rapproche toutes ces circonstances, qu'on pèse tous ces témoignages, et il restera peu de doute sur le genre de mort de Rousseau. Sa méfiance habituelle, sa misanthropie redoublée, ses folles terreurs, son dégoût pour le lieu qu'il habitait, son envie d'en sortir et l'embarras de savoir où il irait, ce qu'il dit dans ses derniers momens, la manière dont il parlait de sa mort, qu'il annonçait comme prochaine et comme certaine; son refus de recevoir aucun secours : tout cela indique assez que sa mort fut volontaire. Qu'on

explique autrement ce qu'il dit à madame Girardin de cette scène trop forte pour sa sensibilité, et de la catastrophe qui devait la terminer. Ces derniers mots surtout ne sont-ils pas également clairs et convaincans ? Enfin, l'opinion commune des amis de Rousseau sur cet événement nous semble ôter toute incertitude à cet égard, et nous pensons qu'on trouve réuni ici une somme de probabilités suffisantes pour entraîner l'assentiment des lecteurs, et pour guider la plume de l'historien.

Nous avons terminé ce que nous nous étions proposé de dire sur la vie et la mort de Rousseau. Nous avons eu soin de ne pas parler de nous-même, et l'on peut assurer aisément que ce que nous avons rapporté est fidèlement extrait de l'écrit de M. Coranceez. Cet écrit établit deux choses : l'une, que Jean-Jacques était fou ; l'autre, qu'il s'est donné la mort ; deux circonstances qui ne paraissent pas propres à inspirer beaucoup de respect pour le philosophe, et à donner du poids à ses jugemens. Quelle estime en effet doit-on à la mémoire d'un homme toujours dominé par ses passions quand il ne l'était pas par sa folie ; d'un homme qui fit sans cesse le tourment de ses amis

comme le sien propre ; d'un homme qui vécut misérablement par sa faute, et qui, par sa faute, mourut plus misérablement encore ? Quelle autorité peuvent avoir les écrits de celui qui ne composait que dans les accès de la fièvre, comme il l'avouait lui-même, ou dans les égaremens du délire ? Quelle confiance peut inspirer la morale d'un écrivain dont toute la morale paraît avoir été dans la tête, dont les plus beaux sentimens ne semblent que des saillies d'imagination, et qui, après avoir employé la moitié de ses ouvrages à présenter des tableaux pernicieux et des maximes funestes, consacra la moitié de sa vie à démentir ce qu'il peut y avoir de louable dans quelques-unes de ses productions, et mit sa conduite en contradiction avec les préceptes ambitieux de sa feinte vertu ; homme inexplicable dans ses contrastes comme dans ses sophismes : qui parut quelquefois s'enthousiasmer pour la vertu, et peignit le vice sous des couleurs séduisantes ; qui rendit un hommage éloquent au christianisme, et se plut à l'accabler de traits venimeux ; qui soutint le pour et le contre avec une égale chaleur ; qui aima les sciences et les lettres, et fut couronné pour les avoir repré-

sentées comme funestes ; qui écrivit contre les spectacles, et travailla pour les spectacles ; qui composa des romans, et eut l'attention d'avertir, en tête, que les femmes qui les liraient étaient perdues ; qui vanta sa vive sensibilité, et aliéna tous ses amis ; qui prétendit avoir ranimé l'amour maternel, et étouffa la tendresse d'un père ; qui se peignit comme le plus vertueux et le plus moral des hommes, et sembla savourer, dans ses *Confessions*, le souvenir de ses désordres ; qui exalta si fort les prérogatives de la raison, et ne jouissait pas de la sienne ; qui enfin tonna contre le suicide, et attenta à ses jours ? Une telle fin méritait de couronner une telle vie. Voilà donc cette idole qui a fait secte, et que nous avons vue naguère portée en triomphe et encensée au nom de tout un peuple. Il est vrai que cette apothéose cadrait fort bien avec l'époque où elle fut décernée, et que les pontifes étaient dignes du dieu. Il ne manquait plus à Rousseau, pour dernière flétrissure, que de partager de tels honneurs avec des hommes justement abhorrés. Je laisse actuellement aux lecteurs à décider si la postérité équitable devra beaucoup de reconnaissance et d'estime au ver-

tueux auteur de la *Nouvelle Héloïse ;* s'il faut proclamer comme un sage celui que ses amis avouent avoir été fou, et si les gens éclairés et judicieux peuvent se proposer pour modèle la vie et la mort d'un homme dont la vie fut marquée par tant de travers et d'excès, et dont la mort fut un attentat.

LE MÊME.

VOLTAIRE.

Décédé le 30 *mai* 1778.

Voltaire, né à Châtenay, près Paris, le 20 février 1694, montra dès son enfance des dispositions à cet esprit d'impiété qui le rendit par la suite si funestement célèbre. Sa vie et son horrible désir d'anéantir la religion sont trop généralement connus pour que nous ayons besoin d'entrer ici dans des détails qui ne seraient que la répétition de ce que cent autres on dit avant nous ; nous nous bornerons à montrer au lit de la mort ce héros tant vanté de la philosophie. Les lettres suivantes et les notes qui y sont jointes, que nous extrayons de l'ouvrage intitulé : *Voltaire, particularités curieuses de sa vie et de sa mort, par M. Elie-Harel,* nous ont paru

remplir parfaitement le but que nous nous sommes proposé dans cet ouvrage, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de les copier textuellement.

Copie exacte du Mémoire de M. l'abbé Gaultier, présenté à Mgr. l'Archevêque, concernant tout ce qui s'est passé à la mort de Voltaire.

LETTRE DE M. L'ABBÉ GAULTIER A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

« Vous désirez, monseigneur, sa-
« voir au vrai tout ce qui s'est passé
« à l'égard de M. de Voltaire, depuis
« son arrivée à Paris jusqu'à sa mort.
« Personne ne peut mieux que moi
« seconder vos désirs ; je vais donc
« commencer. M. de Voltaire arriva à
« Paris dans les premiers jours de fé-
« vrier 1778, et alla demeurer chez M.
« le marquis de Villette, sur le quai
« des Théatins. Une foule de peuple
« s'empressa de voir cet homme cé-
« lèbre : on ne parlait dans tout Paris
« que de M. de Voltaire ; on faisait ses
« éloges tant en vers qu'en prose : tous
« ces éloges me firent beaucoup de
« peine. Quoi ! me disais-je à moi-
« même, un homme qui a blasphémé

« contre la religion, et qui, par ses « écrits, a détruit les bonnes mœurs, « est honoré, couronné, et presque « adoré ? Ce qui augmenta ma peine, « c'est que je craignais qu'un homme si « dangereux ne donnât par sa présence « un nouveau crédit à l'irréligion. Je « priai le Seigneur d'empêcher les ra- « vages que ce partriarche des incré- « dules pouvait faire dans la capitale. « Pour arrêter ce progrès, il me vint « en pensée d'écrire à ce fléau de la « patrie en ces termes : »

Lettre de M. l'abbé Gaultier a Voltaire.

« Beaucoup de personnes, monsieur, « vous admirent; je désire du plus « profond de mon cœur être de leur « nombre; j'aurai cet avantage si vous « le voulez, et cela dépend de vous. Il « en est encore temps; je vous en dirai « davantage si vous me permettez de « m'entretenir avec vous. Quoique je « sois le plus indigne de tous les minis- « tres je ne vous dirai cependant rien qui « ne soit digne de mon ministère, et « qui ne doive vous faire plaisir. Quoi- « que je n'ose me flatter que vous me « procuriez un si grand bonheur, je ne

« vous oublierai pas pour cela au très
« saint sacrifice de la messe, et je prie-
« rai avec le plus de ferveur qu'il me
« sera possible le Dieu juste et miséri-
« cordieux pour le salut de votre ame
« immortelle, qui est peut-être sur
« le point d'être jugée sur toutes ses
« actions. Pardonnez-moi, monsieur,
« si j'ai pris la liberté de vous écrire :
« mon intention est de vous rendre le
« plus grand de tous les services; je le
« puis avec le secours de celui qui
« choisit ce qu'il y a de plus faible pour
« confondre ce qu'il y a de plus fort.
« Que je me croirai heureux si votre
« réponse est analogue aux sentimens
« avec lesquels, etc.! »

Signé GAULTIER, prêtre.

Paris, ce 20 février 1778.

RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE.

« Votre lettre, monsieur, me paraît
« celle d'un honnête homme, et cela
« me suffit pour me déterminer à recc-
« voir l'honneur de votre visite le jour
« et les momens qu'il vous plaira me
« la faire. Je vous dirai la même chose
« que j'ai dite en donnant la bénédic-
« tion au petit-fils de l'illustre et sage

« Franklin, l'homme le plus respecta-
« ble de l'Amérique. Je ne prononçai
« que ces mots : *Dieu et la liberté.* Tous
« les assistans versèrent des larmes
« d'attendrissement. Je me flatte que
« vous êtes dans les mêmes principes :
« j'ai quatre-vingt-quatre ans; je vais
« bientôt paraître devant Dieu, créa-
« teur de tous les mondes Si vous
« avez quelque chose à me communi-
« quer, je me ferai un devoir et un
« honneur de recevoir votre visite, mal-
« gré les souffrances qui m'accablent.
« J'ai l'honneur, etc. »

Signé VOLTAIRE.

Paris, ce 21 février 1778.

« Le même jour, 21 février, j'allai
« rendre visite à M. de Voltaire : il y
« avait dans la salle d'assemblée beau-
« coup de personnes qui voulaient lui
« parler ; il ne donna que deux ou trois
« minutes à cette assemblée, disant
« qu'il souffrait beaucoup, et qu'il
« n'était pas en état de voir personne.
« Mais en se retirant il me prit par la
« main, et me pria de le suivre : il me
« conduisit à sa chambre, me fit as-
« seoir auprès de lui, et me demanda

« ce que j'avais à lui dire. Voici ma
« réponse :

« Le désir de connaître l'homme cé-
« lèbre de nos jours m'a fait prendre
« la liberté de vous écrire pour vous
« rendre mes devoirs, comme vous me
« l'avez demandé dans votre lettre.
« Je n'ai pas l'honneur de vous con-
« naître personnellement, mais je con-
« nais beaucoup un de vos amis, M. de
« Lattaignant ; j'ose même me flatter
« d'avoir sa confiance : ses infirmités et
« la caducité de son grand âge lui ont
« fait faire des réflexions que tout hon-
« nête homme doit faire lorsqu'il se
« dispose à paraître devant Dieu, et
« que vous avez faites plusieurs fois
« vous-même. Si mon ministère vous
« était agréable, vous n'avez qu'à par-
« ler, et je me conformerais à vos vues.
« Je ne suis pas le seul dans Paris qui
« peut vous rendre ce service ; vous
« pouvez choisir, vous trouverez des
« ministres plus dignes que moi, et
« qui vous procureront cet avantage.
« M. de Voltaire m'écouta avec beau-
« coup d'attention, et à peine eus-je
« cessé de parler, qu'il me demanda si
« c'était de mon propre mouvement
« que j'agissais ainsi ? Je lui répondis
« avec vérité : Oui, monsieur. Quoi !

« me répliqua-t-il, monseigneur l'ar-
« chevêque, M. le curé de Saint-Sul-
« pice ne vous ont pas conseillé ? Non,
« monsieur, lui dis-je. Si ma dé-
« marche ne vous était pas agréable,
« je compte sur votre indulgence; si
« au contraire elle vous fait plaisir,
« louons-en le Seigneur. Il me dit qu'il
« était charmé de ce que je n'étais
« poussé par personne et me demanda
« ce que j'avais été et qui j'étais ? Je
« lui répondis que j'avais été jésuite
« pendant dix-sept ans, et curé de
« Saint-Marc, dans le diocèse de Rouen,
« pendant près de vingt-ans; qu'ac-
« tuellement je m'occupais du minis-
« tère apostolique dans Paris, et que
« je célébrais la sainte messe tous les
« jours aux Incurables. M. de Voltaire
« me fit des offres de services; mais,
« pensant moins aux récompenses fu-
« gitives de ce monde qu'aux récom-
« penses éternelles que Dieu destine à
« ses élus, je lui dis : Ah ! monsieur,
« que je me croirais bien récompensé
« si vous étiez ma conquête ! Ce Dieu
« miséricordieux ne veut pas votre per-
« te : revenez donc à lui, puisqu'il re-
« vient à vous. M. de Voltaire, touché
« de ces paroles, me dit qu'il aimait
« Dieu. Je lui répondis que c'était beau-

« coup, mais qu'il fallait lui en donner
« des marques ; car un amour oisif ne
« fut jamais le vrai amour de Dieu, qui
« est actif.

« M. de Voltaire me dit bien d'au-
« tres choses, auxquelles je répondis
« d'une manière qui parut le contenter.
« Notre conversation fut interrompue
« par trois personnes différentes. M.
« l'abbé, me dit la première, finissez
« donc ; vous voyez que M. de Voltaire
« vomit le sang, et qu'il n'est pas en
« état de parler. M. de Voltaire répon-
« dit assez vivement : Hé monsieur,
« laissez-moi, je vous prie, avec M.
« l'abbé Gaultier, mon ami; il ne me
« flatte pas. Madame Denis, qui parut
« au bout de trois quarts d'heure, me
« dit avec beaucoup de douceur : M.
« l'abbé, mon oncle doit être bien fa-
« tigué; je vous prie de remettre la par-
« tie à un autre instant. Alors je quittai
« M. de Voltaire, en lui demandant
« permission de venir le voir de temps
« en temps, ce qu'il m'accorda avec
« plaisir. Je lui dis que je ferais tous les
« jours mémoire de lui au saint sacri-
« fice de la messe; il me remercia et
« me parut attendri. Adieu, M. de
« Voltaire, lui ajoutai-je; comptez que

« vous n'avez pas de meilleur ami que « moi dans le monde.

« A peine l'eus-je quitté, que j'allai « rendre compte de ma conduite à M. « l'abbé de l'Ecluse, vicaire général de « monseigneur l'archevêque de Paris, « ainsi qu'à M. le curé de Saint-Sul- « pice. Je leur dis que, pouvant arriver « que M. de Voltaire eût recours à « mon ministère, je les priais de m'ins- « truire comment il fallait me compor- « ter à son égard Ils me firent con- « naître leurs intentions, auxquel- « les je me suis strictement conformé. « Après quoi, je m'occupai à prier et « à faire prier le Seigneur pour la con- « version de M. de Voltaire. Le 26 fé- « vrier, je fus agréablement surpris, « lorsque je reçus un petit billet de M. « de Voltaire, conçu en ces termes :

« *Vous m'avez promis, Monsieur de « venir pour m'entendre : je vous prie de « vous donner la peine de venir le plus tôt « que vous pourrez.*

« *Signé* VOLTAIRE. »

Paris, 26 février 1778.

« Je reçus ce billet sur les neuf heu- « res du soir, et dès le lendemain ma-

« tin j'en reçus un autre de madame « Denis. Le voici : « *Madame Denis, « nièce de M. de Voltaire, prie M. l'abbé « Gaultier de vouloir bien le venir voir; « elle lui sera très obligée. 27 février* 1778, « *chez M. le marquis de Villette.* A peine « eus-je célébré la sainte messe, que « je me transportai, le 27 février 1778, « chez M. le marquis de Villette, pour « y voir M. de Voltaire. Je ne pus par- « ler ce jour-là qu'à madame Denis, « qui me dit que M. le curé de Saint- « Sulpice était venu pour engager M. « de Voltaire à ne point différer sa con- « fession, et qu'il lui avait répondu « qu'il avait mis toute sa confiance en « moi. Après cette visite, j'allai ren- « dre compte de ma conduite à M. le « curé de Saint-Sulpice. Le 2 mars « 1778, je retournai chez M. de Vol- « taire, attaqué pour lors d'un vomis- « sement de sang. Avant que d'entrer « dans sa chambre, on me recom- « manda de ne pas l'effrayer, et de « lui parler avec douceur. M. le ma- « réchal de Richelieu, qui venait de « le quitter, m'engagea à ne le pas né- « gliger; je lui promis de faire tout ce « qui dépendrait de moi pour le salut « de son ame. J'entrai dans la cham- « bre de M. de Voltaire, qui me prit

« par la main, et me pria de le con-
« fesser avant que de mourir. Je lui ré-
« pondis que je l'entendrais volontiers
« en confession, que j'en avais parlé à
« M. le curé de Saint-Sulpice, dont il
« était paroissien, et qu'il me l'avait
« permis; mais qu'il fallait qu'il fît
« une rétractation avant que d'en venir
« là. M. l'abbé, me dit-il, je vais en
« faire et en écrire une moi-même
« dont vous serez content. Qu'on me
« donne du papier et de l'encre : on
« lui donna l'un et l'autre. Qu'on se
« retire, et qu'on me laisse seul avec
« M. l'abbé Gaultier, mon ami. On se
« retira; alors il écrivit de sa propre
« main la rétractation qui suit; la
« voici mot pour mot :

« *Je soussigné déclare qu'etant attaqué*
« *depuis quatre mois d'un vomissement*
« *de sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre*
« *ans, et n'ayant pu me traîner à l'église,*
« *M. le curé de Saint-Sulpice ayant bien*
« *voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle*
« *de m'envoyer M. l'abbé Gaultier, prêtre,*
« *je me suis confessé à lui, et que, si Dieu*
« *dispose de moi, je meurs dans la reli-*
« *gion catholique, ou je suis né, espérant*
« *de la miséricorde divine qu'elle daignera*
« *pardonner toutes mes fautes, et si j'avais*
« *jamais scandalisé l'Eglise, j'en demande*

« *pardon à Dieu et à elle. Signé* VOLTAIRE.
« *Le* 2 *mars* 1778, *dans la maison de*
« *M. le marquis* de Villette, *en présence*
« *de M. l'abbé* Mignot, *mon neveu, et de*
« *M. le marquis* de Villevieille, *mon ami,*
« que M. de Voltaire me pria de faire
« entrer pour entendre la lecture de
« cette rétractation, lesquels, après
« lecture faite, signèrent Mignot, Vil-
« levieille [1]. »

[1] « Quelque explication que l'on donne à cet
« événement, quelque commentaire que l'on
« fasse du fond même de l'action, c'est toujours
« une preuve qu'il est un terme où il faut désa-
« vouer la licence philosophique. Pourquoi donc
« consumer sa vie dans des scandales qui produi-
« sent, à l'approche des derniers momens, ou des
« remords, ou au moins la honte d'une rétrac-
« tation? En supposant même que celle-ci ne fût
« qu'apparente, que ce fût un sacrifice fait,
« comme on le dit quelquefois, aux préjugés, à
« la bienséance, à des considérations politiques,
« est-il d'un homme sage de perdre cinquante
« ans à accréditer des opinions dont il sait qu'il
« sera un jour obligé de paraître se repentir? Il
« est triste, dans ce moment funeste, de penser
« le contraire de ce qu'on a dit jusque là, ou de
« dire le contraire de ce qu'on pense. Une rétrac-
« tation est douloureuse, un mensonge est humi-
« liant. Il me semble qu'il vaudrait mieux, si

« M. de Voltaire écrivit encore de « sa main ce qui suit : « *M. l'abbé Gaul-* « *tier m'ayant averti qu'on disait dans un* « *certain monde que je protesterais contre* « *tout ce que je ferais à la mort, je dé-*

« l'on a le malheur de n'être pas persuadé des « vérités de la religion, s'imposer, quand on se « porte bien, un silence prudent, que de termi- « ner au lit de la mort une carrière audacieuse « par une palinodie désespérante si elle est sin- « cère, et peu honorable si elle ne l'est pas.... « La société est remplie d'esprits faibles dont la « conduite est toujours déterminée par des im- « pulsions étrangères. Fanatiques aujourd'hui, « comme je l'ai déjà observé plusieurs fois, de « la philosophie et de l'incrédulité, trois siècles « auparavant ils l'auraient été de la superstition. « Ces meutes dangereuses ne savent rien appré- « cier : toujours esclaves, c'est un instinct aveu- « gle qui les mène, soit qu'à la voix d'Actéon « elles déchirent les bêtes timides qu'il poursuit, « soit qu'après sa métamorphose ce soit sur lui- « même qu'elles portent leurs morsures. Ces es- « prits mobiles composant le grand nombre dans « la société, en maîtrisent les opérations ; c'est « précisément ce qui devrait rendre plus circon- « spects les hommes rares à qui la nature a confié « des talens qui donnent l'empire sur eux. Quand « ces génies élevés réfléchissent au peu de bien

« *clare que je n'ai jamais tenu ce propos,*
« *et que c'est une ancienne plaisanterie,*
« *attribuée très faussement, dès long-temps,*
« *à plusieurs savans plus éclairés que Vol-*
« *taire.* »

« M. de Voltaire, en me remettant
« sa rétractation, me dit, en présence
« de MM. l'abbé Mignot et Villevieille :
« Vous allez sans doute, M. l'abbé,
« l'insérer dans les journaux? Je ne
« m'y oppose pas. A quoi je répondis :
« Il n'en est pas encore temps. Il me
« demanda ensuite si j'étais content ;

« que produit le prétendu changement qu'ils in-
« troduisent dans les opinions, doivent-ils en
« être flattés? Et quand ils pensent à l'abjuration
« inévitable par laquelle il faudra toujours ren-
« dre un hommage extérieur, au moins, à cette
« doctrine qu'ils auront en vain tâché de détruire,
« ne doivent-ils pas être un peu inquiets? Qu'est-
« ce qu'une révolution que l'auteur lui-même
« désavoue, et un triomphe contre lequel il est
« obligé de protester? Je ne parle ici que de
« ceux qui conserveraient leur opiniâtreté jus-
« qu'au bout : ceux chez qui elle se dément, et
« dont les remords sont vrais, sont bien autre-
« ment malheureux. Il n'y a pas de termes pour
« peindre leur situation. »

(*Ann. de M. Linguet*, 1778.)

« je lui dis que cette rétractation ne me
« paraissait pas assez ample, et que je
« la communiquerais à monseigneur
« l'archevêque de Paris; ce que je fis :
« mais ce vertueux prélat ne la trouva
« pas suffisante. J'en laissai une copie
« à son château de Conflans, où il
« était alors. J'allai ensuite chez M.
« le curé de Saint-Supice, pour lui
« faire connaître ma conduite; en lui
« donnant copie de cette rétractation,
« qu'il n'approuva pas, je lui remis en
« même temps un billet de M. de Vol-
« taire, qui lui promettait six cents
« livres pour les pauvres de sa paroisse.

« Dès le lendemain, 3 mars, je re-
« tournai chez M. de Voltaire, pour
« l'engager à faire une rétractation
« moins équivoque et plus détaillée;
« mais le suisse me dit qu'il n'y avait
« pas moyen de le voir. Je sentis bien
« d'où partait le coup, car, en sor-
« tant la veille de chez M. de Voltaire,
« MM. d'Alembert, Diderot et Marmon-
« tel me marquèrent le mécontente-
« ment que leur causait ma présence.
« Après être retourné plusieurs fois
« chez M. de Voltaire, je pris le parti de
« lui écrire la lettre suivante :

« Je désire, Monsieur, savoir de vos
« nouvelles; je me suis présenté plu-

« sieurs fois à votre hôtel, et toujours
« inutilement. Tout ce qu'on m'a dit,
« c'est que vous n'étiez pas visible. Je
» souhaite que votre santé se rétablisse;
« je ne cesse de demander, dans le saint
« sacrifice de la messe, que le Dieu de
« bonté vous accorde d'heureux jours.
« Soyez persuadé de mes sentimens;
« ils ne peuvent être ni plus vifs ni
« plus sincères. Si vous me permettez
« d'aller vous voir, je vous dirai de vive
« voix ce que je n'ose vous marquer
« dans cette lettre, plus dictée par le
« cœur que par l'esprit. J'ai l'honneur
« d'être, etc.

« *Signé* GAULTIER. »

Paris, 13 mars 1778.

M. de Voltaire répondit à cette lettre par le billet suivant :

« Le maître de la maison a ordonné
« à son suisse de ne laisser entrer au-
« cun ecclésiastique que le curé de
« St-Sulpice. Quand le malade aura re-
« couvré un peu de santé, il se fera un
« plaisir de recevoir M. l'abbé Gaultier.

« *Signé* DE VOLTAIRE. »

« Au bout de huit jours j'allai m'in-
« former de la santé de M. de Voltaire;
« le suisse me répondit qu'il n'y avait
« pas moyen de lui parler, et qu'il n'y

« avait plus rien à faire. J'appris ce-
« pendant que le malade se portait
« beaucoup mieux ; ce qui me déter-
« mina à lui écrire en ces termes :

« MONSIEUR,

« Plusieurs de ceux qui savent par eux-mêmes des nouvelles de votre san-
« té disent quelle se rétablit. Personne
« n'y prend plus de part que moi ; je
« désire qu'elle soit parfaite. Je ne vous
« oublie point dans mes prières ; si
« elles sont efficaces, vous en sentirez
« les heureux effets. Je me suis pré-
« senté plusieurs fois à votre hôtel,
« pour vous féliciter sur votre conva-
« lescence ; on m'a toujours répondu
« qu'il n'y avait plus rien à faire. Je
« ne sais ce que cela signifie, surtout
« après que vous m'avez écrit que vous
« me verriez avec plaisir lorsque vous
« seriez un peu rétabli. Je ne me pré-
« senterai plus à votre hôtel ; car il
« me paraît inutile de frapper à d'au-
« tres portes qu'à celle de votre cœur.
« Quelle consolation et quel plaisir
« pour moi, si je pouvais vous aider à
« parvenir au vrai bonheur ! J'ai l'hon-
« neur d'être, etc.

« *Signé* GAULTIER. »

Paris, 30 mars 1778.

« M. de Voltaire ne répondit point à « cette lettre ; ce qui me détermina à « ne plus retourner chez lui. Pendant « près de deux mois, M. de Voltaire « fit bien des choses qui ne me plai- « saient pas, et que j'aurais peut-être « empêchées si j'avais pu m'entrete- « nir avec lui. Sa maladie recom- « mença vers la fin du mois de mai. « Le 29, on me dit qu'il n'en revien- « drait pas; alors je crus devoir lui « écrire une lettre touchante, pour lui « rappeler les bonnes résolutions dont « il m'avait fait part. La voici :

« J'apprends, Monsieur, par la voix « publique, que vous êtes très dange- « reusement malade. Cette nouvelle « m'afflige beaucoup ; mais ce qui « augmente ma douleur, c'est qu'on « ne m'envoie pas chercher de votre « part. Quoique je n'aie pu, quelque « effort que j'aie fait depuis votre der- « nière maladie, avoir l'honneur de « vous voir, cela ne m'empêchera pas « de retourner chez vous si vous me « demandez. Hélas ! si le Seigneur « vous appelle à lui, quel bonheur « pour vous de vous être mis en état « de paraître devant ce grand Dieu, « qui juge les justices mêmes! quel « malheur, au contraire, de périr sans

« avoir pensé à la grande affaire de « votre salut ! Ah, mon cher Monsieur! « pensez-y sérieusement, et ne pensez « qu'à cela ; profitez du peu de temps « qui vous reste à vivre; il va finir, et « l'éternité va commencer. J'ai l'hon- « neur d'être, etc.

« *Signé* GAULTIER. »

Paris, 30 mai 1778.

« A peine M. de Voltaire eût-il reçu « ma lettre, que le même jour, sur les « six heures du soir, M. l'abbé Mignot, « conseiller du grand conseil, et neveu « de M. de Voltaire, vint lui-même me « chercher pour confesser son oncle. « Votre dernière lettre, me dit-il, lui « a fait une grande impression : il « veut se confesser, et ne se confesser « qu'à vous. Je répondis à M. l'abbé « Mignot que je confesserais volontiers « M. de Voltaire, pourvu qu'il fît la ré- « tractation suivante dont je lui fis lec- « ture, et qu'il trouva bien faite : « Je « rétracte tout ce que j'ai pu dire, faire « ou écrire contre les bonnes mœurs, « contre la religion chrétienne, dans « laquelle j'ai eu le bonheur de naître, « contre la personne adorable de Jé- « sus-Christ, dont on m'accuse d'avoir « attaqué la divinité, et contre son

« Eglise, dans laquelle je désire mou-
« rir, faisant la réparation actuelle à la
« face de l'univers scandalisé par les
« œuvres qui paraissent sous mon nom
« depuis tant d'années : laquelle ré-
« paration n'est point l'effet de l'affai-
« blissement de mes organes dans
« mon grand âge, mais de la grâce de
« Jésus-Christ, dont j'étais si indigne,
« qui m'ouvre les yeux sur l'horrible
« danger où les délires de mon ima-
« gination m'ont plongé. Je désire que
« cette réparation soit insérée dans
« tous les journaux et gazettes de l'Eu-
« rope, afin qu'elle égale, autant qu'il
« est possible, les scandales que je
« voudrais détruire au prix même du
« peu de jours qu'il me reste à vivre.
« Fait à Paris, ce 30 mai 1778, en pré-
« sence de M. le curé de Saint-Sul-
« pice et de M. l'abbé Gaultier. »

« M. l'abbé Mignot me promit de
« faire signer cette rétractation par
« son oncle; alors je lui dis que je se-
« rais charmé que M. le curé de Saint-
« Sulpice fût présent lorsque M. de
« Voltaire se rétracterait. Nous fûmes
« ensemble chez ce digne pasteur, qui
« consentit volontiers à nous accom-
« pagner chez le malade. Avant d'en-
« trer dans la chambre de M. de Vol-

« taire, je lus à M. le marquis de Vil-
« lette la rétractation que j'exigeais
« du malade; il la trouva fort bien, et
« me dit qu'il ne s'y opposait pas.
« Nous entrâmes ensuite dans l'ap-
« partement de M. de Voltaire. M. le
« curé de Saint-Sulpice voulut lui par-
« ler le premier, mais le malade ne
« le reconnut pas. J'essayai de lui
« parler à mon tour; M. de Voltaire
« me serra les mains, et me donna
« des marques de confiance et d'ami-
« tié; mais je fus bien surpris lorsqu'il
« me dit : M. l'abbé Gaultier, je vous
« prie de faire mes complimens à M.
« l'abbé Gaultier. Il continua à me
« dire des choses qui n'avaient aucune
« suite Comme je vis qu'il était en
« délire, je ne lui parlai ni de confes-
« sion ni de rétractation. Je priai les
« parens de me faire avertir dès que
« la connaissance lui serait revenue;
« ils me le promirent [1] Hélas ! je me

[1] C'est après la sortie de M. le curé de Saint-Sulpice et de M. l'abbé Gaultier que M. Tronchin, médecin de Voltaire, le trouva dans des agitations affreuses, criant avec fureur : *Je suis abandonné de Dieu et des hommes;* et portant les mains dans son vase de nuit, et saisissant ce qui y était, il le mangea. Le docteur Tronchin,

« proposais de revoir le malade, lors-
« que, le lendemain, on m'apprit qu'il
« était mort trois heures après que
« nous l'eûmes quitté, c'est-à-dire le
« 30 mai 1778, sur les onze heures du
« soir[1]. Si j'avais cru qu'il fût mort aus-

qui a raconté ce fait à des personnes respectables, n'a pu s'empêcher de leur dire : « Je vou-
« drais que tous ceux qui ont été séduits par les
« livres de Voltaire eussent été témoins de sa
« mort ; il n'est pas possible de tenir à un pareil
« spectacle. » On peut donc dire que Voltaire a lui-même accompli cette prophétie d'Ezéchiel, dont il s'était tant moqué : *Et quasi subcinericium hordeaceum comedes illud, et stercore, quod egreditur de homine, operies illud.* (Ezéch. ch. IV, 12.)

[1] Ainsi a été enlevé au monde qu'il corrompait, ce prétendu grand homme, qui ne s'est occupé qu'à entasser des horreurs dans cinquante brochures et sous cent formes différentes ; qui a consumé soixante années, toujours avide de gloire, et inquiet de la gloire des autres ; se fuyant sans cesse et se retrouvant toujours, le plus grand ennemi de la *religion*, des *rois* et de sa *patrie;* obligé de changer de domicile à tout moment, ne trouvant de tranquillité ni à Paris, ni à Nanci, ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en

« sitôt, je ne l'aurais pas abandonné,
« et j'aurais fait tous mes efforts pour
« lui aider à bien mourir. Il est donc
« mort sans sacremens : Dieu veuille
« qu'il ne soit pas mort sans avoir eu
« un vrai désir de les recevoir, et de
« faire une rétractation de toutes les
« impiétés de sa vie. Voilà, Monsei-
« gneur, tout ce qui s'est passé, dans

Prusse, ni à Genève; n'échappant à la poursuite de la justice que par ses désaveux hypocrites, dictés par la lâcheté; couronnant une vie turbulente par une vieillesse inquiète et une mort impie : voilà cependant cet homme qu'on préconise, qu'on encense, au point de ne pas craindre de le rendre ridicule, en se proposant de lui élever une statue (ses partisans veulent apparemment ressembler à ces nations superstitieuses qui élevaient des simulacres aux génies malfaisans). Au reste, si cette statue a lieu, la postérité, qui juge les auteurs et les siècles, réduira l'écrivain à sa juste valeur : elle saura que cette apothéose ne sera jamais l'ouvrage de la nation, mais le produit des intrigues sourdes et basses de ses consécrateurs, qui se garderont bien d'être connus. C'est pourtant cet homme qui fait l'admiration de nos prétendus beaux génies, cet homme qui a fait tant de prosélytes, non parmi les gens sensés à la vérité, mais parmi une jeunesse frivole

« la plus exacte vérité, à la mort de « M, de Voltaire[1]. Une fin si déplo-

et débauchée; et nous le disons avec joie, nous ne connaissons personne d'un âge mûr et d'un esprit solide que ses systèmes aient séduit; et un des plus forts argumens contre Voltaire et pour nous, ce serait de voir la liste de ses partisans. Il ne faudrait donc d'autre réfutation de tous ses écrits, que de comparer sa conduite avec ses ouvrages; et, en connaissant l'esprit qui les a dictés, nous jugerions qu'ils doivent faire peu d'impression sur des ames éclairées et sur des cœurs bien faits.

[1] Le mémoire de M. l'abbé Gaultier, étant devenu public, parut supposé à plusieurs personnes, entre autres à M de Lalande, qui, pour s'assurer de sa vérité, écrivit la lettre suivante à M. l'abbé Gaultier :

« Monsieur, il se répand dans Paris des copies « du mémoire que l'on vous attribue, au sujet « de la mort de M. de Voltaire; il contient des » lettres qui ne ressemblent nullement à sa ma- « nière d'écrire. On y lit que jamais vous ne l'avez « confessé, ni ne lui avez donné de billet de « confession; si ce n'est, qu'ayant été appelé pour « le confesser, vous ne l'avez pas trouvé en état, « et qu'on vous a depuis toujours refusé la porte,

« rable doit faire trembler, et engager « les pécheurs à ne pas différer leur « conversion à la mort.

« J'ai l'honneur d'être, Monsei- « gneur, avec un profond respect, « votre très humble et très obéissant « serviteur,

« GAULTIER, prêtre.»

« permettez-moi, monsieur, de vous demander « si ce mémoire est en effet de vous, et s'il est « vrai que vous ne lui avez jamais donné de « billet de confession; l'intérêt que j'y prends, « comme homme de lettres, et comme élève et « ami des Jésuites, de tous les temps, me déter « mine à vous prier de fixer mes idées a ce sujet, « et d'être convaincu de la respectueuse considé- « ration avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« DE LALANDE, de l'Académie des Sciences,

« au Collége royal, place de Cambrai.

« *Le 12 octobre* 1778. »

M. l'abbé Gaultier répondit à cette lettre que le mémoire en question était de lui, et promit à M. de Lalande de lui montrer les lettres originales signées de Voltaire, ainsi que la rétractation, écrite de sa propre main. M. de Lalande fut chez M. l'abbé Gaultier, et se convainquit par lui-même de l'authenticité du mémoire.

Voltaire mort, il fallut songer à se défaire de l'idole adorée. Monseigneur l'archevêque fit défense d'enterrer le cadavre en terre sainte. La secte cabala inutilement pour obtenir contre le prélat des ordres supérieurs. Enfin le corps, devenu un objet d'infection et d'horreur, fut enlevé furtivement de Paris : on fit semblant d'aller à Ferney; mais ce n'était pas l'intention des conducteurs, qui, arrivés à Sellières, en Champagne (abbaye de Bernardins dont M. Mignot, neveu de Voltaire, était abbé commendataire), publièrent que Voltaire était mort en chemin, d'une manière très chrétienne. Monseigneur l'évêque de Troyes, informé de cette manœuvre, envoya sans délai une défense de faire l'enterrement. L'ordre arriva trop tard, le prieur avait déjà fini la cérémonie : on convint que le corps ne serait pas exhumé; mais monseigneur l'évêque jeta un interdit sur la chapelle où était déposé le cadavre, et le prieur fut très humilié par le général de son ordre.

Les philosophes, désespérés de ne pouvoir procurer à leur chef les honneurs funèbres, qui ne se refusent pas même aux derniers des artisans, entreprirent de célébrer ses obsèques sur

le théâtre, en y faisant jouer la tragédie de Mahomet, à laquelle ils devaient assister en grand deuil; la police, en étant informée, renversa ce pieux projet. Les comédiens irrités voulurent interrompre le spectacle pendant trois jours; mais la police leur envoya un ordre de jouer à l'ordinaire. Déchus de tous côtés. les philosophes ne perdirent pas courage : ils essayèrent une autre tentative. L'usage et les statuts académiques veulent que la mémoire de chaque académicien soit honorée d'un service régulier, auquel les confrères du défunt assistent avec pompe. C'est ordinairement dans l'église des Cordeliers que ce devoir s'accomplit. M. d'Alembert se présenta au couvent pour réclamer ce pieux office; mais ces religieux lui refusèrent net de chanter des *libera* pour le repos d'une ame qui avait si long-temps troublé celui de l'Eglise et le leur. Tous les plans de scandale échouèrent : c'est ainsi que les incrédules se détruisent par les armes avec lesquelles ils comptent battre l'Eglise.

(Ext. des Particularités curieuses de la vie et de la mort de Voltaire.)

Marie-Jean-Antoine-Nicolas, marquis de Condorcet, naquit en 1743 à Ribemont, près de Saint-Quentin, en Picardie, d'une famille originaire du Dauphiné. Dès le commencement de la révolution il se montra l'un de ses plus ardens partisans ; il poursuivit sans relâche les parlemens, le sacerdoce, la noblesse et la royauté; dans le trop fameux jugement d'horrible mémoire, il vota pour la peine la plus grave dans le Code pénal, et qui ne fût pas la mort. Par un raffinement de barbarie, il voulait ainsi envoyer.... (ma plume se refuse à ecrire le nom de la victime) aux galères !..... Le malheureux ! Il ne savait donc pas qu'une bouche divine a dicté cet arrêt effrayant : « *Convertetur dolor ejus in « caput ejus, et in verticem ipsius iniqui- « tas ejus descendet* [1]. » (*Ps.* 7.)

Le châtiment suivit de près le crime. Décrété d'accusation le 3 octobre 1793, sur un rapport du comité de sûreté générale, il fut bientôt après mis hors la loi. Pendant plusieurs mois il resta caché chez une dame de sa connais-

[1] La douleur qu'il a voulu faire éprouver aux autres retombera sur lui, et son injustice descendra sur sa propre tête.

sance, jusqu'à ce qu'un décret ayant ordonné que « toute personne qui don-« nerait un asile à un proscrit serait « punie de mort, » il dut chercher une autre retraite. Il sortit de Paris le 19 mars 1794, à huit heures du soir, sans passe-port, vêtu d'une simple veste, et la tête couverte d'un bonnet. Il paraît que son projet avait été de se rendre d'abord chez un ancien ami dont la maison de campagne était aux portes de Paris. Ne l'ayant pas trouvé, et craignant d'être reconnu, il avait quitté la grande route de Paris à Sceaux, et cherché une retraite dans les carrières de la plaine de Mont-Rouge, dont il ne sortait que la nuit. Il était arrivé ainsi jusqu'au bois de Meudon ; mais les arbres étaient dépouillés de verdure dans cette saison, de plus grands dangers se présentèrent à lui. Le besoin de prendre quelque subsistance, et celui, plus insurmontable peut-être, de trouver du tabac, le déterminèrent sans doute à descendre à Clamart-sous-Meudon, village situé sur la lisière du bois. Là il entra dans un cabaret, où il crut pouvoir se procurer l'un et l'autre. Après avoir acheté du tabac, il demanda une omelette, qu'il se mit à manger avec avi-

dité. Cette circonstance fut remarquée par des gens du cabaret, qui, devenus plus curieux en voyant son air inquiet, sa longue barbe et son misérable équipage, lui adressèrent quelques questions sur sa profession, et le lieu d'où il venait. Il se donna pour un domestique dont le maître venait de mourir. Un maçon, membre du comité révolutionnaire de Clamart, se trouvait, pendant ce temps-là, dans le cabaret, et lui dit : « Je crois plutôt que « vous êtes un de ceux qui en avez « des domestiques; où sont vos pa- « piers? » Condorcet déclara ne point en avoir. Un gendarme fut appelé, et Condorcet, placé entre lui et le maçon, fut conduit au comité révolutionnaire, suivi de l'hôtesse du cabaret, qui réclamait son paiement. Condorcet ayant sorti de sa poche, pour la satisfaire, son porte-feuille, dont l'élégance contrastait d'une manière remarquable avec son extérieur, chacun se regardait avec étonnement, lorsque deux autres circonstances vinrent fortifier les soupçons qu'on avait déjà conçus. Il proposa de changer un louis d'or pour acquitter ce qu'il devait, et en le tirant il mit sur la table son mouchoir, dont la finesse fut remarquée, et un

Horace relié en maroquin vert, dont les marges étaient enrichies de notes écrites de la main même de Condorcet. Dès lors il ne resta plus de doute aux misérables qui s'étaient saisis de lui sur l'importance de la capture qu'ils venaient de faire, et le comité révolutionnaire de Clamart le fit conduire aussitôt dans la prison de Bourg-la-Reine. Blessé au pied, exténué de fatigue et de besoin, il ne pouvait se soutenir, et tombait en défaillance sur la route. On chercha une charrette; on n'en trouva point. Enfin, un vigneron offrit son cheval. Ce fut ainsi qu'il arriva au Bourg-la-Reine, le 27 mars 1794. à quatre heures de l'après-midi. Les membres du comité révolutionnaire ne se trouvant point en nombre suffisant pour procéder à son interrogatoire, on remit ce soin au lendemain, et jusque là on le déposa dans un cachot humide et sans jour. Lorsqu'on vint l'y chercher le lendemain matin, on ne trouva que son cadavre, qui conservait encore un reste de chaleur. Il avait fait usage du poison qu'il portait depuis long-temps sur lui pour se dérober au supplice. Ainsi périt, à l'âge de cinquante ans, victime de ses complices, l'ennemi le plus acharné du

trône et de l'autel. Fougueux partisan de toutes les funestes innovations dont une philosophie mensongère promettait de si brillans résultats, il fut ou il feignit d'être l'apôtre de la liberté, et il mourut dans les fers, dévoré par le poison !

Bailly (an 1791). — Silvain Bailly, savant et littérateur distingué, fût probablement resté, sans la révolution, dans la sphère où l'avaient honorablement placé ses paisibles études; il eût continué d'y fournir tranquillement sa carrière, eût vécu et fût mort estimé et regretté. Mais en 1789, Bailly, dont on connaissait les sentimens, et qui était lié avec tous les novateurs et les esprits forts du siècle, fut appelé sur un théâtre fertile en naufrages, et où il perdit son repos, sa fortune et sa vie. Choisi le premier, par les électeurs de Paris, pour la députation aux états-généraux, le premier appelé à présider l'assemblée, continuée dans la présidence après que les communes furent constituées en assemblée nationale, les présidant au Jeu de Paume, en opposition à la défense expresse du roi, il fut nommé maire de Paris, le 16 juillet 1789, le même jour que les assassinats avaient commencé dans la per-

sonne de M. de Flesselles. C'était entrer dans cette administration sous de funestes augures, et on ne peut guère absoudre d'ambition celui qu'ils n'ont pas fait reculer : il dut voir et souffrir les massacres qui suivirent. Il lui fallut fermer les yeux sur les scènes atroces de Versailles, et par conséquent en partager la complicité. Il prit nécessairement part aux mesures qui firent arrêter le roi à Varennes, et dont tout le monde connaît les funestes suites. Ce n'est guère qu'après ce malheureux retour, le 17 juillet 1791, quand le mal était au comble, et qu'il n'était plus possible d'y remédier, que Bailly essaya d'en imposer aux factieux en allant au Champ-de-Mars proclamer la loi martiale. Le peu de succès de cette démarche lui ouvrit les yeux sur l'abîme que lui-même s'était creusé : il donna sa démission. Le 19 septembre, il alla chercher un asile dans les environs de Nantes. Ne s'y croyant pas en sûreté, il écrivit à M. de Laplace, son ami et son collègue à l'Académie des Sciences, et devenu depuis pair de France, pour savoir s'il pourrait trouver près de Melun une retraite sûre. M. de Laplace lui ayant offert sa maison, située dans une commune voisine

de cette ville, Bailly s'achemina pour s'y rendre; mais il fut arrêté en entrant à Melun, et conduit à Paris, où, après avoir été abreuvé de cruautés, d'opprobres et d'ignominies de la part de ce même peuple dont il avait été l'idole, il fut exécuté le 12 novembre de la même année.

(*Ext. du Dict. hist. de Feller.*)

Brissot (an 1793). — Jean-Pierre Brissot, chef de la secte révolutionnaire dite des *Brissotins*, naquit à Ouarville, près de Chartres, le 14 janvier 1754. Il avait pour père un pâtissier, qui lui fit donner une éducation soignée. Il n'eut toute sa vie qu'une seule passion, celle de faire parler de lui, et il employa, pour y parvenir, toute sorte de moyens. Ses ennemis disaient, en voyant son zèle et son enthousiasme fanatique, qu'il avait dans son esprit toute la chaleur des fourneaux de son père. Il fut d'abord clerc d'un procureur à Paris; mais trouvant cette place au-dessous de son ambition et des talens qu'il croyait avoir, il l'abandonna pour devenir littérateur, et il commença cette carrière par deux ouvrages qui ne donnent pas une idée très favorable de ses principes; l'un était *la Théorie du Vol*,

et l'autre son *Apologie*, productions bien dignes de précéder de quelques années les grandes spoliations des révolutionnaires, et qui préludaient à la guerre sanglante que l'on déclara dans la suite à tous ceux que leur fortune élevait au-dessus de la multitude. Etant revenu en France au commencement de la révolution, après avoir voyagé en Amérique, il y débuta, en 1789, par quelques pamphlets, et surtout par un journal qui avait pour titre : *le Patriote français*. C'est dans ce journal qu'il propagea pendant deux ans les doctrines les plus dangereuses, et provoqua autant qu'il fut en lui une grande partie des atrocités qui se commirent dans ces temps malheureux. Le lendemain du jour où la sûreté du roi fut compromise au milieu d'une foule immense prête à se porter aux derniers excès, on y lut : « Le peuple s'est conduit dans « le château en peuple qui connaît son « devoir, et qui respecte les lois et le « roi constitutionnel » C'est ainsi qu'en flattant les passions, et même les crimes de la multitude, ce dangereux révolutionnaire se faisait des partisans, et marchait droit à ses fins; mais, pendant qu'il exerçait ainsi dans le gouvernement une fatale influence, un

monstre nouveau et plus atroce que lui s'élevait à ses côtés, prêt à le renverser à la première occasion. Robespierre, accusateur public, et avec qui Brissot avait été lié, devint tout-à-coup son plus terrible adversaire Il le dénonça au club jacobin comme traître à la patrie, et comme ennemi du peuple qu'il avait conduit à sa perte. en l'entraînant à une guerre qui devait épuiser ses ressources, et attirer l'Europe entière sur le sol de la patrie. Tous les ennemis de Brissot se réunirent à Robespierre; Camille Desmoulins, dans ses pamphlets injurieux, renouvela toutes les accusations de Morande contre lui, et ameuta la populace. Brissot vit avec effroi la fortune changer pour lui; dans les anxiétés où il se trouvait, il essaya de se jeter dans le parti des modérés, il prit la défense du roi, émit des principes que ceux qu'on appelait alors les constitutionnels n'auraient pas désavoués, et parut un instant revenu à des opinions moins exaltées. Mais cette modération n'ayant point rempli son but, il revint à ses idées premières, et continua à dénoncer, avec son fanatisme ordinaire, tous ceux qu'il soupçonnait être attachés au roi. On croit néanmoins qu'il n'eut

aucune part à la journée du 10 août, qui fut provoquée, dit-on, par Danton et par le parti d'Orléans. Il fut nommé, par le département de l'Eure, membre de la Convention nationale, et n'y joua qu'un rôle très secondaire. L'influence qu'exerçait alors Robespierre ne lui permettait pas de prendre une part très active aux actes du gouvernement; il eut cependant le plaisir de voir s'établir la république, qui de tous les temps avait été l'objet de ses vœux. Dans le procès de l'infortuné Louis XVI, il avait paru, ainsi que les Girondins Vergniaud, Guadet, Gensonné, etc., vouloir sauver le monarque. Lorsque Robespierre fut enfin devenu tout-puissant, il livra Brissot à la haine de tous ses partisans, qui, pour plaire à leur chef, dénoncèrent son ancien ami comme un agent secret de l'Angleterre, comme un patriote suspect, n'aimant que la démocratie et son intérêt propre. Brissot, dépopularisé, se ligua avec quelques députés pour détacher les départemens de la capitale; c'est ce qu'on appela le parti des fédéralistes. A la suite de la révolution du 3 mai 1793, frappé de proscription, ainsi que les Girondins, ses amis, il essaya de s'enfuir en Suisse; mais, arrêté à Moulins, il fut

reconduit à Paris, et décapité le 21 octobre 1793, à l'âge de trente-neuf ans. Brissot était un homme plein de vanité et d'orgueil, qui ne craignait pas de s'appeler *le patriote sans peur et sans reproche*. Ce Bayard républicain ne mourut pas, dit-on, avec beaucoup de courage ; toute sa vigueur était dans son esprit.

(Ext. du Dict. hist. de Feller.)

Carra (an 1793). — Jean-Louis Carra naquit à Pont-de-Vesle, en 1743. Ses parens, quoique pauvres, lui firent faire quelques études; mais elles ne réformèrent pas son caractère vicieux, et, dès sa jeunesse, Carra annonçait ce qu'il devait être un jour. Accusé d'un vol grave, il fut obligé de quitter sa patrie, erra long-temps en Allemagne, et parvint enfin à se placer en qualité de secrétaire chez un hospodar de Moldavie; il gagna la confiance de son maître, et lui donna de si bons conseils, que l'hospodar, s'étant révolté, fut étranglé par ordre de la Sublime-Porte. Carra étant rentré en France, remplit les mêmes fonctions chez le cardinal de Rohan, qui regardait comme très singulier d'avoir à son service le secrétaire d'un hospodar; mais sa mauvaise conduite lui fit encore perdre cette place,

Aux premières étincelles de la révolution, il accourut à Paris, y coopéra, en 1789, à la rédaction du *Mercure national*, ou *Journal d'Etat et du Citoyen*, et devint ensuite le principal rédacteur du journal intitulé *Annales patriotiques*, qui portait le nom de M. Mercier. Enivré des succès qu'il obtenait dans cette feuille incendiaire, Carra parut, le 23 décembre 1790, à la tribune du club des Jacobins, et déclara de son autorité privée la guerre à l'empereur Léopold, ajoutant que, pour soulever toute l'Allemagne; il ne demandait que cinquante mille hommes, douze presses, des imprimeurs et du papier; mais sa proposition fut mal accueillie. Ce club était alors loin de penser à la guerre, et Mirabeau, qui se trouvait présent, fit couvrir de huées l'orateur impudent. Pour faire paraître toute la haine qu'il portait au roi, et s'environner par là de la faveur du peuple, Carra, s'étant présenté le 8 septembre 1792 à la barre du corps législatif, fit remettre sur le bureau une tabatière en or, qu'il prétendit lui avoir été donnée par le roi de Prusse, en reconnaissance d'un ouvrage qu'il lui avait dédié, demanda que cet or servit à combattre le souverain qui l'en avait gratifié, et finit par déchirer

le seing de la lettre que lui avait envoyée le monarque prussien. Cependant, quelque ardent républicain qu'il parut, on le soupçonna de tenir à un parti qui voulait mettre le duc de Brunswick sur le trône de France; et Robespierre, qui, jusque là, avait été le confident et l'ami de Carra, le désigna comme un traître; mais la faveur populaire, que son exaltation démagogique lui avait acquise, le mit à l'abri de toutes poursuites. Il fut un des principaux moteurs de l'attaque des Tuilleries, le 10 août, et eut l'impudence de s'en vanter dans son journal; il accusa ensuite le général Montesquiou, qui commandait en Savoie. Carra fut envoyé à Châlons, d'où il annonça la retraite des Prussiens, si funeste à la cause de Louis XVI. Nommé député à la Convention, par deux départemens, il accepta la nomination de Saône-et-Loire; et, rejetant l'appel au peuple, vota la mort de Louis XVI sans admettre de *sursis*. Carra avait souvent demandé, dans sa feuille périodique, que la populace fût armée de piques, afin qu'on pût l'opposer, en cas de besoin, à la garde nationale composée de bourgeois; il renouvela ses demandes à la tribune, et ses vœux furent exaucés. Dès lors la garde natio-

nale cessa son service, ne voulant pas occuper le même rang que ces piqueurs, qui, par leur aspect hideux et leur mise, méritaient le nom de *sans-culottes*. Carra, brouillé avec Robespierre, se réfugia dans le parti des Brissotins, et fut nommé, sous le ministère de Roland, garde de la bibliothèque nationale. Mais, suspect à tous les partis, il fut bientôt accablé de dénonciations, et la faveur populaire, qu'il avait perdue, ne le sauva pas cette fois des suites fâcheuses qu'elles eurent pour lui. Le 12 juin 1793, Robespierre, Marat et Couthon le firent rappeler de Blois, où il était en mission. Bientôt les Brissotins et le parti de la Gironde ayant été renversés, Carra fut proscrit et condamné à mort avec vingt et un de ses collègues, le 30 octobre.

(Ext. du Dict. hist. de Feller.)

Fauchet (an 1795). — Claude Fauchet, né au diocèse de Nevers, embrassa l'état ecclésiastique, fut précepteur des enfans du marquis de Choiseul, frère du ministre, et entra ensuite dans la communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Roch, à Paris. Ayant été interdit par l'archevêque, il fit différens personnages. Il parvint par ses intri-

gues autant que par ses talens à être prédicateur ordinaire du roi, vicaire-général et chanoine honoraire de Bourges, abbé commendataire de Montfort, etc. La révolution le mit à même de donner l'essor à ses mauvaises qualités; il y joua un rôle brillant, devint évêque schismatique du Calvados. Ayant été accusé de conspiration contre le parti jacobin, devenu dominant à la Convention notionale, il fut condamné à mort, et périt sous la guillotine le 31 novembre 1793. On peut consulter les *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'église constitutionnelle, ou Lettres à Claude Fauchet, où l'on trouve un précis de ses crimes et de ses erreurs.* Liége, 1793, in-8°.

(Voyez le Journal hist. et litt., 15 décembre 1793, page 15)

Marat an 1793.—Jean-Paul Marat, né en 1744, de parens calvinistes, à Beaudry, pays de Neufchâtel, étudia la médecine dès sa jeunesse, acquit diverses connaissances en physique et en chimie, et, à l'aide de quelques protecteurs, obtint la place de médecin des écuries du comte d'Artois. Né avec une imagination follement enthousiaste, un caractère haineux, un cœur envieux et féroce, et surtout avec une

ambition sans proportion avec ses talens, il ne manqua pas d'embrasser avec ardeur le parti de la révolution ; et, appuyé de Danton et de Robespierre, il entreprit la rédaction d'une feuille intitulée *l'Ami du peuple*, où il insultait tous les matins le roi, la reine, le maire de Paris, le commandant général de la garde nationale, les chefs de l'armée, les magistrats, les administrateurs et l'assemblée nationale elle-même, dans laquelle il comptait tout au plus alors deux ou trois complices de ses fureurs. Ses provocations continuelles au pillage, à la révolte, à l'assassinat, ouvrirent enfin les yeux de l'assemblée; mais, quoique dénoncé plusieurs fois, et plusieurs fois décrété d'accusation, il échappa à toutes les autorités, à toutes les recherches, tantôt par la fuite, tantôt à force d'audace et d'impudence. Le 22 août 1790, Marat fut dénoncé à l'assemblée par Malouet, pour avoir dit qu'il fallait élever huit cents potences dans les Tuilleries, et y pendre tous les traîtres, à commencer par Mirabeau l'aîné; mais celui-ci fit passer à l'ordre du jour. Devenu membre de la commune usurpatrice, dite du 10 août, il fut nommé président de ce terrible comité de surveillance de la

commune, qui s'empara de tous les pouvoirs, et organisa les massacres de septembre. C'est Marat qui conçut cet exécrable projet, et qui proposa le premier à Danton de déblayer les prisons d'une manière prompte, en les incendiant. Nommé député de Paris à la Convention, il y dénonça les ministres Pache et Rolland, les généraux Dumouriez et Chazot, et entreprit de justifier des volontaires qui avaient assassiné quatre directeurs prussiens. La veille il avait déjà proposé aux Jacobins de décerner des couronnes civiques aux assassins de ces soldats, qu'il déclara être des émigrés; l'assemblée passa à l'ordre du jour sur ces propositions. Dénoncé par Barbaroux, qui l'accusa de prêcher sans cesse l'anarchie, et de demander encore deux cent soixante-dix mille têtes, Marat, loin de nier l'atroce provocation qui lui était imputée, s'en fit un titre de gloire, et avoua publiquement l'avoir fait, reconnaissant, disait-il avec orgueil, que « c'était « sa pensée, et qu'il n'y avait que ce « moyen de sauver la patrie. » Le 10 décembre, peu satisfait du rapport présenté par Lindet contre Louis XVI, il monta à la tribune, vomit contre ce prince les injures les plus dégoûtantes,

s'opposa le lendemain à ce qu'il lui fût accordé des conseils, et vota ensuite, lors de son jugement, sa mort dans les vingt-quatre heures. Dénoncé de nouveau le 26 février, par plusieurs membres du coté droit, pour avoir provoqué au pillage, dans son journal, un décret d'accusation fut vivement demandé contre lui; mais, selon sa coutume, il se glorifia de son crime, traita ses adversaires de *cochons* et *d'imbéciles*, et un ordre du jour scandaleux lui assura encore une fois l'impunité. Le 21 mars, il dénonça tous les généraux comme traîtres, et toutes les armées comme incapables de résister à l'ennemi ; c'est ce même jour que Lecointe-Puyraveau demanda qu'il fût déclaré en état de démence. Le 6 avril, il demanda que cent mille parens d'émigrés fussent gardés en otage pour la sûreté des commissaires de la Convention livrés par Dumouriez, et que Sillery et le duc d'Orléans se constituassent prisonniers, pour se justifier du soupçon d'intelligence avec ce général. Le 11, il sollicita la mise à prix du jeune duc de Chartres et des Bourbons fugitifs ; proposition qu'il renouvela dans plusieurs autres circonstances. Sur ces entrefaites, il présida la société des Jacobins,

et signa, en cette qualité, la fameuse adresse qui provoquait l'insurrection du peuple contre la majorité de la Convention. Attaqué à ce sujet par les chefs de la Gironde, il ne nia ni sa signature, ni les principes de cette adresse, et prétendit, qu'en le poursuivant, la faction des hommes d'état voulait se défaire d'un surveillant incommode. En effet, le 3 avril, le parti de la justice, de la liberté et de l'honneur national, obtint un éclatant et dernier triomphe, mais qu'il paya bien cher quelques temps après : Marat fut décrété d'accusation. Le lâche instigateur de tant de crimes ressentit un instant de terreur ; il se réfugia dans des souterrains, et, devenu plus audacieux par l'appui certain des complices qui, sans l'estimer, trouvaient en lui un utile instrument de leurs projets, il écrivit à la Convention pour lui annoncer « qu'il ne se « soumettait pas à son décret; que, « déjà, quarante-sept départemens « avaient demandé l'expulsion des dé- « putés qui avaient voté l'appel au peu- « ple ; que les autres ne tarderaient « pas à émettre la même demande; et « que, bientôt, la nation tout entière « ferait justice de ses ennemis. » Ce ne fut cependant qu'après avoir bien pris

ses mesures, et avoir bien endoctriné les bandes d'assassins qui devaient lui servir de cortége au tribunal révolutionnaire, s'il avait eu quelque chose à en redouter, que Marat se décida à paraître devant ce tribunal. Dans l'état actuel de Paris, l'issue de ce projet n'avait rien de redoutable pour lui; tout réussit aux gré des factieux. Marat fut conduit en pompe devant le tribunal révolutionnaire; d'accusé qu'il était, il y devint accusateur des témoins a charge qui furent produits contre lui; et, acquitté par un jury composé de ses complices, il rentra dans la Convention en triomphe, et reparut à la tribune couronné de lauriers. Le 10 mai il demanda à la Convention qu'elle décrétât la liberté absolue des opinions; « afin, « ajouta-t-il, que je puisse envoyer à « l'échafaud la faction des hommes d'é- « tat qui m'a décrété d'accusation. » Le 1er juin, il se rendit au conseil général de la commune, et le pria d'envoyer une députation à la barre, pour y demander, au nom du peuple souverain, qu'on répondît d'une manière satisfaisante, et sans désemparer, à la pétition dans laquelle ce conseil proscrivait dix-sept députés. Le lendemain, ces membres furent en effet décrétés

d'accusation. Enfin, après tant de forfaits, et à l'instant où il en méditait de nouveaux, Charlotte Corday délivra la république de ce monstre Cette femme, née avec un cœur sensible et une imagination ardente, voyant le peu d'empressement que ses compatriotes mettaient à tirer vengeance des oppresseurs de leur pays, se détermina à frapper elle-même un grand coup qui portât le trouble et l'effroi dans les rangs de la faction triomphante L'esprit rempli de son projet audacieux, elle se rend à Paris, et parvient à se faire introduire chez Marat, qui, dévoré par une maladie honteuse, était alors occupé à prendre un bain. Ce monstre lui ayant demandé les noms des députés qui se trouvaient dans le Calvados, les écrivit sur ses tablettes, et lui dit qu'il les ferait tous guillotiner sous peu de jours. Charlotte, ne pouvant, à ces horribles paroles, contenir son indignation, tire un couteau qu'elle tenait caché sous sa robe, et le plonge tout entier dans le sein de Marat, qui meurt, aussitôt après avoir crié à son secours.

Ce monstre avait mérité depuis longtemps d'expier ses crimes par le dernier supplice; mais l'action de Char-

lotte Corday n'en est pas plus excusable, et passera toujours aux yeux des hommes sensés pour le trait de ces fanatiques qui se croient tout permis pour arriver à leurs fins.

Péthion (an 1793). — Jérôme Péthion de Villeneuve, avocat, et fameux révolutionnaire, naquit à Chartres, vers 1753, d'un procureur au présidial de cette ville. La première partie de sa vie n'offre rien de remarquable, et il n'a fallu rien moins qu'un bouleversement général pour tirer de l'obscurité un homme sans talent, sans énergie et sans courage. Nommé aux États-Généraux en 1789, il commença sa carrière politique en se prononçant hautement pour les mesures les plus violentes et les innovations dangereuses; il donnait son avis sur toutes les questions proposées, parlait longuement et avec facilité; et comme il criait beaucoup, que sa voix était forte et sa figure agréable, il devint bientôt un des objets chéris de la faction populaire. Parmi les opinions qu'il soutint avec chaleur, on remarque celle sur les biens ecclésiastiques, qu'il regardait comme biens nationaux; sur l'organisation des jurés, qu'il pressa d'établir; sur le préambule des lois, *Louis, par la grâce de*

Dieu, qu'il demanda de supprimer; sur le *veto* accordé au roi, et sur la constitution civile du clergé. Péthion fut un des membres les plus ardens à persécuter les prêtres; et, dans toutes les circonstances, il se déclara hautement ennemi des objets religieux. Appelé à la présidence de l'Assemblée, en décembre 1790, il suivit avec une nouvelle ardeur le système d'exagération qu'il avait embrassé. Protecteur déclaré des hommes de couleur, il demanda leur émancipation, et contribua puissamment à la perte de nos colonies, par des motions faites sans prudence, et soutenues avec passion. Quand Louis XVI eut été arrêté à Varennes, Péthion fut un des trois députés choisis pour le ramener; et comme la reine témoigna un accueil plus favorable à Barnave, il en conçut un violent dépit, qui augmenta sa haine contre la famille royale; aussi, le vit-on, peu de jours après, attaquer l'inviolabilité du prince, et demander qu'il fut mis en jugement. Nommé maire de Paris, il fut le protecteur et l'agent de tous les complots qui achevèrent le renversement de la monarchie C'est de l'époque qu'il obtint cette place que datent les plus grands crimes de la révolution. Des

lors toutes les violences, tous les complots contre le pouvoir royal et contre la personne du monarque, furent tolérés et encouragés; une foule de malfaiteurs refluèrent alors dans la capitale, et furent introduits dans les rangs de la garde nationale, où on les arma avec des piques au lieu de fusils. Au 20 juin 1792, quand on voulut attaquer de vive force l'autorité royale, et que la plus vile populace fut introduite par les municipaux dans les appartemens du roi, Péthion ne parut que sur le soir au château, comme pour laisser aux furieux le temps de se porter aux derniers excès. Accusé à l'Assemblée des troubles de cette journée, il fut suspendu de ses fonctions par le directoire du département; mais on vit aussitôt la populace, excitée par ses partisans, parcourir les rues, en répétant cette horrible vocifération : *Péthion ou la mort!* Plusieurs même la portaient écrite sur leurs bonnets et leurs habits. L'Assemblée, intimidée, leva la suspension, et le lendemain, anniversaire de la fédération du 14 juillet, il parut au Champ-de-Mars en triomphateur. Le 3 août de la même année, Péthion, à la tête de la lie des faubourgs de la capitale, parut à la barre du Corps lé-

gislatif, pour demander, au nom de la commune de Paris, la déchéance de Louis XVI ; sa demande n'ayant pas été accueillie, on tenta un moyen plus facile de se débarrasser du roi. Le château fut attaqué de vive force le 9 et le 10 août, et le maire de Paris ne fut pas étranger aux horreurs de ces journées affreuses. La même crainte et la même irrésolution, peut-être même quelque chose de plus criminel, qui rendirent sa conduite inexcusable aux 2 et 3 septembre, et le font regarder comme un lâche complice des assassinats de ces jours, se firent remarquer dans tout ce qu'il fit à cette époque ; il n'eut pas, ou ne voulut pas avoir assez d'énergie pour réprimer la révolte, et, suivant d'autres, il ne fut pas assez pervers, ou n'osa pas le paraître, pour achever, en ce jour, le régicide qu'on méditait. Le département d'Eure-et-Loire le nomma à la Convention, et il fut le premier président d'une assemblée qu'il avait, plus que tout autre, contribué à convoquer. Il s'y fit remarquer par son acharnement contre Louis XVI, et pressa, par ses vociférations, le jugement de cet infortuné monarque. Il vota sa mort, l'appel au peuple et le sursis. Quand l'horrible sacrifice eut

été consommé, Péthion, qui y avait eu part plus que ses collègues, essaya d'en arrêter les inévitables conséquences; il vota avec les Girondins, et combattit les projets atroces du parti montagnard. Une lutte terrible s'éleva alors entre Robespierre et lui. L'amitié ou le crime qui les avait tenus unis, en fit deux ennemis irréconciliables, et ils se jurèrent une guerre à mort devant la Convention. La commune ayant triomphé, les Girondins furent proscrits, et Péthion, proscrit avec eux, se réfugia dans le Calvados; il passa bientôt dans la Gironde, où il ne put trouver un asile contre ses ennemis. On dit que, dans son désespoir, il se donna la mort, et qu'il termina, par le suicide, sa misérable carrière. C'est ce qu'on conjecture de l'état dans lequel il fut trouvé à Saint-Emilion, près de Libourne, dans un champ de blé, à moitié dévoré par les loups. Telle fut la fin d'un homme qui avait été l'idole d'un peuple égaré, et un des ennemis les plus acharnés de l'infortuné Louis XVI.

Carrier (an 1794). — Jean-Baptiste Carrier, un des monstres les plus sanguinaires qu'ait enfantés la révolution, naquit en 1756 à Yolai, village près d'Aurillac, dans la Haute-Auvergne.

Quoiqu'il ne fût qu'un obscur procureur, à force d'intrigues il parvint à se faire nommer député à la Convention nationale, en 1792; il fut un de ceux qui demandèrent, le 10 mars 1793, l'érection du tribunal révolutionnaire; il saisit avec ardeur toutes les occasions qui lui furent offertes de persécuter et de proscrire; ayant entendu dire que la France était trop peuplée pour y établir une république, il fut d'avis de la dépeupler, et on entendit un jour ce monstre dire hautement, dans un café de Paris, que la république ne pouvait être heureuse si l'on ne supprimait au moins le tiers de ses habitans. Il vota, sans aucune restriction, la mort de Louis XVI; demanda, avec acharnement l'arrestation du duc d'Orléans, et contribua beaucoup à la révolution du 31 mai. Carrier fut d'abord envoyé en mission dans la capitale de la Normandie, où les patriotes, appelés *modérés*, s'étaient soulevés, et là, il commença à déployer toute l'énergie de son ame féroce, et à mettre en pratique son système favori. De là Carrier fut envoyé à Nantes, où il arriva le 8 octobre 1793. La guerre civile se faisait alors avec le plus grand acharnement; les révolutionnaires, exaspérés

par les victoires des Vendéens, faisaient éclater une rage féroce ! Quelques généraux, et des représentans, avaient déjà ordonné des massacres et livré des villages aux flammes ; mais Carrier les surpassa tous dans un moment, et, par ses cruautés inouïes, se montra le fidèle exécuteur des instructions qu'il avait reçues de la Convention, de prendre les mesures de *destruction* et de vengeance les plus *rapides* et les plus *générales*. A son arrivée, Nantes était déjà livrée à la merci d'une foule d'hommes féroces; Carrier se les associa, et ils rivalisèrent entre eux de cruauté. Déjà les prisons de la ville étaient encombrées de malheureuses victimes, et l'entière défaite des Vendéens, à Savenay, augmentant encore le nombre des prisonniers, encouragea l'ardeur sanguinaire de Carrier et de ses infâmes satellites. Carrier trouva trop longs les délais qu'exigeaient les jugemens informes et précipités, qui envoyaient tous les jours à la mort une foule de malheureux captifs. « Nous « ferons, dit-il aux bourreaux qui le se- « condaient, un cimetière de la France, « plutôt que de ne pas la régénérer « comme nous l'entendons. » Il proposa donc de faire périr les détenus en

masse et sans être jugés ; cette horrible proposition fut adoptée après quelques débats, et Carrier se hâta de l'exécuter. Il imagina alors le moyen aussi prompt que terrible des trop fameuses *noyades*. Il fit d'abord embarquer, le 15 novembre 1793, quatre-vingt-quatorze prêtres dans une barque, sous prétexte de les transporter ailleurs ; et le bateau, qui était à soupape, fut coulé à fond pendant la nuit ; il fit périr quelques jours après, de la même manière, cinquante huit autres prêtres. Ces horribles exécutions, faites par d'infâmes satellites qu'il avait organisés sous le nom de compagnie de Marat, furent suivies de plusieurs autres. Ce monstre, bassement féroce, ajoutait encore la plaisanterie à cette horrible cruauté, et appelait ces atroces expéditions *baignades* et *déportations verticales*. Lorsqu'il rendit compte à la Convention de sa mission à Nantes, il parla de la mort de ces prêtres comme d'un naufrage heureux et fortuit : et son récit était terminé par ces mots : « Quel torrent « révolutionnaire que cette Loire ! » et la Convention fit une mention honorable de cette lettre atroce. Dès lors Carrier, voyant sa conduite approuvée, ne mit plus de frein à son ardeur

sanguinaire. Il fit exterminer sans aucun jugement les prisonniers, par deux hommes qu'il avait revêtus d'un grade militaire, Fouquet et Lamberty. Les victimes dévouées à la mort étaient entassées dans un vaste édifice nommé l'*entrepôt;* c'est là où l'on venait, tous les soirs, les prendre pour les mettre dans des bateaux, d'où on les précipitait dans l'eau, après les avoir liées deux à deux, car ils avaient trouvé encore trop long de préparer des bateaux à soupape. On ajoute même que, par une dérision horrible, on attachait ensemble un jeune homme et une jeune fille pour les noyer, donnant à cette affreuse exécution le nom de mariage *républicain.* Pendant plus d'un mois, ces massacres se renouvelèrent toutes les nuits; on prenait indistinctement tout ce qui se trouvait à l'*entrepôt*, tellement qu'un jour on noya des prisonniers de guerre étrangers. Une autre fois Carrier, qui vivait dans la plus infâme débauche, ayant contracté une maladie honteuse, fit prendre, pour se venger, une centaine de filles publiques, et ces malheureuses furent noyées, pour donner sans doute un exemple de l'austérité des mœurs républicaines. On estime qu'il périt, dans l'entrepôt,

quinze mille personnes, soit par ce supplice ou par la faim, le froid et l'épidémie. Les malheureux prisonniers y étaient entassés; on ne donnait aucun soin aux malades, et l'on négligeait même d'enlever les cadavres. Enfin la corruption y était telle, que personne ne voulant se charger de nettoyer ce lieu infect, on fut obligé de promettre la vie à plusieurs prisonniers pour qu'ils se chargeassent de cet emploi; il n'épargna pas cependant ceux qui survécurent. Les rives de la Loire étaient couvertes de cadavres, l'eau en était tellement corrompue, qu'on fit défense d'en boire; la contagion et la famine désolaient cette malheureuse ville. Chaque jour une commission militaire condamnait à mort de nombreux prisonniers; chaque jour on fusillait dans les carrières de Gigan jusqu'à cinq cents victimes. Telle était l'horrible aspect que présentait la ville de Nantes sous la domination de l'horrible Carrier: tel était le gouvernement doux et paternel que ces féroces novateurs voulaient substituer au *despotisme des tyrans*. Cependant Robespierre, quelques mois avant son supplice, ayant résolu de mettre un terme au régime de la terreur, et d'en faire tomber l'odieux sur

ceux qui avaient partagé avec lui le gouvernement, fit rappeler Carrier, et désapprouva hautement sa conduite. Le 9 thermidor arriva; Robespierre et son parti furent renversés. Alors un cri général s'éleva contre tous ces hommes qui avaient versé des flots de sang; et chacun, parmi les révolutionnaires, s'empressa d'en rejeter le crime sur d'autres. Carrier, qui les avait tous surpassés, ne pouvait manquer d'attirer tous les regards; les troubles de la Vendée, qui duraient encore, rappelaient sans cesse les terribles cruautés de ce monstre, et quatre-vingt-quatorze Nantais, qu'il avait envoyés à Paris au mois de novembre 1793, comparurent au tribunal, non comme victimes, mais comme ses accusateurs. Alors il devint l'objet de l'exécration générale, et la voix publique demanda son supplice; condamné par ceux-là même qui lui avaient ordonné les crimes qu'il avait commis, il fut envoyé à l'échafaud par ceux qui auraient dû le partager avec lui, et exécuté le 16 septembre 1794.

Chabot (an 1794). — François Chabot, connu pour la part qu'il a prise à la révolution française; naquit à Saint-Géniez, dans le Rouergue. Son père, cuisinier au collége de Rodez, eut la

facilité de lui donner une assez bonne éducation. Docile aux sentimens religieux que ses maîtres lui inspirèrent, il se fit capucin, et devint gardien de son couvent, à Rodez. Directeur des consciences, il voulut connaître, par lui-même, les auteurs profanes de son siècle qui pouvaient les égarer; mais cette lecture eut pour lui le résultat dont il voulait préserver les autres; il s'égara lui-même, et fut un des premiers à se soumettre à la constitution civile du clergé. Le nouvel évêque de Blois le choisit pour son grand-vicaire, et les électeurs du département de Loire-et-Cher, sur l'éloge qu'il leur en fit, le nommèrent député à l'Assemblée nationale. Chabot justifia l'idée que ses commettans avaient eue de lui : il parlait avec facilité, et surtout avec une audace imperturbable Il dénonça tout ce qui n'était pas de son parti, et parvint à faire décréter d'accusation le duc de Brissac. Entièrement dévoué à la cause qu'il défendait, il se fit blesser par six hommes qu'il avait apostés lui-même, et qu'il désigna ensuite comme des sicaires de la cour ; on prétend même qu'il porta son dévouement encore plus loin, et qu'il engagea deux de ses collègues à le tuer, et à porter

son corps sanglant au faubourg Saint-Antoine, pour allumer, contre la cour, la fureur populaire. Ceux-ci n'ayant pas voulu, il se rendit lui-même dans ce faubourg, et y prêcha avec violence l'insurrection dans les églises où se tenaient les assemblées populaires. Après le culte impie et ridicule inventé par Chaumette, il fit rendre le décret qui métamorphosait la cathédrale de Paris en *Temple de la Raison*, et fut un des principaux acteurs de cette parade; mais devenu, bientôt après, suspect à Robespierre, qui redoutait son crédit, il fut arrêté et mis au secret dans la prison du Luxembourg. Après avoir inutilement tenté de fléchir Robespierre, il avala du poison que lui avait procuré sa femme; mais, tourmenté par des douleurs aiguës, il poussa des cris affreux qui firent accourir tous les prisonniers ; il était dans des convulsions horribles, et il demanda des secours à ceux-là même qui gémissaient dans les fers par ses dénonciations L'un d'eux, le docteur Saiffert, lui donna du contre poison, et Chabot conserva assez de vie pour aller la perdre, trois jours après, sur l'échafaud, le 5 avril 1794.

Collot-d'Herbois (an 1796). — Quoi-

que, selon les belles paroles de saint Augustin, Dieu soit patient, parce qu'il est éternel, il fait cependant éclater de temps en temps sa redoutable justice contre les grands criminels, pour intimider l'audace de ceux qui pourraient être tentés de les imiter. L'histoire nous offre plusieurs exemples des châtimens terribles qu'ont subis, pendant cette vie, des hommes fameux par leur scélératesse et par leur impiété; mais il en est peu d'aussi frappans que celui de Collot-d'Herbois, qui a joué un rôle si exécrable dans la révolution, et qui, pour se venger de ce que les Lyonnais l'avaient sifflé, lorsqu'il exerçait parmi eux la vile profession de comédien, les fit mitrailler par centaines, lorsqu'il fut devenu représentant du peuple, sous le règne de la terreur.

On sait que les complices même de ses crimes le regardèrent comme un homme si dangereux, qu'ils crurent devoir l'exclure de la société, en le reléguant dans les déserts de la Guyane. Lorsqu'il s'y vit confiné, quoiqu'il reçût une pension de 1,200 livres, la nourriture et le logement, avantage dont ne jouissaient pas des prêtres, des magistrats et des législateurs punis de leur fidélité à la religion et aux lois

de leur pays, il se regardait comme le plus malheureux de tous les mortels. « Je suis puni, s'écriait-il; cet abandon « et un enfer. » Il attendait son épouse ou son retour. Son impatience lui occasiona une fièvre inflammatoire. Le chirurgien qu'on appela à son secours ordonna des calmans, et, d'heure en heure, une potion mêlée de trois quarts d'eau. Le nègre qui le gardait pendant la nuit s'éloigna ou s'endormit. Collot, dans le délire, dévoré de soif et de mal, se leva brusquement, et but d'un seul trait une bouteille de vin liquoreux. Son corps devint un brasier. Le chirurgien donna ordre de le porter à Cayenne, éloignée de six lieues. Les nègres chargés de cette commission le jetèrent au milieu de la route, la face tournée vers un soleil brûlant. Le poste qui était sur l'habitation fut obligé d'y mettre ordre. Les nègres disaient en leur langage : « Nous ne voulons pas « porter ce bourreau de la religion « et des hommes. » « Qu'avez-vous ? « lui dit, en arrivant, le chirurgien Guysouf. — « J'ai une fièvre et une « sueur brûlantes. — Je le crois bien : « vous suez le crime » Il appelait Dieu et la Vierge à son secours. Un soldat à qui il avait prêché, en arri-

vant, le système des athées, s'approche, et lui demande pourquoi il invoque Dieu et cette Vierge dont il se moquait quelques mois auparavant? « Mon ami, lui répondit-il, ma bouche « en imposait alors à mon cœur; » puis il s'écria : « Mon Dieu! mon Dieu! « puis-je encore espérer mon pardon? « envoyez-moi un consolateur; en- « voyez-moi quelqu'un qui détourne « mes yeux du brasier qui me con- « sume : mon Dieu, donnez-moi la « paix. » L'approche de ce dernier moment était si affreuse, qu'on fut obligé de le mettre à l'écart. Pendant qu'on cherchait un prêtre, il expira, le 7 juin 1796, les yeux entr'ouverts, les membres retournés, en vomissant des flots de sang et d'écume. Son enterrement se fit un jour de fête. Les nègres fossoyeurs, pressés d'aller danser, l'inhumèrent à moitié : son corps devint la pâture des cochons et des corbeaux.

Cet horrible tableau, tracé par un témoin oculaire [1], est bien propre à convaincre ceux qui croient pouvoir parvenir à la gloire et au bonheur par le crime, qui ne peut conduire

[1] M. Pitou.

qu'à la honte, aux remords et au désespoir.

Chaumette (an 1794). — Pierre-Gaspard Chaumette, que son impiété a fait placer avec raison parmi les révolutionnaires les plus odieux, naquit à Nevers, le 24 mai 1763. Son père voulut lui faire donner une éducation soignée ; mais Chaumette, porté au vice et à la dissipation, ne profita pas de ses soins : ayant entièrement abandonné l'étude, il quitta la maison paternelle et s'embarqua comme mousse ; mais, bientôt dégoûté de cette profession, il la quitta, et se rendit à Paris. Les principes de la révolution ne pouvaient manquer de lui plaire ; aussi les embrassa-t-il avec ardeur, et se lia-t-il avec les principaux démagogues. Dans la funeste journée du 10 août, il prit une part si active aux massacres qui eurent lieu, qu'on le nomma procureur de la commune à la place de Manuel. Le président lui ayant demandé, dans cette circonstance, son prénom : « Dans l'ancien régime, répon-
« dit-il, je m'appelais *Pierre-Gaspard*,
« parce que mon parrain fut un imbé-
« cile qui croyait aux saints; je m'ap-
« pelle maintenant *Anaxagoras*, ne
« voulant, pour patron, qu'un saint

« qui a été pendu pour son républica-
« nisme. » Après avoir provoqué dans la commune, l'établissement d'un tribunal révolutionnaire, il alla, le 9 mars 1793, à la tête d'une députation, en demander l'assentiment à la Convention nationale, qui n'osa le refuser. Profitant de son ascendant, il imposa ensuite à cette assemblée la loi du *maximum*, provoqua la révolution du 31 mars et la loi des suspects. Pour ajouter le délire à l'atrocité des principes, il voulut faire décréter que tous les habitans de Paris ne porteraient que des sabots, et que les jardins des Tuileries et du Luxembourg seraient entièrement semés de pommes-de-terre. « C'est avec des pommes-de-terre,
« disait-il, que tous les Français doi-
« vent se nourrir. » Cependant il se gardait bien de prêcher d'exemple, et de se soumettre à une telle abstinence : un plat de pommes-de-terre n'aurait pas trouvé à se placer au milieu des mets recherchés qui couvraient la table de ce sobre républicain. Après avoir massacré les ministres de Dieu, l'impie Chaumette déclara la guerre à Dieu lui-même, et voulut faire de l'*athéisme* une institution politique. Pour arriver à son but insensé il imagina ces fêtes,

aussi sacriléges que bizarres, connues sous le nom de *fêtes de la Raison;* il fit détruire les autels, les tableaux, et tout ce qui pouvait offrir quelque vestige d'une religion. Cependant plusieurs membres de la Convention, craignant l'ascendant de Chaumette, désapprouvèrent ces absurdes inventions. Robespierre, et surtout Danton, travaillèrent à les faire cesser. La déesse de la *Raison* ne vit pas long-temps fumer l'encens sur ses autels, et peu de temps après, on lut sur les portes de presque toutes les églises de Paris, cette inscription singuliere : *Les Français croient en Dieu.* Les principaux chefs des révolutionnaires s'aperçurent enfin qu'il était temps de mettre un terme aux excès de Chaumette ; Robespierre résolut de le perdre. Hébert, le prussien Cloost, et plusieurs autres représentans des athées à la Convention, furent arrêtés; Chaumette, privé de ses auxiliaires, le fut huit jours après. On l'enferma dans les prisons du Luxembourg, où se trouvaient un grand nombre de victimes qu'il y avait fait mettre. Cependant elles ne lui firent aucun outrage, et se contentèrent de le railler de ce qu'il se trouvait dans la même position qu'eux. Ce scélérat audacieux,

qui n'avait rien respecté, parut lâche et plein d'effroi dès qu'il se vit enfermé dans la prison : après de courts débats, il fut condamné à mort et exécuté le 13 avril 1794. Monté sur l'échafaud, il reprit assez de courage pour prédire à ceux qui l'avaient condamné, qu'ils ne tarderaient pas à subir le même sort. Ainsi périt cet affreux révolutionnaire, qui, après avoir renversé son roi, attaqua, dans son audace insensée, Dieu lui-même, et voulut détruire son culte.

Danton (an 1794). — Georges-Jacques Danton. Ce ne fut pas par opinion ou par philosophie qu'il servit avec tant de chaleur la cause de la révolution ; ce ne fut pas le *bonheur du peuple* qui anima son zèle ; il n'avait vu dans un bouleversement général qu'un moyen de faire sa fortune, et ce seul motif nourrissait son ardeur. Il ne cachait pas même ses projets à cet égard. « Jeune homme, dit-il un jour à une « personne connue, venez travailler « avec nous ; quand vous aurez fait « votre fortune, vous pourrez embras- « ser plus à votre aise le parti qui vous « conviendra. » Malgré l'exaltation de ce démagogue, l'Assemblée constituante n'avait pas paru le redouter beau-

coup, le regardant comme un énergumène qu'il fallait laisser se consumer dans ses propres fureurs; mais lorsqu'elle le vit, à la fuite de Louis XVI, se mettre à la tête des factieux du Champ-de-Mars, qui voulurent forcer l'Assemblée à mettre ce prince en jugement, elle le décréta d'arrestation. Cependant, au mépris de ce décret, et des poursuites dirigées contre lui pour dettes, il eut l'audace de se présenter aux élections, et d'y venir briguer les suffrages. Un huissier, nommé Damiens, ayant voulut l'arrêter, fut saisi lui-même par la populace, qui faillit l'assommer pour le punir d'avoir violé la *souveraineté nationale.*

Danton, qui, par le décret d'arrestation lancé contre lui, était exclu de toutes les charges, soutenu par la faveur de la multitude, fut nommé substitut du procureur de la commune de Paris, malgré la constitution et l'Assemblée constituante elle-même, dont le pouvoir était outragé par cette nomination. Les conseillers constitutionnels de Louis XVI, n'ayant pu triompher de ce chef de la populace, voulurent négocier avec lui et l'acheter; mais Danton, ne trouvant pas leurs offres assez avantageuses, ne voulut pas trai-

ter, et il eut l'impudence de dire à la commune. qu'il ne leur avait refusé ses services que parce qu'ils les avaient mis à un prix au-dessous de ses prétentions. On croit cependant qu'il reçut de la cour des sommes considérables qu'il employa à lui susciter de nouveaux ennemis. Pour dissiper tous les soupçons, il ne se montra que plus acharné contre la royauté, à laquelle il devait bientôt porter le plus terrible coup. Dans les premiers jours du mois d'août, le maire de Paris, Péthion, avait logé, dans la maison des Cordeliers, cette bande de brigands connus sous le nom de *Marseillais*, qui avaient traversé la France en criant qu'ils allaient à Paris tuer le roi; il les recommanda à Danton qui, certainement, était digne d'être leur protecteur. Danton les fêta, leur donna de nombreux auxiliaires, et combina avec eux l'attaque des Tuileries, qui fut exécutée le 10 août.

Après cette funeste catastrophe, l'Assemblée législative, qui rendait tous les décrets qu'on exigeait d'elle, nomma Danton ministre de la justice. Robespierre n'osant pas encore paraître, Danton était le seul dépositaire de la puissance souveraine; il commença par faire fermer les barrières de Paris, et

ordonna ces visites domiciliaires qui encombrèrent bientôt toutes les prisons de malheureuses victimes. C'est alors que fut établi cet infâme tribunal appelé de *salut public ;* les membres qui le composaient furent tirés du club des Cordeliers, et les exécutions sanguinaires commencèrent. Elles devinrent bientôt plus terribles, lorsque, dans la matinée du 2 septembre, arriva à Paris la nouvelle de l'entrée des Prussiens sur le territoire français, accompagnés de deux frères du roi et d'un grand nombre d'émigrés. Une agitation violente se répandit dans la capitale. Danton, après une longue conférence avec les membres du Comité de salut public, ordonna qu'on enlevât aux prisonniers tout ce qui pouvait servir à leur défense, fit mettre en liberté les détenus pour dettes; et quelques autres personnes qui eurent le bonheur d'intéresser ces affreux tyrans, et fut ensuite à la barre de l'Assemblée nationale pour y rendre compte des progrès de l'ennemi ; il demanda que l'Assemblée décrétât un armement général, qu'on sonnât le tocsin, et que tous les citoyens en état de porter les armes reçussent l'ordre de se rendre au Champ-de-Mars, pour s'y former en cohortes mi-

litaires, et marcher aussitôt contre les *tyrans et leurs satellites.* De son côté, le député Vergniaud, rappelant les menaces du duc de Brunswick, convertit en motion la demande du ministre de la justice, qui fut décrétée à l'unanimité.

Dès que ce décret fut rendu public, la consternation se répandit dans toute le capitale, et la terreur fut à son comble lorsque le son lugubre du tocsin et le bruit de la générale retentirent dans tous les quartiers; la populace furieuse parcourait les rues en criant aux armes, et menaçant tout ce qui avait l'air de ne pas partager son délire; les émissaires des clubs et du Comité de salut public publiaient hautement qu'avant de marcher à l'ennemi, il fallait exterminer les *scélérats* de l'intérieur; désignant par ce mot les prisonniers dont ils voulaient se délivrer. Ces malheureuses victimes supplièrent l'employé chargé de leur surveillance de leur sauver la vie. Cet employé se rendit à l'hôtel de la marine, ou les ministres étaient réunis, et s'adressa d'abord à Danton, lui exposant le danger qui menaçait les prisonniers, et lui représentant qu'en sa qualité de ministre de la justice, il devait les dérober à la fu-

reur de la multitude : « Danton, dit « madame Roland dans ses Mémoires, « importuné de la proposition malen- « contreuse de l'employé, s'écria avec « sa voix beuglante, et un geste ap- « proprié à l'expression : Je me f... bien « des prisonniers ; qu'ils deviennent ce « qu'ils pourront. Et il passa son che- « min avec humeur. » M. A...., président du tribunal établi à Versailles, vint aussi inutilement lui demander de sauver les personnes qui avaient été envoyées à la haute cour d'Orléans, et qu'on avait transportées à Versailles : « Que vous importe? lui répondit le fa- « rouche ministre; remplissez vos fonc- « tions, et ne vous mêlez pas de cette « affaire, le peuple demande vengean- « ce. » Elle fut cruellement remplie; les portes des prisons furent enfoncées, et on commença alors les terribles massacres de septembre. Danton munit de son contre-seing l'odieuse circulaire qui parcourut les départemens, et qui invitait les *patriotes* à imiter les massacres de Paris : le sang coula à grands flots dans toutes les provinces, et la terreur glaça toutes les ames. Dans presque tous les départemens, et à Paris surtout, toutes les fonctions publiques furent remplies par des furieux. Dan-

ton, nommé député par les électeurs de Paris, quitta le ministère pour aller siéger à la Convention, dans l'espoir d'acquérir, sur cette assemblée, le même ascendant qu'il avait sur la populace et dans les clubs. Mais ces massacres, dont il avait été l'auteur, et sa grande puissance, devaient exciter contre lui la haine des uns et la jalousie des autres. Robespierre, qui comptait déjà un grand nombre de partisans, ne put voir sans dépit la grande popularité de Danton, et, craignant qu'il ne marchât son égal dans la Convention, il médita sa perte. Cependant Danton sembla calmer un moment ses fureurs démagogiques; dès la première séance de la Convention, il demanda que toutes les propriétés fussent garanties par un décret solennel, disant qu'il fallait craindre de rendre la liberté haïssable par une application trop rigoureuse des principes. D'ailleurs, n'ayant embrassé la cause de la révolution que pour faire sa fortune, et se trouvant déjà fort riche, il croyait peut-être que le crime était devenu inutile, dès qu'il avait atteint le but qu'il s'était proposé. Roland, son collègue au ministère, voulant se rendre agréable au peuple en prouvant

qu'il n'avait pris aucune part aux dilapidations qui avaient eu lieu à la suite des derniers événemens, rendit ses comptes, et en fit afficher les pièces aux coins des rues; Danton, à qui il aurait été bien difficile de prouver son désintéressement, prétendit, que les ministres étaient solidaires, et ne devaient des comptes que collectivement. Cette doctrine, accueillie par tous les gens en place, prévalut, et Roland succomba. Lors du procès de Louis XVI, Danton reprit toute sa férocité; il vota sa mort; mais ce n'était pas un jugement qu'il voulait prononcer; un de ses familiers lui représentant un jour que la Convention avait tort de juger ce prince : « Vous « avez raison, lui répondit-il; aussi « nous ne le jugerons pas, nous le « tuerons. » Cependant, malgré ce crime et son audace, il éprouvait déjà de vives inquiétudes à la vue des dissensions qui agitaient la nouvelle république; il prévoyait de terribles catastrophes, et craignait d'y succomber. « Le métal bouillonne, disait-il, mais « la statue de la liberté n'est pas en- « core fondue; si vous ne surveillez le « fourneau, vous serez tous brûlés. » Il fut envoyé en Belgique avec Lacroix,

pour surveiller les généraux, et révolutionner le pays : ses ennemis profitèrent de son absence pour le perdre ; il fut vivement accusé de dilapidations par Marat. Danton, à son retour, le traita avec mépris, et imposa silence à ses autres accusateurs ; mais il ne put effacer entièrement l'impression qu'avaient faite ces dénonciations, et plusieurs de ses créatures quittèrent son parti pour former des factions indépendantes. Les armées ayant reçu un échec considérable à Aix-la-Chapelle, Danton fit encore prendre pour moyens de défense la terreur et les levées en masse. Pour suppléer aux massacres de septembre, il fit demander par Chaumette, qui lui était resté fidèle, la formation d'un tribunal révolutionnaire. Quelque temps avant la révolution du 31 mai 1793, Danton sentit augmenter ses inquiétudes, et balança sur le parti qu'il avait à prendre. S'il était effrayé d'un côté par la grande popularité de Robespierre, il ne craignait pas moins, de l'autre, les réclamations des républicains modérés, qui demandaient qu'on sévît contre les auteurs des massacres de septembre ; mais, craignant de perdre son influence en changeant de système, il resta fidèle à son premier parti.

Devenu peu après suspect à Robespierre, qui craignait la popularité qu'il s'était acquise, celui-ci prit si bien ses mesures, qu'il le fit arrêter dans son lit, la nuit du 31 mars 1794, sans qu'il fît la moindre résistance. Lacroix, son ami, subit le même sort, et ils furent jetés l'un et l'autre dans les prisons du Luxembourg. Les nombreux prisonniers qui y étaient détenus accoururent pour les voir; Danton les salua avec politesse, et leur dit : « Messieurs, « j'avais l'espoir de vous faire sortir « bientôt d'ici, mais m'y voilà moi-« même avec vous, et je ne sais plus « comment cela finira. » Quelques députés ayant osé réclamer à la Convention contre son arrestation, Robespierre parut à la tribune, et demanda avec une arrogance dédaigneuse : « quels étaient ceux qui osaient pren-« dre le parti du conspirateur, de « l'homme immoral dont le peuple « allait enfin connaître les crimes. » Danton et Lacroix furent mis au secret, mais dans deux chambres assez voisines pour qu'ils se pussent parler. Lacroix reprocha à Danton son insouciance. Il n'avait, en effet, montré que de la faiblesse et de la lâcheté contre Robespierre. Quatre jours après ils furent traduits devant le tribunal révo-

lutionnaire, où ils daignèrent à peine répondre aux interrogations du président ; s'amusant, pendant les débats, à rouler entre leurs doigts de petites boules de pain qu'ils lançaient au nez des juges. Danton leur dit : « Mon in-« dividu sera bientôt dans le néant, « mais mon nom est déjà dans la pos-« térité. »

Le tribunal, effrayé d'une telle audace, consulta les comités du gouvernement, qui ordonnèrent de les condamner sans débats. Cette décision mit Danton dans la plus grande fureur ; il se répandit en imprécations contre ses proscripteurs. Emmené avec son ami dans la chambre des condamnés, il s'écria en y entrant : « C'est moi « qui ai fait instituer ce tribunal in-« fâme ; j'en demande pardon à Dieu « et aux hommes. Je laisse tout dans « un gâchis épouvantable ; il n'y en « a pas un qui s'entende au gouverne-« ment ; au surplus, ce sont tous des « frères Caïn ; Brissot m'aurait fait « guillotiner comme Robespierre. » La vue de l'échafaud n'ébranla pas son audace : il y monta avec assurance ; son regard était fier, et il semblait commander encore à cette populace qu'il avait maîtrisée si long-temps.

Cependant, avant de mourir, il parut s'attendrir un moment au souvenir de sa femme. « O ma bien-aimée ! ô ma « femme ! s'écria-t-il, je ne te verrai « donc plus ! » S'interrompant ensuite brusquement, « Allons, Danton, point « de faiblesse ! » Avançant ensuite avec promptitude sous le couteau fatal, il dit au bourreau : « Tu montre- « ras ma tête au peuple ; elle en vaut « bien la peine. » Il fut exécuté le 5 avril 1794.

Couthon (Georges), né en 1756, à Orsay, près de Clermont, était avocat dans cette ville, avant la révolution ; il en embrassa les principes avec chaleur, et fut nommé, par son département, député à l'Assemblée législative; il y débuta par les motions les plus violentes contre le roi, les ministres, et surtout contre les prêtres qui n'avaient point prêté serment à la nouvelle constitution. Il fut un des premiers à provoquer la mise en jugement de l'infortuné Louis XVI, et vota contre lui la peine de mort, sans *appel au peuple* et sans *sursis*. Après avoir été l'un des plus fidèles suppôts de Ropespierre, dont il appuya toutes les motions et facilita tous les crimes, il succomba enfin avec lui. La commune,

qui lutta un moment contre la Convention, voulant le sauver, le fit enlever de la prison de la Force, et transporter à l'Hôtel-de-Ville ; mais les partisans de la Convention enfoncèrent les portes. Couthon, se voyant sur le point d'être arrêté de nouveau, se blessa légèrement avec un poignard dont il était armé, et se traîna dans une cour, où il feignit d'être mort. Un jeune homme qui s'en aperçut en avertit ses voisins, et il fut transporté sur un brancard à la conciergerie. Le lendemain il fut mis avec ses complices sur la fatale charrette, et ne pouvant se tenir debout (depuis long-temps il avait presque entièrement perdu l'usage de ses jambes), il y fut foulé aux pieds par ses collègues, qui lui firent ainsi souffrir un douloureux supplice avant celui qui termina ses jours, le 28 juillet 1794.

Lebas (*Philippe*), né à Frivent, en 1760, d'une famille honnête, venait d'être reçu avocat, lorsque la révolution française éclata. Il en adopta les principes, et fut nommé, en 1790, administrateur de son département. Les événemens du 10 août de cette année portèrent son imagination au plus haut degré d'exaltation. Elu, en sep-

tembre suivant, député du Pas-de-Calais, à la Convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Lié d'une étroite amitié avec Saint-Just et Robespierre, il puisa dans ces ames atroces cette férocité qui ne paraissait point être le caractère de la sienne. Chargé successivement de missions dans les départemens du Pas-de-Calais, de la Somme, du Haut et du Bas-Rhin, sa tyrannie fut si épouvantable, qu'un grand nombre d'Alsaciens se réfugièrent dans la Forêt-Noire, que les champs et les ateliers furent abandonnés, et que plusieurs communes demeurèrent désertes. Décrété d'accusation en même temps que Robespierre et Saint-Just, il fut mis hors la loi dans la séance du 9 thermidor; mais au moment où il allait être arrêté par la troupe conventionnelle, commandée par Bournonville, il se tua d'un coup de pistolet, pour ne point tomber au pouvoir de ses ennemis.

Fabre d'Eglantine (an 1794).—Philippe-François-Nazaire Fabre d'Eglantine était, à l'époque de la révolution, connu par quelques succès littéraires. D'un caractère inquiet, remuant, et né sans fortune, il ne pouvait manquer

d'embrasser une cause qui lui promettait les moyens de s'enrichir; aussi, dès le commencement des premiers troubles, il se fit connaître par les opinions les plus exaltées, et se lia avec les principaux chefs des factieux, tels que Lacroix, Camille Desmoulins, Danton, etc. Pour contribuer au succès du parti, il décriait la monarchie et calomniait atrocement la cour, soit dans le *Journal des revolutions de Paris*, dont il était un des rédacteurs. Non content d'avoir provoqué, par des écrits incendiaires, la funeste journée du 10 août, il voulut y prendre une part très active, et il se montra toujours le digne émule des hommes auxquels il s'était associé. Il fut d'abord membre de la commune qui s'installa dès que le trône eut été renversé, et il devint ensuite secrétaire de Danton. On l'a accusé, avec assez de fondement, d'avoir été, le 2 septembre 1792, l'un des provocateurs des massacres des prisons, après avoir eu, cependant, la précaution d'en faire sortir sa cuisiniere, détenue pour dettes. Nommé député à la Convention par la ville de Paris, il y débuta par une motion qui aurait pu donner une idée avantageuse de sa modération, s'il ne s'était empressé de

la faire oublier, en manifestant, presque aussitôt, les principes les plus anarchiques; il défendit le général Caffarelli du Falga, qui, devant toute l'armée du Rhin, avait refusé de reconnaître les décrets dans lesquels l'assemblée législative prononçait la déchéance du roi; mais cette modération n'alla pas plus loin, et il revint à son système. Il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis, fut un des membres du Comité de salut public, et fut regardé comme un des hommes les plus féroces de cet affreux tribunal. Fabre se rendait justice à lui-même, lorsqu'il disait qu'il sentait un *suspect* d'un quart de lieue. Ce fut encore lui qui provoqua le décret qui ordonnait de ne pas faire de prisonniers anglais ou hanovriens. Ennemi du parti de la Gironde, il déposa, après le 31 mai, contre Brissot et ses collègues; fit décréter le *maximum*, l'arrestation de tous les Anglais qui étaient en France, et adopter le calendrier républicain, composé par Romme. Chargé de faire un rapport sur ce bizarre calendrier, il montra la plus crasse ignorance des premiers principes de l'astronomie, et fit même des fautes de grammaire qu'on ne laissa pas échapper. Fabre,

qui avait embrassé le parti de la révolution par un motif de cupidité, voyait son espoir réalisé, et se trouvait possesseur d'une grande fortune, souillée du sang des victimes qu'il avait fait immoler. Ses collègues, qui avaient été lancés par le même motif dans la carrière révolutionnaire, et qui, tous, n'avaient pas été aussi heureux que lui, jetèrent sur ses richesses un œil envieux. Ayant encouru, dans ce moment, la haine d'Hébert, pour avoir dénoncé aux Jacobins et fait arrêter deux protégés de ce révolutionnaire, le secrétaire de la guerre Vincent, et le général Mazuel, sa perte fut résolue par ce parti, alors tout-puissant à la Convention. Biroteau l'accusa le premier d'avoir demandé un roi, d'une manière détournée, dans le Comité de salut public, et d'avoir presque osé désigner le fils de Louis XVI. Hébert demanda son exclusion de la société des Jacobins. Obligé de se justifier devant ses accusateurs, il fut interrompu par les terribles cris, *à la guillotine!* Dans ce même moment, la société des Cordeliers et celle des Droits de l'homme le faisaient déclarer chef du *modérantisme* et *traître à la patrie*. La Convention, de son côté, le décréta

d'accusation, comme falsificateur d'un décret relatif à la compagnie des Indes, et complice de la *conspiration de l'étranger*. Tout le parti d'Hébert, qui avait juré sa perte, ne cessa de demander son supplice, et de l'accuser de *royalisme*, de concussion et de friponnerie. Il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire avec Delaunay d'Angers et Danton, et ce dernier se plaignit, en parlant de Fabre et de Delaunay, qu'on l'eût *accolé à des voleurs*. Il fut condamné à mort, et exécuté le 5 avril 1794. Il avait alors trente-neuf ans.

Fouquier-Tainville (an 1794).— Fouquier-Tainville, né au village d'Héroné, près Saint-Quentin, procureur au Châtelet de Paris, charge que ses vices et ses folles dépenses lui firent vendre ; banqueroutier, faiseur de mauvais vers; devenu, par ses excès, *juré*, puis *accusateur public* près le tribunal révolutionnaire de Paris, se signala par ses abominables calomnies contre l'auguste reine de France, qui n'y opposa qu'un noble et religieux silence, et par ses atrocités de tous les genres envers les quarante, cinquante, soixante, et jusqu'à soixante-dix victimes qu'il fit égorger presque tous les

jours, de 1793 au 27 juillet 1794, jour où Robespierre, son maître et son ami, étant déjà renversé et emprisonné, il envoya encore, malgré toutes les représentations, quarante-deux personnes à l'échafaud. Dans les effroyables orgies où il dressait, avec d'autres assassins de la Convention, les listes de mort, il disait : « J'ai fait gagner cette « semaine tant de millions à la répu- « blique ; la semaine prochaine je lui « en ferai gagner davantage. » Ces forcenés voulaient sacrifier un tiers de la France, prêtres, nobles et riches de tous les états, pour assurer la liberté et l'égalité aux survivans. La voix de l'humanité, la vie des hommes ne sont plus rien. Des jeunes gens amenés au tribunal de Fouquier-Tainville pour des vieillards, des femmes pour des hommes, une veuve Maillet pour la duchesse de Maillé réclament en vain : « C'est égal, dit ce monstre, autant « aujourd'hui que demain. » Lorsque Robespierre, la mâchoire fracassée d'un coup de pistolet, est présenté à son tribunal pour y être simplement reconnu, en vertu de la *mise hors la loi*, il l'envoie, sans sourciller, à l'échafaud, ainsi que ses cent dix complices ; il vient même féliciter la Conven-

tion de sa victoire. Ce trait, que nous ne savons comment caractériser, ne le sauve point. Un cri général se fait entendre. Un conventionnel demande « que Fouquier aille cuver dans les en- « fers tout le sang dont il s'est enivré.» Il est conduit au supplice à travers les outrages de cette multitude effrénée, dont il était l'idode. Ses odieux complices, ces jurés, dont *le feu de file*, selon sa féroce expression, était presque aussi rapide que le fer du bourreau, montent avec lui sur l'échafaud. Lorsqu'il vit tomber leurs têtes, l'effroi et le remords parurent, dit-on, s'emparer de son ame. Il expira enfin sous les coups de cette hache révolutionnaire avec laquelle il avait fait immoler tant d'innocens.

(*Mémorial sur la Révolution, de M. Jolly.*)

Hérault de Séchelles (an 1794).— Marie-Jean Hérault de Séchelles s'était distingué dans le barreau dès l'âge de vingt ans. Présenté à la reine par la duchesse de Polignac, il devint, par la protection de cette princesse, avocat-général au parlement. Mais il ne soutint pas, dans ce poste élevé, l'éclat de son début ; et bientôt la concurrence

d'un jeune magistrat, qui avait reçu en partage toutes les qualités du cœur et de l'esprit, prouva que Hérault avait dû sa réputation plutôt aux circonstances heureuses dans lesquelles il s'était trouvé, qu'à un mérite réel. Ce redoutable adversaire était M. Dambray, qui, d'avocat à la cour des aides, était devenu membre du parlement. Hérault sembla se réveiller un moment pour lutter avec lui; mais ses efforts furent vains. Il ne put empêcher qu'on ne transportât au nouveau venu l'admiration qui, jusqu'alors, l'avait environné. Indigné d'avoir succombé sous la supériorité de son adversaire, il crut venger son amour-propre en prenant un parti opposé, et il se jeta dans la révolution. Nommé d'abord commissaire du roi près le tribunal de cassation, il fut ensuite député à l'Assemblée législative par le parlement de Paris. Il avait déjà fait connaître les principes qui l'animaient, en prenant les armes avec les autres factieux, le jour de la prise de la Bastille (14 juillet 1789). Arrivé à l'Assemblée avec le préjugé qu'il devait être le premier partout, il abandonna tour à tour le parti des Feuillans et celui des Girondins, où son amour-propre avait trop

à souffrir, et finit par être un des Jacobins du plus bas étage. Le roi, les prêtres, les émigrés, furent continuellement l'objet de ses attaques et de ses invectives; et comme des paroles on en vint aux faits, il prit part à l'horrible journée du 10 août, et en défendit les principaux auteurs contre le juge de paix Larivière, qui avait poursuivi courageusement Chabot et Bazire. Il ne manqua pas d'imputer aux royalistes les malheurs de cette journée, et il réclama contre eux l'établissement d'un tribunal spécial qu'on établit en effet le 17 de ce même mois d'août, et qui fut le précurseur de ces autres tribunaux extraordinaires qui couvrirent la France d'assassinats juridiques. Sa vanité reçut enfin quelque satisfaction : il obtint le fauteuil de président le 1er septembre; mais cette place ne fit qu'aggraver ses torts, car le 2 septembre il ne fit rien pour arrêter les massacres qui souillaient la capitale, et il put entendre le récit et même le cri des victimes sans éprouver la moindre émotion. Réélu à la Convention. il obtint enfin, le 2 novembre, la présidence de cette assemblée, mais il céda le fauteuil à M. Grégoire, pour aller remplir, dans le Mont-Blanc,

une mission dont le but secret était de faire aux puissances étrangères des propositions de paix. Quoique absent, il voulut prendre part au plus grand des crimes; il écrivit à ses partisans pendant le procès de l'infortuné Louis; et, de concert avec ses collègues Jagon et Simon, il adressa à la Convention une lettre où ils déclaraient que Louis Capet devait être condamné comme parjure. Revenu à Paris après la consommation du crime, il se lia avec les terroristes les plus forcenés, et contribua de toutes ses forces à la chute du parti de la Gironde, que le talent de Guadet, Gensonné et Vergniaud lui avait rendu odieux moins par esprit de parti que par jalousie. Nommé au Comité de salut public, il s'y fit remarquer par son délire démagogique, ne paraissant à la tribune que pour proposer les mesures les plus violentes, telles que le désarmement des suspects, l'annulation de leurs passe-ports, le faculté de les arrêter, et la défense de les relâcher. Il quitta le Comité de salut public au mois de septembre 1793. et fut envoyé dans le Haut-Rhin. Il porta, dans cette mission, toute sa fureur révolutionnaire. A peine arrivé, il y établit un tribunal spécial révolu-

tionnaire pour mettre le pays à la raison. « J'ai semé, écrivait-il, quelques « guillotines sur ma route, et je trouve « que cela produit déjà un excellent « effet. » Mais ce furent là ses derniers succès et le terme de sa gloire révolutionnaire. Dès le mois de novembre suivant, il fut en butte aux accusations : on le désignait comme un ex-noble, comme favorisant les suspects, etc. Couthon le défendit pendant son absence, et lorsqu'il fut revenu à Paris, il se présenta lui-même à la tribune, en habit de sans-culotte, et chercha à se justifier dans un discours qu'il termina par ces paroles : « Si avoir été « jeté par le hasard de la naissance « dans une caste que Lepelletier et « moi nous n'avons cessé de combat- « tre et de mépriser, est un crime qui « me reste à expier, je prie l'Assem- « blée d'accepter ma démission de « membre du Comité de salut pu- « blic. » Sa démission ne fut pas acceptée ; mais Robespierre lui avait lancé des regards farouches, qui lui avaient fait comprendre assez clairement qu'il n'était pas encore hors de danger. Il resta dans de cruelles incertitudes l'espace de deux mois, après lesquels Robespierre le fit arrêter sous

les plus vains prétextes, et conduire dans les prisons du Luxembourg, le 19 mars 1794. Au milieu de la terreur et du deuil qui enveloppaient la France, Hérault, insensible aux remords, et traitant avec la même indifférence le vice et la vertu, s'était toujours occupé de galanterie et de vers, auxquels on dit que la jeune épouse de Camille Desmoulins n'avait pas été insensible. Dès qu'il fut renfermé dans la prison, éloigné des affaires, il reprit son humeur enjouée et son goût pour la littérature, et il prépara l'édition d'un ouvrage intitulé : *Theorie de l'ambition.* Cependant Robespierre, qui avait juré sa perte, ne le perdait pas de vue; il parvint à le compliquer dans le procès de Danton et de Camille Desmoulins. Hérault fut traîné avec eux devant le tribunal révolutionnaire, et pour ne leur céder en rien, il répondit comme eux aux questions qu'on lui adressa, par des plaisanteries aussi irrégulières qu'indécentes. Il entendit son jugement sans émotion, et conserva toute sa fermeté jusqu'à ses derniers momens. Près de monter sur l'échafaud, il s'approcha de Danton, et voulut l'embrasser; mais cet homme, toujours féroce, le repoussa en lui di-

sant : « Montez donc ; nos têtes auront « le temps de se baiser dans le pa- « nier. » Il fut exécuté le 5 avril 1794. Ainsi finit un homme qui, peut-être, n'était pas né avec un caractère méchant, mais que l'ambition et l'impiété conduisirent aux derniers excès. S'il avait employé ses talens à la défense de la cause légitime, il n'aurait peut-être pas échappé non plus à la hache revolutionnaire, mais du moins sa mort, qui ne fut qu'un supplice, aurait été le martyre de sa fidélité.

Jourdan (an 1794). — Mathieu Jourdan, un des plus lâches scélérats qu'ait enfantés la révolution, naquit à Saint-Just, près le Puy, en 1749. Après avoir été boucher pendant quelques années, contraint de fuir les poursuites de la justice, il se fit contrebandier sur les frontières de la Savoie. Quelques disputes qu'il eut avec ses camarades de métier le déterminèrent à s'enrôler dans le régiment d'Auvergne. Il déserta, et se plaça sur un vaisseau marchand, qui fut pris par les corsaires de Tunis. Emmené esclave à Maroc, c'est là, comme il le dit lui-même, qu'il apprit le métier de bourreau ; et comme il était assez conforme à ses inclinations sanguinaires, il devint bientôt

habile à couper les têtes. Son esclavage fut assez long; et, de retour en France, à l'aide de quelques sommes que ses escroqueries ou ses vols lui avaient procurées, il se fixa à Paris, où, sous le nom de *Petit*, il ouvrit une boutique de marchand de vin. Dès le commencement de la révolution, Jourdan fut celui qui, parmi les plus vils démagogues, cria le plus fort contre le roi, la reine, les nobles, les prêtres et les propriétaires, c'est-à-dire contre le bon ordre et la religion. C'était un des hommes qu'il fallait aux monstres de la révolution; aussi on l'employa tant qu'on put dans toutes les émeutes et dans tous les massacres. Il signala d'abord sa cruauté en arrachant le cœur au malheureux Foulon et à son gendre, l'intendant Berthier, victimes d'une populace effrénée qui applaudissait à ces affreux spectacles. Le 6 octobre 1789, il se trouvait parmi les factieux, et coupa la tête aux deux gardes-du-corps Deshatte et Varicourt, que plusieurs forcenés lui livrèrent, et dont le seul crime était d'avoir rempli leur devoir. Les révolutionnaires, ayant résolu de s'emparer du comtat d'Avignon, y organisèrent, pour y exciter une révolte, une association de bri-

gands, qu'ils décoraient du titre d'armée de Vaucluse; le farouche Jourdan en faisait partie. Cette horde de brigands avait déjà pris Sénas, Monteux, etc., etc., et, de sa propre autorité, elle fit fusiller son général Patrix, qui, peut-être moins scélérat que les autres, avait sauvé la vie à quelques prisonniers. Jourdan le remplaça avec le titre de *généralissime;* il ordonna sur-le-champ le siége de Carpentras, tandis qu'il laissait à Avignon un de ses lieutenans, sanguinaire comme lui, appelé Lescuyer. Le peuple, toujours attaché à son souverain légitime, voulant s'opposer aux mesures arbitraires de Lescuyer, se souleva, et celui-ci périt dans l'émeute. Pendant ce temps, Jourdan avait inutilement attaqué Carpentras, d'où il s'était retiré avec une perte considérable. Furieux de cet échec, il retourna à Avignon, et vengea la mort de Lescuyer de la manière la plus féroce. Il fit d'abord rassembler, dans le palais appelé la Glacière, plus de soixante personnes, au nombre desquelles se trouvaient treize femmes, se rendit sur les lieux, et les fit assommer à coups de barre de fer. Il tourna ensuite toute sa fureur contre les principaux habitans, qu'il im-

molait en s'enrichissant de leurs dépouilles. Les prêtres étaient surtout l'objet de sa haine et de ses persécutions. Nous ne citerons pas tous ses crimes, la plume se refuse à les rappeler. Il suffira de dire que le pillage, le meurtre, l'incendie, suivaient toujours ses pas, et que les horreurs qu'il commit dans le comtat furent telles, qu'elles éveillèrent l'attention de l'Assemblée nationale. Plusieurs membres, et notamment ceux du parti des *Girondins*, s'étaient élevés contre les cruautés de Jourdan ; mais leurs voix avaient été étouffées par les démagogues de la *Montagne* et les salariés des tribunes. L'Assemblée écouta enfin les justes plaintes qui s'élevaient contre Jourdan. Décrété d'accusation, il trouva le moyen de se sauver ; mais il était trop utile au parti des *Jacobins* pour qu'ils ne fissent pas leurs efforts pour obtenir sa grâce. Compris, en 1792, dans l'amnistie générale qu'on accorda à tous les assassins de la France, il reparut encore à Avignon, où on l'envoya pour *morigéner* les habitans ; c'était le mot dérisoire du temps, et qui signifiait en subtance, *piller*, *détruire* et *massacrer*. Jourdan, investi de pouvoirs illimités, s'abandonna à tous les excès

dont il était capable : Avignon fut inondé de sang. Il n'oublia pas de comprendre, dans les persécutions qu'il exerçait, ceux qu'il soupçonnait n'avoir pas applaudi, quelques mois auparavant, à sa barbarie. De retour à Paris, il rendit compte de sa mission : la *Montagne* et les tribunes applaudirent, et on décréta que ce monstre, la honte de la société, avait *bien mérité de la patrie.* Depuis ce moment, il fut encore employé à tous les massacres qui eurent lieu dans les églises et les prisons de la capitale. Il était le plus infatigable des bourreaux. ce qui le fit nommer *Jourdan Coupe-Tête,* surnom dont il se glorifiait. Les bras nus, et couvert de sang et de sueur, il se présentait ensuite à la barre de la Convention, pour recueillir de nouveaux applaudissemens. Il se tenait parfois à la porte du Comité dit de salut public, pour conduire aux différentes prisons les victimes qui périssaient ensuite dans les massacres, ou que l'on envoyait à l'échafaud. En les remettant au concierge, il lui disait tout bas : « Je t'amène du gibier à raccourcir. » Il avait chaudement servi Robespierre dans les terribles luttes où celui-ci sortit vainqueur des Girondins, d'Hé-

bert, de Danton, et de tous ses adversaires, et il devait en recueillir la juste récompense. De nombreuses accusations vinrent de nouveau peser sur sa tête. Dénoncé comme fédéraliste, comme ayant usurpé, à prix de sang, des biens nationaux, et méconnu les autorités publiques, il fut condamné à mort par ce même Comité de salut public, dont il avait si bien exécuté les ordres. Ce n'était point la première fois que le Comité vouait à la mort ses complices et ses bourreaux. Il fut exécuté le 17 mai 1794; trente-deux jours après, Robespierre lui-même le suivit à l'échafaud. La figure, l'air et la mise de Jourdan annonçaient l'atrocité de son ame. Ce tigre affectait d'avoir toujours taché de sang ses habits, ses mains et sa longue et épaisse barbe. Il avait un soin particulier de celle-ci, et quand il pleuvait, il la couvrait avec son manteau, de peur que l'eau ne la décollât ou n'en effaçât ces taches dégoûtantes. Ses manières, son langage, ses vices étaient en tout conformes à la bassesse de sa condition, et à cette cruauté, jamais démentie, qui était le caractère distinctif de ce scélérat.

Lacroix (an 1794). — J.-P. Lacroix,

né en 1754, à Pont-Audemer, d'une famille bourgeoise, entra très jeune dans l'ancienne gendarmerie de France. Après la dissolution de ce corps il se fit avocat, et exerça sa profession à Anet. Lorsque la révolution arriva, il en embrassa les principes avec enthousiasme. Elu, en 1791, procureur-général-syndic du département de l'Eure, il fut, l'année suivante, député par ce département à l'Assemblée législative. Un bel organe, une taille noble, élevée, quelque esprit, une imagination ardente et d'assez bonnes manières, le firent rechercher par les ennemis de la monarchie. Dès lors on ne le vit que rarement garder quelques mesures, et les ministres, les généraux, les émigrés, la garde du roi, devinrent tour à tour l'objet de ses dénonciations et de ses invectives. Les prêtres furent surtout l'objet des poursuites de Lacroix, qui, étendant sa haine jusqu'au monarque lui-même, accusa Louis XVI d'être la cause des troubles qui agitaient la France, par son refus de sanctionner les décrets relatifs au clergé. Le 19 août, il fut nommé président de l'Assemblée législative. Réélu en septembre de la même année, à la Convention nationale, il y vota la mort

de l'infortuné Louis XVI, sans appel et sans sursis; fut chargé trois fois, avec Danton, de missions pour la Belgique, et rentra dans la Convention, après avoir considérablement accru son patrimoine, fort médiocre avant son entrée dans la carrière politique. Méprisé des députés de la Gironde et du côté droit, Lacroix fut vivement inculpé par eux sur sa conduite dans la Belgique et ses liaisons avec Dumouriez : mais la Montagne le soutint assez fortement. Le 27 mai 1793, il prit vivement la défense de Robespierre, Danton et Marat, accusés par le côté droit d'être les instigateurs de la conspiration du 10 mars, et des troubles qui, en ce moment même, agitaient Paris. Six jours après, il fit créer une armée révolutionnaire de six mille hommes. Mais la faction de Robespierre, voulant écraser celle des Cordeliers, à laquelle Lacroix appartenait, renouvela contre celui-ci les imputations alléguées par les Girondins. Lacroix triompha une seconde fois, le 28 janvier 1794, et croyant désormais n'avoir plus rien à redouter, il se livra à une sécurité qui n'était rien moins que bien fondée. Lié de la plus grande intimité avec Danton, son col-

lègue. ils ne s'occupaient plus ensemble que de jeu et de leurs plaisirs, tandis que la haine et l'ambition de Robespierre veillaient toujours pour écraser ses ennemis. Ils furent arrêtés ensemble, conduits à la prison du Luxembourg, et condamnés à mort avec Desmoulins, Hérault de Séchelles, etc. Lacroix fut exécuté le 8 avril 1794.

Lebon (an 1795). — Joseph Lebon, l'un de ces monstres dont la nature est heureusement avare, naquit à Arras en 1765, d'une famille pauvre, fit ses études dans cette ville, et entra immédiatement après dans la congrégation de l'Oratoire, où il annonça de bonne heure le goût d'une extrême indépendance. A l'époque de la révolution, il quitta sa congrégation, à la suite de quelques démêlés qu'il avait eus avec ses supérieurs; retourna dans sa ville natale, et s'y lia d'une étroite amitié avec Robespierre et Guffroi, qui devinrent depuis ses collègues à la Convention. Il prêta le serment, et fut nommé curé de Neuville. Lebon n'annonça pas au commencement de la révolution ce qu'il se montra dans la suite. On le vit en effet à Arras, dont il était maire, se prononcer, après le

10 août, contre les attentats de cette journée. En septembre suivant, il fit chasser de la ville les commissaires envoyés par la commune de Paris pour justifier les massacres commis dans les premiers jours de ce mois, et inviter les départemens à en faire autant ; et dans plusieurs autres fonctions qu'il remplit, quoique l'on vît toujours en lui un partisan des mesures nouvelles, il donna des preuves d'une modération qui était loin d'annoncer ce qu'il deviendrait plus tard. Lebon venait de remplir deux missions différentes dans les départemens de la Somme et du Pas-de-Calais ; dénoncé par son collègue Guffroi, comme un modéré et comme incapable d'exécuter les mesures de *salut public*, il fut mandé au Comité de ce nom, où il reçut de vifs reproches sur sa conduite pusillanime, fut traité de patriote sans énergie, et menacé de la haine du Comité, si désormais il protégeait les conspirateurs et les ennemis de la république. Ces reproches produisirent leur effet. Lebon fut envoyé à Arras pour y mettre à exécution le système révolutionnaire adopté par les décemvirs ; et ce prêtre apostat ne fut plus qu'une bête féroce altérée de sang. Il fit, tout à la

fois, parade d'apostasie, de libertinage, de cruauté, et se vanta d'avoir acquis une réputation incomparable de scélératesse parmi les commissaires de la Convention. Chaque jour après son dîner il se plaçait sur un balcon, et assistait au supplice de ses victimes. Un jour il fit suspendre l'exécution de l'une d'entre elles, déjà liée à l'échafaud, pour lui faire donner lecture des nouvelles qu'il venait de recevoir de l'armée, « afin, dit-il, qu'elle allât an-« noncer chez les morts les triomphes « de la république. » Il fit placer des musiciens près de l'échafaud, et ordonna au tribunal qu'il avait formé de juger tous ceux qui étaient distingués par leurs richesses, leurs vertus ou leurs talens. Dans les spectacles, il publiait la loi agraire, le sabre à la main, et excitait le peuple au meurtre et au pillage. De jeunes filles, contraintes de se livrer à sa lubricité, passèrent de ses bras sur l'échafaud. Il enseignait aux valets à dénoncer leurs maîtres; aux femmes, leurs maris; aux enfans, leurs pères; et mesurait ses récompenses sur l'importance de la dénonciation. En un mot, il n'est pas un forfait dont ce monstre n'ait pas eu la pensée, et de la pensée à l'exécu-

tion, il n'y avait point d'intervalle. Il fut dénoncé plusieurs fois, mais, toujours protégé par ses confrères, il échappa trois fois à la peine due à ses crimes; enfin, décrété d'accusation le 27 juillet 1795, il fut traduit au tribunal criminel du département de la Somme, et y fut condamné à mort le 9 octobre 1795. Ivre d'eau-de-vie à l'instant où on le conduisit au supplice, ce misérable avait encore conservé assez de présence d'esprit pour s'écrier, lorsqu'on le revêtit de la chemise rouge : « Ce n'est pas moi qui devrais l'endosser; il faudrait l'envoyer « à la Convention, dont je n'ai fait « qu'exécuter les ordres. » Il n'était encore âgé que de trente ans.

Robespierre (an 1794). — Robespierre ! ce nom rappelle le souvenir et l'idée de tous les crimes; notre tâche serait trop pénible si nous devions les détailler tous ici. Pour ne pas affaiblir, par une peinture imparfaite, l'horreur qu'il inspire, nous nous bornerons à retracer le châtiment dont Dieu punit les cruautés de cet abominable tyran.

La France entière inondée de sang, toutes ses familles en deuil, tous ses citoyens tremblans dans la funeste at-

tente du sort qui leur était réservé, telle est, en peu de mots, l'histoire du règne de Robespierre : heureusement, Dieu, qui voulait nous châtier, et non pas nous anéantir, ne permit pas qu'il fût d'une longue durée. La puissance de quelques-uns de ses collègues parut encore à Robespierre un obstacle à son ambition; il osa les désigner à la mort; ceux-ci se réunirent contre un péril commun ; et lorsque le 9 thermidor (27 juillet 1794) vint, il monta à la tribune pour demander six victimes ; sa voix fut étouffée par mille, qui criaient : *A bas le tyran !* Décrété d'accusation, on le fit passer à la barre avec Saint-Just, Couthon, Robespierre le jeune et Lebas. Robespierre fut d'abord conduit à la conciergerie ; mais la terreur qu'inspirait encore son nom était telle, que le concierge refusa de l'y recevoir. Il put se sauver alors à l'Hôtel-de-Ville. Pendant ce temps, et aussitôt que les membres de la commune eurent appris que leur protecteur était arrêté, il ordonnèrent de sonner le tocsin, ramassèrent dans les rues tous ceux qu'ils trouvèrent parmi les amis du tyran; un de ses satellites courut, à bride abattue, faire fermer les portes de la ville. Henriot, com-

mandant de la garde nationale, et qui était dans un état complet d'ivresse, réunit quelques canonniers pour les opposer aux sections; mais ils refusérent de faire feu. On dit que Robespierre, assis sur un fauteuil, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, et entouré de ses adhérens, refusa de marcher contre la Convention, pour ne pas être, disait-il, considéré comme un tyran, par l'obligation où il se serait trouvé de dissoudre ce corps avec la force armée. Cependant il n'avait pas écouté ces considérations au 31 mai 1793, et en d'autres circonstances. La Convention ayant mis *hors la loi* ses partisans, ceux-ci se découragèrent. Un détachement des troupes de la Convention pénétra dans l'Hôtel-de-Ville; Robespierre se cacha dans un coin obscur; ses amis firent encore leurs derniers efforts pour le défendre; mais un gendarme courageux, Charles Méda, assailli par les municipaux, le découvrit, et, au moment où il allait se suicider, lui tira un coup de pistolet qui lui fracassa la mâchoire inférieure. Transporté au Comité de salut public de la Convention, il montra un courage dont on ne le croyait pas capable. Etendu sur une table, il souffrit sans

se plaindre, sans proférer un seul mot, les interrogatoires de ses juges, la douleur de ses blessures, la fièvre qui le dévorait, et les injures de ceux qui voyaient ses souffrances avec plaisir. Le lendemain, 10 thermidor (28 juillet 1794), à quatre heures du soir, il fut conduit à l'échafaud avec vingt-deux de ses complices. Son visage était méconnaissable, ses yeux entièrement fermés, et ses mâchoires soutenues par un bandeau. Le peuple fit arrêter la charrette vis-à-vis la maison qu'il occupait; une femme se mit à danser autour de la voiture, en s'écriant : « Ta « mort m'enivre de joie, descends aux « enfers avec les malédictions de tou- « tes les épouses et de toutes les mè- « res ! » Il fut exécuté à l'âge de trente-cinq ans. Ses vainqueurs prirent depuis le surnom de *thermidoriens*. On lui fit l'épitaphe suivante :

Passant, ne pleure pas son sort,
Car s'il vivait tu serais mort...

Roux (an 1794). — Jacques Roux, officier municipal de Paris, était prêtre et capucin à l'époque de la révolution, qu'il embrassa avec enthousiasme. Ayant apostasié, il commença par

prôner les principes du jour, se lia avec les démagogues les plus exaltés, dont il devint l'émule, et se qualifiait de *prédicateur des sans-culottes.* Il fut nommé officier de la commune, et se distingua, parmi ses confrères eux-mêmes, par sa haine et sa fureur contre la cour et les prêtres insermentés. Il fut un des commissaires chargés de la police du Temple, et en cette qualité, il fit souffrir, à Louis XVI et à sa famille, toutes sortes de cruautés. Un jour ce monarque éprouvait un grand mal de dents, et le pria de lui faire venir un dentiste : « Ce n'est pas la « peine, lui répondit Roux, en lui fai- « sant un geste qui indiquait la guil- « lotine ; dans peu vos dents seront ré- « parées. » Louis ayant ajouté : « Mon- « sieur, si vous éprouviez les douleurs « que je sens, vous me plaindriez. — « Bah ! bah ! reprit le farouche muni- « pal, il faut s'accoutumer à tout. » Ayant été choisi, quelque temps après, pour conduire le roi au supplice, ce prince le pria de remettre une bague à la reine ; mais Roux, avec sa férocité ordinaire : « Je ne suis chargé, répon- « dit-il, que de vous conduire à la « mort. » Marat, pour gagner de plus en plus la faveur du peuple, l'avait ex-

cité à piller les épiciers de Paris, le 25 février 1793; Roux applaudit aux excès de cette journée, se vanta d'être le *Marat* de la municipalité; et, comme digne prédicateur des *sans-culottes*, il prêchait le libertinage et le vol, qui étaient déjà devenus des vertus du jour. La section des Piques lui retira sa confiance, et engagea celle des Gravilliers, dont il était membre, à censurer sa conduite. Cependant, Roux parut encore à la barre de la Convention pour y déclamer, au nom de la section des Gravilliers, un discours rempli des principes les plus odieux, et des préceptes de l'anarchie la plus complète. Il fut néanmoins désapprouvé par les autres membres de la députation; Robespierre lui-même sembla être indigné du discours de Roux, et il fut chassé de la barre. Ce forcené révolutionnaire, tout en prêchant le désordre, n'oubliait pas sa fortune, et il ne l'acquérait que par des vexations et des friponneries. Ses collègues le dénoncèrent; et, n'ayant pu prouver son innocence, il fut expulsé de la commune, le 9 septembre 1793. Tout le monde alors se déchaîna contre lui, et il devint odieux à toutes les factions. Accusé de nouveau sur d'autres cri-

mes. il fut traduit, le 15 janvier 1794, devant le tribunal de police correctionnelle : mais les juges déclarèrent que les délits de l'accusé passaient leur compétence, et le renvoyèrent au tribunal révolutionnaire. A peine Roux eut-il entendu cette décision, que, ne pouvant pas ignorer le sort qui l'attendait, il se frappa de cinq coups de couteau. On le ramena aux prisons de Bicêtre, où il mourut quelques jours après.

CONCLUSION.

Ainsi se sont accomplies, et ainsi s'accompliront jusqu'à la fin des siècles, les menaces que Dieu adressa aux impies par la bouche de ses prophètes, et que Jésus-Christ lui-même leur réitéra si souvent pendant le cours de sa vie humaine : « L'impie a enfanté « l'injustice et conçu la douleur; il a « ouvert un précipice, il l'a creusé, et « y est tombé lui-même. La douleur « qu'il veut causer aux autres retom- « bera sur lui, et son iniquité descen- « dra sur sa propre tête. Ils sont élé- « vés (les impies) pour quelque temps, « mais cette élévation ne sera point « durable; ils seront humiliés, ils se- « ront renversés et broyés comme la « cime des épis. » Les tristes exemples que nous avons cités dans ce court recueil, qu'il eût été facile de rendre aussi effrayant par son étendue que par la sévérité des leçons qu'il eût contenues, ne semblent-ils pas réalisés exprès pour confirmer l'entière exécution de ces paroles prophétiques?

Que de rois sur le trône, que d'ambitieux parvenus au faîte des grandeurs; que de voluptueux plongés dans la débauche; que de savans enivrés de louanges n'en ont pas ressenti les cruels effets ! Ils avaient recherché avec ardeur les biens de la terre, la gloire, les dignités, les richesses, les plaisirs; pour les obtenir, ils avaient foulé aux pieds principes, honneur, vertu, religion; ils ont obtenu l'objet de leurs désirs : un moment peut-être ils se sont crus heureux; mais la main du Dieu qui avait dit : « Il n'est point « de paix pour les impies, » s'est ap- « pesantie sur eux; « un gouffre s'est « ouvert sous leurs pas..... leurs œu- « vres n'ont produit que troubles et « et folies.....; elles n'ont su rien éta- « blir de stable. » Tantôt l'éternelle Providence, qui veille à leur châtiment, saisit l'occasion de leurs criminels projets pour les punir à l'instant même : et l'impie Antiochus, renversé de son char, devenu tout vivant la pâture des vers, au moment où il fallait exercer sa rage sacrilége contre les Juifs, est forcé de s'écrier : « Il est « juste que l'homme soit soumis à « Dieu, et qu'un mortel ne s'égale « point au Tout-Puissant ! » Tantôt,

plus invisible, elle prolonge leurs tourmens, pour leur en faire mieux sentir l'importun et continuel aiguillon; et l'audacieux Cromwell, monté au pouvoir souverain par le meurtre de son roi, ne connaîtra plus bientôt, dans ce haut rang où l'a placé son crime, ni repos, ni sécurité, ni honneur, ni plaisirs. Sans cesse environné d'ennemis, il ne verra plus que des poignards dirigés contre lui, et la crainte empoisonnera tous ses instans. Si une mort naturelle lui est réservée, par quels longs supplices ne l'aura-t-il pas achetée, et que sont tous les biens de la terre à celui qui n'ose en jouir? Tantôt, plus éclatante et plus prompte, parce que les crimes se succèdent avec une plus effrayante rapidité, elle frappera de ces grands coups dont l'aveuglement le plus stupide et le plus opiniâtre peut seul méconnaître la main qui les dirige; et tout couverts encore du sang innocent qu'ils ont répandu, les bourreaux de notre révolution, condamnés par d'autres bourreaux qui le seront bientôt eux-mêmes aussi par de nouveaux, monteront sur les échafauds dressés par leurs propres mains; et tous, en tombant précipités les uns par les autres, attesteront, par leur

prompte mort, l'irrécusable accomplissement des menaces du Dieu qu'ils ont outragé.

Bénissons-la donc, cette divine Providence, qui, par des exemples aussi frappans et aussi multipliés, n'a pas voulu permettre que nous pussions douter de son existence; et désormais confians en son appui, et peu jaloux du bonheur apparent des méchans, répétons avec le prophète ces paroles sublimes, si bien rendues par un de nos plus grands poètes :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre;
Pareil au cèdre, il cachait dans les cieux
Son front audacieux;
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre;
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus;
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

(RACINE, *trag. d'Esther.*)

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

	Pag.
Aaron.	9
Abdérame.	121
Abimélech.	14
Abiron.	10
Abiu.	8
Absalon.	18
Achab.	21
Acosta.	164
Adrien.	71
Aman.	33
Ananie.	54
Anastase.	109
Andronic.	39
Antiochus.	41
Argile (le comte d').	162
Arius.	99
Athalie.	24
Aurélien.	87
Azarias.	26
Baasa.	21
Bailly.	239
Balaam.	11
Balacius.	100
Bardas.	121
Barjésu.	56
Boniface.	129
Brissot.	241
Caligula.	58
Caracalla.	80
Carra.	245
Carrier.	260
Chabot.	266
Chaumette.	272
Chilpéric.	113
Chosroès.	111
Collot d'Herbois.	268
Commode.	74
Condorcet.	235
Constant.	113
Constantin (anti-pape).	117
Constantin Copronyme.	117
Coré.	10
Couthon (Georges).	286
Cranmer.	136
Crescentius.	130
Cromwell (Olivier).	145
Cromwell (Thom.).	131
Danton.	275
Dathan.	10
Décius.	85
Dioclétien.	94
Dounonas.	111

Pag.
Ebroin. 114
Ela. 21
Euphémius. 120
Eutrope. 107

Fabre d'Eglantine. 288
Fauchet. 248
Fouquier-Tainville. 292

Gaïmas. 107
Galere. 90
Gelimer. 111
Georges. 117
Godwin. 171

Héli. 15
Héliodore. 37
Héliogabale. 82
Hérault de Séchelles. 295
Herbert. 129
Herminien. 77
Hérode. 55
Holoferne. 30
Hon. 10
Hooper. 142
Haméric. 109

Irène. 119
Israélites punis de leurs murmures. 8, 9, 10 et 13.
Israélites punis de leurs mauvaises mœurs. 14
Israélites réduits en esclavage à cause de leurs impietés. 36

Pag.
Jamnia (prévaricateurs de). 49
Jean. 108
Jézabel. 24
Joachaz. 35
Joachim. *ib.*
Joakim. *ib.*
Joas. 25
Joram. 22
Jourdan. 300
Judas Iscariotes. 53
Julien l'Apostat. 101
Julien. 103
Justinien. 115

Lacroix. 305
Latimer. 143
Lebas (Philippe). 287
Lebon. 308
Léon IV. 118
Lothaire. 122

Manahem. 27
Manès. 88
Marat. 249
Marc-Aurèle. 73
Marie. 9
Maxence. 92
Maxime. 104
Maximien Hercule. 88
Maximin. 85
Maximin Daïa. 93
Ménélaüs. 50
Meurtriers de st Thomas de Cantorbéry. 166
Milon. 117

	Pag.
Monmouth (le duc de).	156
Montan.	70
Nadab.	20
Néron.	61
Nestorius.	108
Nicanor.	50
Nicéphore.	119
Ochozias.	22
Ochozias.	23
Ophni.	15
Osée.	28
Péthion.	256
Phacée.	28
Philippe.	85
Philippique.	116
Phinées.	15
Ridley.	144
Robespierre.	311
Roboam.	20
Rousseau.	172
Roux.	314
Rufin.	106
Saül.	16
Saphire.	54
Sarenta-Pechys.	116
Saturnin.	77
Seba.	19
Sédécias.	35
Séméi.	19
Sennachérib.	28
Septime-Sévère.	77
Sévère.	88
Sichimistes.	14
Sigebert.	113
Valens.	105
Valérien.	86
Voltaire.	208
Zacharie.	27
Zambri.	21
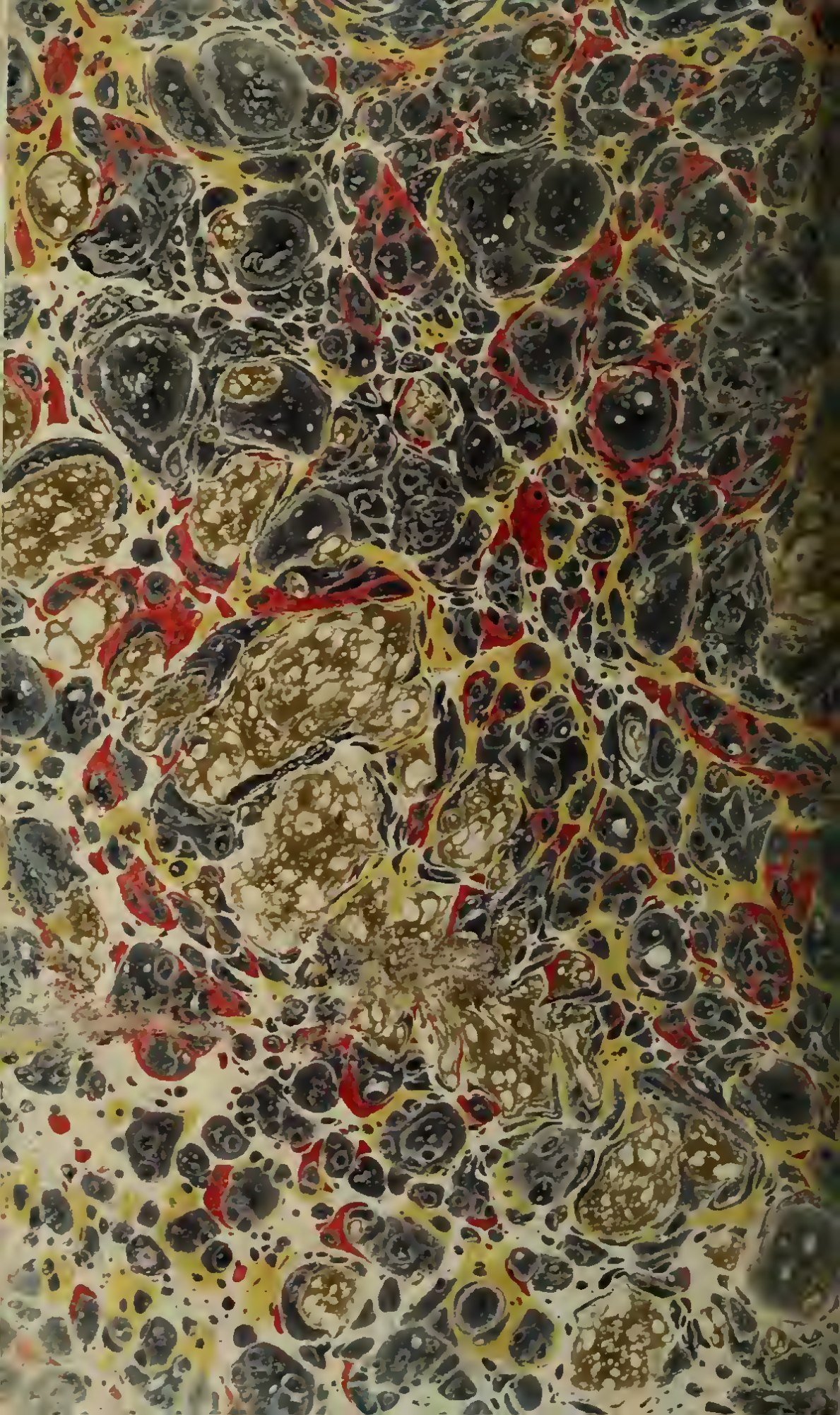
FIN DE LA TABLE.